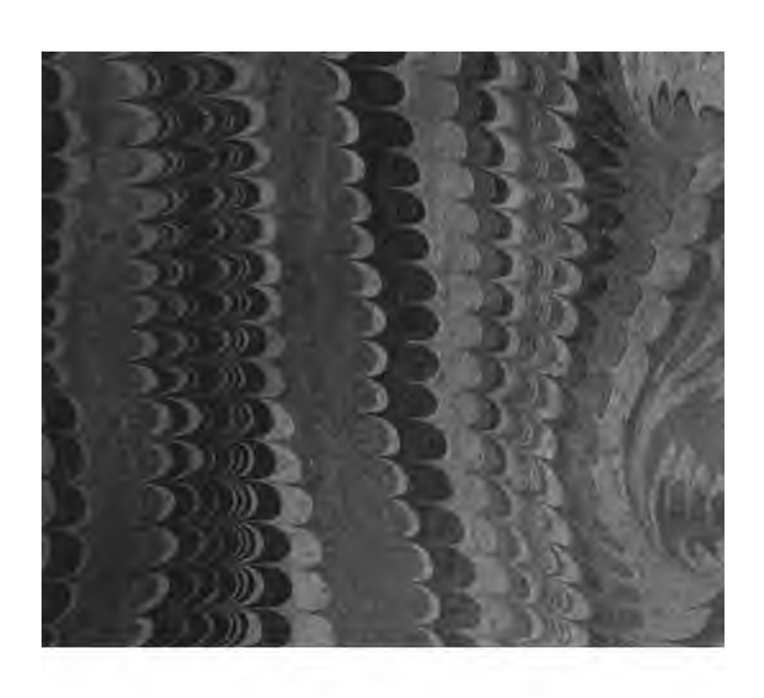






HISTOIRE
DE
L'ACADEMIE ROYALE
DES INSCRIPTIONS
ET BELLES-LETTRES.

TOME III.

HISTOIRE
DE
L'ACADEMIE ROYALE
DES INSCRIPTIONS
ET BELLES-LETTRES
Depuis ſon Etabliſſement,
AVEC LES ELOGES
DES ACADEMICIENS MORTS
Depuis ſon Renouvellement.
TOME III.



A PARIS,
Chez HIPPOLYTE-LOUIS GUERIN,
rue S. Jacques, à S. Thomas d'Aquin.

M. DCC. XL.



ELOGE

DE M. L'ABBE' FRAGUIER.

CLAUDE-FRANÇOIS FRAGUIER naquit à Paris le vingt-huit d'Août 1666. & fut le second fils de Florimond Fraguier Comte de Dennemarie, & d'Elisabeth Brisard sa femme. Florimond Fraguier étoit Capitaine aux Gardes ; & c'est de son pere, Officier du même Régiment, & qu'on y appelloit simplement Dennemarie, que Sarrazin a fait

1728.
Assemblée publique d'après la S. Martin.

une mention honorable dans son Histoire du Siége de Dunkerque. Elisabeth Brisard étoit fille d'un Conseiller au Parlement, le huitiéme de son nom qui remplissoit la même Charge de pere en fils.

Claude-François Fraguier entra Pensionnaire au Collége des Jésuites dés l'âge de huit ans, & aux heureuses dispositions qu'il y apporta pour l'Etude, se joignit l'avantage d'avoir pour Régent le P. de la Baune, qui consommé dans cet exercice, le recommençoit avec une distinction singuliére en faveur de feu M. le Duc.

Tout ce que la vûe d'un tel condisciple pouvoit inspirer d'émulation; tout ce que l'habileté du Régent pouvoit communiquer de lumiéres & de goût, fut si avidement saisi par le jeune Fraguier, qu'avant

même qu'il fût en Rhétorique, ses compositions ordinaires, celles de Poësie sur-tout, brilloient déjà de ces traits marquez, qui fixent les regards des Maîtres, & annoncent ce que l'on doit être un jour. Outre le P. de la Baune, le Collége de Clermont rassembloit alors des hommes très capables d'en juger; le P. Jouvency, le P. Rapin, le P. de la Ruë, le P. Commire: aucun d'eux ne douta du succès, & tous s'empressant d'y concourir, ce succès ne se borna pas à perfectionner le génie de leur Eléve; son cœur, qui n'avoit point encore de mouvement qui lui fût propre, reçut en même-tems les impressions de leur piété, & il ne mit aucun intervalle entre la fin de ses Etudes & le commencement de son Noviciat. Il y entra le dix-huitiéme d'Août

1683. n'ayant pas encore dix-ſept ans accomplis.

Après avoir ſubi les épreuves accoutumées, & fait un nouveau cours de Philoſophie, il fut envoyé à Caën pour y enſeigner les Humanités, ſuivant l'uſage établi dans la Compagnie.

L'envie de remplir les devoirs de ſon état, n'empêche pas toujours d'en ſentir les déſagréments, elle aide ſeulement à les vaincre : mais ſon bonheur voulut, que pour les vaincre plus aiſément encore, ou même pour ne les point ſentir du tout, il trouvât à Caën M. de Segrais & le célébre M. Huet, avec qui, malgré l'extrême diférence de l'âge, il entra d'abord dans un grand commerce de Littérature.

Ses Claſſes lui prenoient peu de tems au-delà de celui qu'il y paſſoit

néceſſairement avec ſes écoliers ; le reſte, il l'employoit à une lecture aſſidue des meilleurs Auteurs Grecs & Latins, & la rapidité de ſes progrès en tout genre, alloit juſqu'à étonner ces deux illuſtres amis, qui par le charme ou la profondeur de leur érudition, étoient eux-mêmes l'ornement de leur ſiécle.

Dans la lecture d'Homére, qu'il avoit bien recommencée cinq ou ſix fois, en moins de quatre ans, il lui arriva une choſe, qui quoique probablement arrivée à la plûpart de ceux qui en ont fait de même leur principale étude, ne laiſſera pas aujourd'hui de paroître fort ſinguliére. Pour mieux retenir, ou pour reconnoître plus facilement les beaux endroits de ce Poëte, il les ſoulignoit d'un coup de crayon dans ſon exemplaire à meſure qu'il le liſoit. A la ſe-

conde lecture, il fut surpris de retrouver des beautés qu'il n'avoit pas apperçûes dans la premiére, & qui plus vives encore, sembloient lui reprocher une injuste préférence. Ce spectacle se renouvella à la troisiéme, à la quatriéme lecture; & de surprise en surprise, de remarques en remarques, l'Ouvrage se trouva presque souligné d'un bout à l'autre. Ce n'étoit, selon lui, qu'après avoir éprouvé quelque chose de semblable, qu'on pouvoit parler dignement du Prince des Poëtes; on ne voit pas ce qu'il auroit exigé, pour être en droit d'en faire la critique.

La douceur de ces occupations finit avec le tems destiné à régenter en Province, & dés le commencement de la cinquiéme année, il fut rappellé à Paris pour y

étudier en Théologie. Son esprit, naturellement vif & brillant, se trouva tout-à-coup comme transporté dans un pays inconnu, à l'air duquel il ne s'accoûtumoit point, & dont la langue lui paroissoit toujours étrangére. L'amour du devoir, qui seul le soutenoit, n'empêchoit pas qu'en son particulier il n'y mêlât quelques études moins austères; & c'est à cette sorte de délassement que nous devons entre autres, plusieurs Epigrammes Latines dans le goût de Catulle, dont M. Despréaux fit grand usage dans la dispute qui s'éleva de son tems sur la préférence des anciens & des modernes: dispute, que nous avons vûe depuis se renouveller avec une ardeur presque égale, & qu'il est à souhaiter que nos descendans voyent de même renaître souvent,

ſans qu'ils puiſſent, ou qu'ils oſent jamais la terminer.

On compte encore entre les Poëſies, qui de tems à autre échapoient au nouveau Théologien, une Ode magnifique ſur l'exaltation d'Innocent XII. quelques Fables allégoriques adreſſées à un fameux Journaliſte, qu'il croyoit n'avoir pas aſſez ménagé le P. Bouhours, & un ingénieux Apologue écrit en Vers Grecs & Latins de diférentes meſures, où pour venger ce même ami d'un autre genre de critique, il le repréſente ſous la forme d'un Cygne, dont mille oiſeaux jaloux eſſayent de ternir la blancheur, en le couvrant de toute la fange & de toute l'ordure qu'ils ont ramaſſée avec leurs propres aîles, mais, qui ſans jamais rien perdre de ſon chant mélodieux, ne fait que ſe plonger un

instant dans l'onde pure du Cayſtre ou du Méandre, pour reprendre à leurs yeux le premier éclat de ſon plumage.

Sa veine étoit une eſpéce de Protée, qui prenoit ſur le champ toutes les formes convenables aux ſujets qu'elle avoit à traiter; qui ſe paroit des beautés antiques, non en imitant ſervilement les anciens, en copiant leurs expreſſions, en leur arrachant des Vers entiers, mais en ſe revêtant, pour ainſi dire, du caractére de perfection propre à chaque eſpéce de Poëſie, dans laquelle quelqu'un de ces anciens avoit excellé.

L'applaudiſſement que ces productions recevoient dans le monde, n'étoit pas un titre pour leur faire trouver grace devant des Supérieurs attentifs à régler les occupations &

les devoirs de chaque état. M. l'Abbé Fraguier leur rendit justice, il se la rendit à lui-même, & crut qu'il valoit mieux s'affranchir de cette contrainte, puisqu'il le pouvoit encore, que de s'exposer à en murmurer un jour: ainsi, il sortit des Jésuites, onze ans après y être entré, mais il en sortit sans perdre leur estime, & sans cesser de les aimer; jamais il n'oublia ce qu'il leur devoit, ils s'intéressérent toujours à ses succès.

Les Muses, qui guidoient ses pas, le présentérent d'abord à un ami fidéle & généreux, qui les cultivoit dans une fortune riante & paisible, qui avoit un Cabinet de Livres précieux, & qui étoit en relation avec les personnes de l'esprit le plus délicat & le plus orné. Associé à tous ces avantages, & libre de donner

M. Rémond.

l'essor à son génie, il se fit connoître de plus en plus : cette Académie fut la premiére qui l'adopta ; il y fut admis en 1705. & en 1706. il y succéda à la place de Pensionnaire de M. Vaillant. Dans la même année, il remplaça M. Pouchard à l'Assemblée du Journal des Sçavants, qui se tenoit chez M. l'Abbé Bignon : M. le Chancelier de Pontchartrain lui donna le titre de Censeur Royal des Livres, avec une pension sur le Sceau. L'année suivante, l'Académie Françoise, qui depuis longtems jettoit les yeux sur lui, toutes les fois qu'elle avoit quelque place à remplir, le nomma à celle de M. l'Abbé Galloys ; & cette élection ayant souffert quelque difficulté ; elle reçut peu de mois après une forme plus authentique à la mort de M. Colbert Archevêque de Rouen.

Souvent les jours entiers ne ſuffiſoient pas au détail de tant d'emplois diférens, & alors M. l'Abbé Fraguier ne héſitoit point à y ſacrifier les nuits, particuliérement dans l'Eté, où leur fraicheur rend le travail plus facile. On veut que cette habitude ne ſe contracte guéres impunément, & on ne ceſſe de le dire, mais ce doit être ſans eſpérer de changer dans les gens de Lettres un goût ſi déclaré, qu'il prévaudroit peut-être à des peines ſûres, pourvû qu'elles fuſſent un peu éloignées : celle qu'éprouva M. l'Abbé Fraguier fut prompte & toute des plus vives. Une paralyſie ſubite & douloureuſe lui attaque les nerfs du cou ; ſa tête abandonnée à ſon propre poids, tombe, & reſte panchée ſur l'épaule d'une façon auſſi déſagréable qu'incommode ; & ce n'eſt plus

qu'avec de grands efforts, que pour les opérations les plus néceſſaires, il peut la remettre un inſtant dans ſon état naturel : on lui fit parcourir toutes les eaux du Royaume ; il en vit tous les Médecins, & rien ne le ſoulagea.

Dans cette ſituation pénible, même à décrire, il ne laiſſa pas de travailler encore longtems, & pour le Journal & pour l'Académie, tenant d'une main ſa plume, ſa tête de l'autre, & obligé de ſe repoſer, quelquefois à chaque mot, preſque toujours à chaque ligne, il venoit à bout des Extraits les plus difficiles;il compoſoit de ſçavantes Diſſertations, où l'étendue & la fidélité de ſa mémoire ſuppléoit à toutes les recherches, & ne laiſſoit aucun veſtige de ſes infirmités. On s'en appercevoit bien moins encore dans les choſes

qui étoient purement de goût. Le ſien n'avoit rien perdu de ſa délicateſſe, & dans le tems même qu'il pouvoit à peine ſe ſoulever de ſon fauteuil, pour faire honnêteté à ceux qui entroient dans ſa chambre, ou qui en ſortoient, elle ne déſempliſſoit pas d'un certain nombre de gens de Lettres,empreſſez de puiſer dans ſes entretiens ces grandes régles du beau, qui s'inſpirent plutôt qu'elles ne s'enſeignent. L'Académie elle-même ſe détermina auſſi par cette raiſon, à faire tenir chez lui la petite aſſemblée qu'elle avoit chargée de la continuation des Médailles de l'Hiſtoire du feu Roi, & l'on fut ſi content des ſoins qu'il y donna, qu'ils lui valurent une penſion particuliére, auſſi forte que celle qu'il avoit déjà.

Le feu de la Poëſie Latine ne

s'éteignit pas non plus en lui, il continua d'éclater dans toutes les occasions qu'il eut de célébrer le bonheur, ou d'adoucir les disgraces de ses amis, & plus vivement encore, quand il eut des larmes & des fleurs à répandre sur leur tombeau : mais on seroit tenté de croire qu'il avoit réservé pour le dernier de ses Ouvrages en ce genre, ce qui devoit à jamais faire le plus d'honneur à un talent si précieux. Il renferma dans un Poëme d'environ sept cens Vers, toute la doctrine de Platon sur la perfection de l'homme, & ne lui faisant perdre par les charmes de l'harmonie, qu'un certain air sévére, naturellement capable de rebuter, il lui prêta toutes les graces propres à faire recevoir le précepte sous l'appas du plaisir.

Nous rapporterions volontiers

comme un ſecond malheur arrivé à M. l'Abbé Fraguier, qu'il devint riche ſur la fin de ſes jours. M. le Comte de Dennemarie ſon frere, mourut ſans enfans, & lui laiſſa en terres ou en maiſons, une ſucceſſion de dix à douze mille livres de rente: ſon peu d'expérience dans les affaires lui en groſſit tous les embarras, ſa Philoſophie lui en diminua tous les avantages. Ce qu'il devoit, étoit communément porté au double; ce qui lui revenoit, étoit réduit à la moitié, & cette moitié paſſoit par les mains d'une eſpéce d'Intendant. Il ne lui fallut, pour abſorber le fond même, que quelques petits procès inſéparables des nouvelles poſſeſſions, & quelques dettes légérement contractées, les unes ſous le prétexte de parvenir plutôt à un meilleur arrangement, les au-

tres

tres dans la vûe de laiſſer une récompenſe plus ſûre aux perſonnes qui paroiſſoient zélées à lui rendre ſervice. Peu de tems avant ſa mort, toute cette ſucceſſion ſe trouva vendue ou engagée, de maniére qu'il alloit inceſſamment rentrer dans le premier état de ſes ſimples penſions, avec leſquelles juſques là il avoit vêcu heureux & tranquille. Il mourut le troiſiéme Mai dernier d'une attaque d'apoplexie, qui le menaçoit depuis long-tems, & qui n'étoit pas même la premiére qu'il eût eûe. Il n'a laiſſé d'Ouvrages en Proſe, que ceux que l'on trouve imprimez dans les Mémoires de l'Académie; & le Public recevra bientôt le Recueil de ſes Vers, de la même main qui lui a déjà préſenté ceux de M. Huet.

CATALOGUE DES OUVRAGES DE M. L'ABBE' FRAGUIER.

1°. Il a travaillé au *Journal des Sçavans* depuis l'année 1706. jusqu'en 1721.

On a imprimé dans la seconde Partie, du Tome XIX. d'un Journal de Hollande intitulé : *La Bibliothéque Françoise*, un fort long extrait du Recueil des Oeuvres du P. Hardoüin, qui parut à Amsterdam en 1709. *in-folio*, sous le titre de *Joan. Harduini Opera selecta.* Il avoit d'abord destiné cet Extrait pour le *Journal des Sçavans*, mais des raisons particuliéres empêchérent de l'y insérer.

2°. *Discours prononcé dans l'Académie Françoise le premier Mars* 1708. *lorsqu'il fut reçû à la place de M. Colbert Archevêque de Rouen.* Paris, 1708. in-4°. & dans les Recueils de cette Académie.

3°. *Eloge de Roger de Piles*, imprimé à la tête de la seconde édition de l'*Abrégé des Vies des Peintres du même de Piles*. Paris, 1715. in-12.

4°. *Ses Poësies Latines* ont été imprimées en un petit volume *in*-12. avec celles de *M. Huet ancien Evêque d'Avranches*, à Paris en 1729. par les soins de M. l'Abbé d'Olivet. Elles ont été réimprimées dans le Recueil intitulé : *Poëtarum ex Academiâ Gallicâ qui Latinè aut Græcè scripserunt, Carmina*; *Parisiis*, 1738. *in*-12. Parmi ces Poësies, celles qui avoient été imprimées séparément, du vivant de l'Auteur, sont suivant cette derniére Edition, les No 1. 2. 3. 4. 5. 6. 13. 21. 26. 27. 34. 35. 42. 47. 50.

5°. *Claudii Francisci Fraguerii Diatribæ tres*; 1a. *de Dæmonio Socratis*; 2a. *de Ironiâ Socratis*; 3a. *de Moribus Socratis*. Imprimé à la fin des deux Recueils

de Poësies en 1729. & en 1738.

6°. *Sentimens de Platon sur la Poësie.* Dans l'Histoire de l'Académie des Belles-Lettres, Tome I. page 168.

7°. *Considérations sur l'Enéïde de Virgile.* Ibidem, pag. 171.

8°. *Explication d'une Médaille ou Médaillon d'or d'Henri IV. frappé pour le renouvellement de l'Alliance avec les Suisses.* Ibidem, page 288.

9°. *Le Caractére de Pindare.* Dans les Mémoires, Tome II. page 34.

10°. *Dissertation sur la Cyropédie de Xénophon.* Ibidem, pag. 47.

11°. *Dissertation sur l'usage que Platon fait des Poëtes.* Ibidem, pag. 113.

12°. *Dissertation sur l'Eclogue.* Ibidem, pag. 128.

13°. *Discours sur la maniére dont Virgile a imité Homére.* Ibidem, pag. 150.

14°. *Sur un Passage de Cicéron où il est parlé du Tombeau d'Archiméde & de sa personne.* Ibidem, pag. 321.

15°. *Examen d'un Passage de Platon sur la Musique.* C'étoit une Question agitée dans l'Académie entre M. l'Abbé Fraguier & M. Burette. Histoire, Tome III. pag. 118.

16°. *Réflexions sur les Dieux d'Homére.* Dans les Mémoires, Tome III. pag. 1.

17°. *Dissertation sur l'Ironie de Socrate, sur son prétendu Démon familier, & sur ses mœurs.* Mémoires, Tome IV. p. 360.

18°. *Recherches sur la Vie de Q. Roscius le Comédien.* Ibidem, pag. 437.

19°. *Sur les Imprécations des Peres contre leurs Enfans.* Histoire, Tome V. p. 23.

20°. *Discussion d'un Passage de Pindare cité dans Platon.* Ibidem, pag. 111.

21°. *Mémoire sur la Vie Orphique.* Dans les Mémoires, Tome V. pag. 117.

22°. *Discours pour établir qu'il ne peut y avoir de Poëme en Prose.* Mémoires, Tome VI. pag. 265.

23°. *Mémoire sur l'Elégie Grecque & Latine.* Ibidem, pag. 277.

24°. *La Gallerie de Verrès.* Ibid. pag. 565.

ELOGE
DE MONSIEUR
DE LA NEUFVILLE.

1728. Assemblée publique d'après la S. Martin.

JACQUES LE QUIEN DE LA NEUFVILLE, né à Paris le premier Mai 1647. étoit d'une ancienne Famille du Boullenois, qui dans les titres est quelquefois appellée *le Chien*, & plus souvent *le Quien*, suivant la prononciation vulgaire du pays. Il eut pour pere Pierre le Quien de la Neufville Capitaine de Cavalerie, que ses blessures avoient obligé de très bonne heure à quitter le Service, & qui, se flattant que son fils y seroit plus heureux, le fit entrer à l'âge de quinze

ans, Cadet dans le Régiment des Gardes Françoises. Ses espérances furent trompées, il ne put soutenir les fatigues d'une seconde Campagne, & on attribua à la délicatesse du tempérament, ce qui pouvoit n'avoir d'autre principe que la foiblesse de l'âge: aussi eut-il tout le tems de se rétablir, sans avoir encore perdu celui de choisir un autre état. Comme il avoit assez bien fait ses Humanités, & conservé du goût pour les Lettres, il se destina sans peine à la Robe, & s'appliqua sérieusement à l'étude de la Philosophie & du Droit; mais, sur le point de se faire recevoir à une Charge de Judicature dont il avoit traité, on fit au pere une banqueroute qui dérangea tous ces projets, & qui réduisit le fils à chercher dans les travaux particuliers de son Cabinet, la

consolation d'une vie obscure & privée.

M. Pélisson, qui avoit de la bonté pour lui, & qui croyoit avoir remarqué dans son style & dans le caractére de son esprit, de quoi former un bon Historien, lui conseilla de s'attacher à cette partie de la Littérature. Il le fit, & dès-lors il se proposa d'écrire l'Histoire de Portugal qui manquoit en notre Langue, & qu'aucun Auteur Etranger n'avoit encore séparée de celle d'Espagne. Les préparatifs en furent un peu longs, mais il s'agissoit moins de la promptitude que de la bonté de l'Ouvrage.

M. de la Neufville, qui n'avoit qu'une légére teinture de l'Espagnol & du Portugais, travailla d'abord à se rendre ces Langues plus familiéres, pour être en état de pui-

ſer dans les ſources ; il établit enſuite diverſes correſpondances pour tirer des Archives du pays, des copies ou des extraits des Piéces manuſcrites néceſſaires à ſon deſſein ; enfin, en 1700. il donna deux volumes *in*-4°. ſous le titre d'*Hiſtoire Générale de Portugal*; & en effet, il ne s'y borne pas à écrire cette Hiſtoire depuis le tems auquel le Portugal ſéparé de l'Eſpagne, commença à avoir ſes Rois particuliers, ce qui ne fut qu'à la fin du onziéme ſiécle, lorſque le Comte Henri, Prince de la Maiſon de France, pouſſé du deſir de faire ſes premiéres armes ſous le fameux Rodrigue de Bivar, ſurnommé *le Cid*, paſſa en Eſpagne, & y ſignala ſon courage contre les Maures avec tant de ſuccès, qu'Alphonſe VI. Roi de Caſtille, pour ſe conſerver un tel ap-

pui, lui donna une de ſes filles en mariage, avec le Portugal qu'il avoit preſque tout conquis. M. de la Neufville remonte, à l'exemple des Hiſtoriens Eſpagnols & Portugais, juſqu'à Tubal cinquiéme fils de Japhet, dont les deſcendans nommez Ibériens, occupérent, dit-il, cette contrée ſous le nom d'Ibérie; des deſcendans de Tubal, il paſſe aux Carthaginois, qui après avoir poſſédé le même pays pendant plus de trois cens cinquante ans, en furent chaſſez par les Romains; & des Romains, qui en furent les maîtres pendant plus de ſix ſiécles, il paſſe aux Alains, dont l'invaſion fut ſuivie de celle des Wandales, des Suéves, des Goths, & enfin des Maures, que Rodrigue, le Comte Henri & ſes ſucceſſeurs eurent tant de peine à repouſſer au-

de-là des Mers. A ces révolutions ſuccéde l'établiſſement des Rois, que M. de la Neufville n'a conduit que juſqu'en 1521. à la mort d'Emanuel I.

Le titre d'Hiſtoire générale qu'il avoit donné à ſon Ouvrage, exigeoit qu'il la ſuivît juſqu'aux derniers tems, & il l'avoit ſurabondamment promis dans ſa Préface: cependant, près de trente années ſe ſont écoulées depuis, ſans qu'il en ait rien fait paroître, ſoit qu'il ait toujours été retenu par l'idée d'une plus grande perfection, ſoit que ſéduit d'abord par le ſimple calcul de moins de deux ſiécles qui lui reſtoient à écrire, contre plus de vingt qu'il étoit cenſé avoir écrits, il n'ait reconnu qu'en mettant la main à l'œuvre, qu'en fait d'hiſtoire, la partie ancienne coû-

te peu en comparaiſon de la moderne; que quand il s'agit de tems fort éloignez, on en dit ce que l'on peut, trop ſouvent ce que l'on veut, ce qui eſt toujours bientôt fait; au lieu que dés qu'on eſt arrivé à un tems poſtérieur qui embraſſe notre propre ſiécle, il ſe préſente une multitude d'événemens dont la mémoire s'eſt trop conſervée, pour qu'on puiſſe en obmettre aucun. Le ſeul détail des circonſtances accable l'Ecrivain, malheureuſement occupé d'ailleurs à concilier ſans ceſſe la fidélité de l'hiſtoire, avec les ménagements dûs aux Puiſſances intéreſſées dans les événements qu'il rapporte.

Le nom que l'Hiſtoire de Portugal fit à M. de la Neufville, fut preſque l'unique ſollicitation qu'il employa pour entrer dans cette Académie, où il fut reçû Aſſocié au

commencement de l'année 1706. Il y choisit pour objet de ses Recherches, l'Histoire de l'Etablissement des Postes chez les anciens & les modernes; & après en avoir lû à la Compagnie diférens morceaux, il les rassembla en un corps, auquel joignant tous les Réglements intervenus sur le fait des Postes, depuis Louis XI. qui en fut le restaurateur en France, jusqu'en 1708. qui étoit l'année dans laquelle il écrivoit, il forma du tout un Traité digne de la curiosité des Sçavants, & une espéce de Code nécessaire à ceux qui veulent s'instruire à fond de cette portion singuliére de notre Droit public. M. le Marquis de Torcy, à qui M. de la Neufville dédia son Traité de l'Origine des Postes, lui fit donner peu de tems après la Direction d'une partie de celles de la

Flandre Françoise. Pour l'exercer avec plus de liberté, il demanda des Lettres d'Académicien Vétéran, & alla s'établir au Quesnoy, où il demeura jusqu'en 1713. que la Paix conclue à Utrecht ayant fait rétablir les Ambassades dans les Cours Etrangéres, M. l'Abbé de Mornay nommé à celle de Portugal, souhaita passionnément d'engager M. de la Neufville à en faire le voyage avec lui. L'affaire ne fut pas difficile à négocier; l'un étoit aussi empressé de connoître par lui-même la Nation dont il avoit écrit l'Histoire, que l'autre étoit flatté de lui présenter son Historien. Ils partirent donc ensemble, & M. l'Ambassadeur, qui avoit eu grande attention à ne point annoncer M. de la Neufville, fut surpris de trouver en arrivant à Lisbonne, que sa réputation l'y avoit

prévenu d'une maniére à le dispenser absolument d'en faire les honneurs. Le Roi de Portugal le nomma Chevalier de l'Ordre de Christ, le plus considérable des trois Ordres de ce Royaume, & celui que le Prince porte lui-même : il y ajoûta un Brevet de quinze cens livres de pension payable en quelque lieu qu'il fût. M. de la Neufville n'accepta l'un & l'autre qu'après en avoir obtenu la permission expresse du Roi, & son premier soin fut d'en faire part à l'Académie. Il lui écrivit que son devoir & sa reconnoissance l'obligeoient à rapporter les graces dont on venoit de le combler en Portugal, autant & plus à l'honneur qu'il avoit eu de s'asseoir ici, qu'à ses recherches sur l'Histoire du pays. Rien de plus flatteur sans doute, mais comme M. de la

Neufville étoit en même - tems l'homme du monde le plus vrai, il est juste d'avouer qu'en cette occasion le titre d'Académicien n'avoit pas mal soutenu celui d'Historiographe. Le Roi de Portugal méditoit alors l'établissement de l'Académie d'Histoire, qu'il fonda bientôt après à Lisbonne : il examinoit lui-même, & faisoit examiner par différentes personnes, le plan de presque toutes les autres Académies de l'Europe. M. de la Neufville, qui avoit communiqué les Statuts & Réglements de celle-ci, avec quelques essais de ses travaux, eut encore l'honneur d'entretenir le Prince sur la forme particuliére de nos Exercices, & il la jugea si convenable à son nouvel établissement, qu'elle en a été le modéle à beaucoup d'égards. Il paroît par le premier volume que cette Académie

Académie vient de publier sous le titre d'*Académie Royale d'Histoire de Portugal*, que l'on y faisoit grand cas de l'Ouvrage de M. de la Neufville, on vante sur tout la beauté de son style, & si on ne parle pas aussi avantageusement de son exactitude dans les faits, ce n'est qu'après avoir observé combien il est difficile, qu'en écrivant une Histoire étrangére, un Auteur arrive jamais à cette perfection, que l'on peut à peine espérer de l'élite des Sçavants du pays, rassemblez dans la Capitale, sous les yeux & sous la protection immédiate du Prince. M. de la Neufville, attentif à profiter de leurs lumiéres pour la continuation & les Supplémens de son Histoire, y travailloit encore peu de mois avant sa mort, avec une ardeur au-dessus de son âge : il mourut à Lisbonne le

vingtiéme Mai dernier, dans les premiers jours de sa quatre-vingt-deuxiéme année.

Il avoit été marié fort jeune; & à l'âge de trente quatre ans il se trouva veuf & pere de neuf enfans, dont il préféra l'éducation à toutes les vûes de fortune qui auroient pû le détourner de cet objet principal. De ces neuf enfans, il eut la douleur d'en perdre sept, parvenus pour la plûpart à ce point d'espérance, qui est le premier & le plus doux fruit des soins paternels: les deux qui lui ont survêcu, sont l'un & l'autre gens d'un mérite distingué dans leur état. L'aîné est Chevalier de S. Louis, & Major du Régiment Dauphin Etranger Cavalerie, le cadet est Directeur Général des Postes à Bordeaux.

CATALOGUE DES OUVRAGES DE M. LE QUIEN DE LA NEUFVILLE.

1°. *Histoire Générale de Portugal* (depuis les premiers tems jusqu'à la mort d'Emmanuel I. en 1521.) *Paris*, 1700. 2. *vol.* in-4°.

2°. *Origine des Postes chez les Anciens & chez les Modernes.* Paris, 1708. in-12. Réimprimé avec des augmentations & des changemens, sous ce titre : *L'Usage des Postes chez les Anciens & les Modernes.* Paris, 1734. in-12.

3°. Il a laissé beaucoup de Mémoires manuscrits pour l'augmentation & la continuation de son Histoire de Portugal. Une *Dissertation sur les Lys qui sont les Armoiries de France.* Une *Histoire des Dauphins de Viennois.* Et une autre *des Dauphins d'Auvergne.*

Le P. le Long, dans sa Bibliothéque des Historiens de France, a rapporté le

titre de ces trois derniers Ouvrages, comme étant dans les Recueils de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres; & il l'a cru, parce qu'il en étoit fait mention dans les Tables des Regiſtres de cette Académie que M. de Boze lui avoit communiquées. Pour parler plus exactement, il devoit obſerver que cette mention n'avoit rapport qu'à quelques morceaux détachez de ces mêmes Ouvrages, que M. de la Neufville avoit lûs dans des Aſſemblées particuliéres de l'Académie; & qu'il attendoit que le tout fût achevé pour le livrer aux Recueils, ce qui n'eſt point arrivé.



ELOGE

DE M. L'ABBE' COUTURE.

1729. Assemblée publique d'après Pâques.

LA naissance des Hommes célébres par leurs talens, est souvent le point de leur vie le plus ignoré ; & il ne faut pas s'étonner qu'on en parle si diversement, quelques siécles après leur mort, puisqu'il y a dés-à-présent sur la naissance & les premiéres années de M. Couture, deux Traditions presque opposées, & d'une autorité à peu près égale.

On lui a oui dire plusieurs fois, soit au Collége de la Marche, où il a professé plus de vingt ans ; soit au

Collége Royal, où il a passé un pareil nombre d'années au moins; soit à l'Académie, où il entra dés 1701. & dans une infinité de maisons particuliéres, qu'il étoit né sur l'Océan, dans les horreurs d'une tempête, à laquelle sa mere & lui n'avoient échapé que par une espéce de miracle; & qu'à l'âge de six ans, on l'avoit transporté en Canada, & délaissé dans une Habitation d'Iroquois, d'où son retour en France tenoit du prodige. Voici comment il contoit la chose.

Gilles Couture son pere étoit un fort Matelot des environs de Notre Dame de la Délivrande, fameux Pélerinage sur la côte de Basse-Normandie. Il avoit une Barque à lui; & portoit tous les ans en Angleterre des Toiles & autres marchandises semblables, sur lesquel-

les il faiſoit un gain honnête.

Dans un de ſes voyages, plus long que de coutume, ſa femme jeune & impatiente d'avoir de ſes nouvelles, en alla chercher elle-même. Elle devint groſſe; & avançant extrémement dans ſa groſſeſſe, ſans que ſon mari fût encore en état de repaſſer en France, ni qu'il voulût qu'elle accouchât en Angleterre; il l'embarqua ſur le Bâtiment d'un de ſes amis, qui faiſoit le même commerce, & lui donna une vieille femme pour l'accompagner.

Ils avoient à peine gagné la haute Mer, qu'il s'éleva un furieux ouragan, qui en deux fois vingt-quatre heures les porta juſqu'au détroit de Gibraltar; & ce fut au fort d'une ſi violente agitation, que la mere du petit Couture le mit au monde. La premiére terre, où l'on dit qu'il

avoit abordé, étoit la pointe de Sainte Marie en Espagne, à l'entrée de la Baye de Cadix ; & on assuroit qu'il y avoit été bâtisé très précipitamment, parce que la guerre où l'on étoit avec l'Espagne, ne permettoit pas de s'arrêter long-tems dans un de ses Ports. Rendu enfin en Basse-Normandie, à la maison paternelle, il y fut nourri & élevé par sa mere, qu'il perdit à l'âge de trois ans. Son pere se remaria, eut des enfans de sa seconde femme, & marqua trop de prédilection pour celui qu'il avoit eu de la premiére. La belle-mere profita d'une des absences ordinaires de son mari pour se délivrer de cet objet d'inquiétude. Elle avoit un frere, qui passoit en Amérique pour la seconde fois ; elle l'engagea à y mener secrétement le petit Couture, & à l'y laisser en quel-

que endroit aſſez inconnu, pour qu'on n'entendît jamais parler de lui. L'exécution de ce projet leur couta peu. L'enfant déjà familier avec tout ce qui alloit à la Mer, n'eut aucune répugnance à s'embarquer. On fit accroire au pere qu'il s'étoit noyé en courant imprudemment ſur le rivage, & l'oncle arrivé dans un lieu propre à ſon deſſein, lui fit boire quelques liqueurs, & le laiſſa endormi ſous un feuillage, ſans s'embarraſſer de ce qu'il deviendroit. Comme il étoit d'une figure aimable, qu'il avoit de la vivacité, de la gentilleſſe, & tout ce qui peut intéreſſer dans un âge auſſi tendre; ceux, auprès de qui le hazard le conduiſit d'abord, en furent touchez, ſans doute; & ce qui l'empêcha peut-être encore de ſentir une partie de ſa diſgrace, c'eſt qu'on lui

laissa faire tout ce qu'il voulut. Il menoit cette vie depuis près de dix-huit mois, lorsque jouant un jour sur les bords du fleuve de S. Laurent, il découvrit un Vaisseau, dont le Pavillon lui parut le même que celui du Vaisseau qui l'avoit amené. Il ne douta pas que ce ne fût, ou son oncle, ou son pere, qui venoient le reprendre; il craignit seulement de n'en être pas apperçû; & dans cette crainte, il s'éléve le plus qu'il peut; il fait des signes, il appelle de toute sa force; il excite enfin l'attention des Navigateurs, & les détermine à envoyer l'Esquif. Le Vaisseau étoit un Vaisseau du Havre; & le Matelot qui amenoit l'Esquif, étoit un Matelot de Cherbourg, qui fut bien surpris de trouver si loin un enfant abandonné, qui lui parloit bon François, c'est-à-dire, le François de

ſon propre Canton ; & qui lui demandant des nouvelles de ſon pere, & de ſes autres parens, lui nommoit tous gens de ſa connoiſſance & de ſon voiſinage. Il ſe fit donc un grand plaiſir de le mener à bord ; & quand, après avoir fini ſa courſe, le Vaiſſeau fut de retour au Havre, & le Matelot à Cherbourg ; Gilles Couture, informé de la deſtinée de ſon fils, le vint querir avec empreſſement, ne le montra chez lui qu'autant qu'il falloit pour confondre la malice de ſa femme, & le mena tout de ſuite à Caën, à Madame la Marquiſe de Cauvigny qui l'honoroit de ſa protection, & qui, attendrie par le récit de l'avanture, retint le petit Couture dans ſa maiſon, où elle en fit prendre un ſoin particulier juſqu'à l'âge de dix à douze ans.

On ne sçait comment concilier une histoire si souvent dite & répétée par M. Couture, avec deux espéces d'enquêtes trouvées jointes, non en original, mais en copie collationnée, à ses Lettres de Tonsure & de Maître ès Arts. Ces enquêtes paroissent faites, l'une en 1672. l'autre en 1696. toutes deux à la requête de M. Couture même. La copie collationnée qui tient lieu d'original, est écrite de sa propre main, & il n'est pas plus difficile d'y reconnoître son style que son écriture.

Dans la premiére, il expose au Curé de Langrune, Diocèse de Bayeux, qu'étant né le onze Novembre 1651. de Gilles Couture, & de Guillemette Mériel sa premiére femme, au Hameau de Saint Aubin, dépendant de la Paroisse de

Langrune, il y avoit été bâtifé trois jours après; mais que comme la Cure étoit en *déport*, & deſſervie cette année-là par de ſimples Prêtres, qui ne ſont plus dans le pays, & qui ont négligé de tenir des Regiſtres; il n'a pû, quelque recherche qu'il ait faite, y trouver la preuve de ſon batême; que pour y ſuppléer, il le requiert de recevoir ſur cela le témoignage de Gilles Couture ſon pere, celui de pluſieurs autres de ſes parens, celui de l'*obſtétrice* même (c'eſt le terme dont il ſe ſert, en parlant de la Sage-femme) qui le reçut en venant au monde, & qui le porta enſuite à l'Egliſe; celui enfin, des principaux habitans du lieu qui le connoiſſent de l'enfance, pour l'avoir toujours vû dans la maiſon de ſon pere. Le Curé de Langrune reçoit les témoignages

indiquez; & les trouvant conformes à l'exposé, il y joint d'office son propre témoignage, pour le tems depuis lequel il est en possession de la Cure, & qui, à six semaines près, remonte jusqu'à la naissance de l'enfant, en faveur duquel, il ajoûte aux circonstances rapportées par les autres témoins, que lui ayant reconnu une grande disposition pour les bonnes Lettres, lui Curé, & ses diférens Vicaires s'étoient successivement fait un plaisir de la cultiver, jusqu'à le mettre en état d'aller étudier & se perfectionner dans l'Université de Caën, où il avoit fait sa Philosophie.

L'Enquête de 1696. est fort succinte. Elle rapelle celle de 1672. & fait mention d'une seconde recherche, aussi inutile que la premiére, dans les Registres de Ba-

têmе de la Paroiſſe de Langrune, dont le nouveau Curé donne acte pour ſervir & valoir ce que de raiſon.

Heureuſement toute la diférence de ces récits, quelque grande qu'elle paroiſſe, ne change rien, ou très peu de choſe à l'hiſtoire de M. Couture, en tant qu'homme de Lettres ; car cette hiſtoire ne commence eſſentiellement qu'avec ſes premiéres claſſes. Il eſt certain qu'il les fit à Caën au Collége des Jéſuites, & enſuite ſon cours de Philoſophie aux Ecoles de l'Univerſité de la même Ville, ſous M. Cailly, Profeſſeur de réputation, de qui nous avons pluſieurs bons Ouvrages.

Le ſuccès de ſes Etudes fut marqué par diverſes circonſtances : entre autres par le choix de M. de Luc,

Gentilhomme qualifié des environs de Caën, qui lui confia, à l'âge de vingt ans, l'éducation de ses deux fils; & plus encore, par la place de Régent de Seconde au Collége des Arts, que l'Université lui déféra peu de tems après.

La Ville de Vernon, quoique bien moins considérable que celle de Caën, se proposa, & vint à bout de lui enlever M. Couture, par les avantages qu'elle joignit à la Chaire de Rhétorique du Collége qu'elle venoit d'établir, & qu'elle vouloit rendre florissant. Mais elle ne jouit pas long-tems de sa conquête. L'Université de Paris envia bientôt à la Province un homme, dont les talens pouvoient être encore plus utiles dans la Capitale. On lui offrit la Chaire de Rhétorique du Collége de la Marche. Cependant, il y avoit une

une grande difficulté. Les Statuts de l'Université de Paris portent expressément qu'on n'y admettra pour professer, que des sujets qui y auront eux-mêmes fait leurs Etudes, & pris leurs degrés ; & M. Couture n'avoit étudié, & n'avoit été reçû Maître ès Arts qu'en l'Université de Caën. Les obstacles irritent les desirs, & font naître les expédiens. On trouva un autre article de ces mêmes Statuts, qui dans des cas singuliers & pressans, autorisoit la voie de *Cooptation*, c'est-à-dire, le passage subit d'une Université à l'autre. On n'hésita point à en faire usage pour la premiére fois ; & cette distinction accrédita également le Professeur & le Collége. Le nombre des Ecoliers y augmenta chaque année ; les exercices y devinrent plus solennels & plus fréquens : & ce qui de-

voit toujours être pour les autres Colléges l'objet d'une louable émulation, dégénéra de la part de quelques-uns en une jalousie, qui donna lieu à différentes Piéces de Vers, dont plusieurs furent imprimées, & subsistent encore. Le Collége de Harcourt en particulier, se persuada qu'il avoit droit de revendiquer M. Couture, comme un sujet tiré de la Province de Normandie ; & il fortifia sa prétention sur lui par des offres très avantageuses. Le Collége de la Marche en fut allarmé : il eut recours à l'autorité de M. l'Archevêque de Paris, qui en est le Proviseur né ; & ne voulant céder au Collége de Harcourt, ni en reconnoissance, ni en générosité, il s'assura encore de M. Couture par deux Actes en forme, dont l'un lui accordoit une augmentation annuelle de

trois cens livres d'honoraires ; & l'autre une indemnité de toutes les pensions, qu'il devoit & devroit dans la suite au Principal du Collége, pour raison de ses nourritures. L'Université en corps acheva de pacifier ces troubles domestiques d'une maniére bien glorieuse pour lui. Elle l'éleva d'une commune voix à la dignité de Recteur.

Dés lors, la réputation de M. Couture franchit rapidement les limites du Pays Latin. Il fut connu de presque tout ce qu'il y avoit à Paris de gens qui aimoient les Lettres ; il fut consulté par la plûpart des peres attentifs aux progrès de leurs enfans. On lui fit même l'honneur de l'appeller au Palais Royal, pour y travailler sur les principes de la Rhétorique avec feu M. le Duc d'Orléans, qui conserva toujours pour

lui beaucoup d'eſtime & de bonté.
Il entra dans un grand commerce de Littérature & d'amitié avec M. l'Abbé Bignon, qui étant déjà à la tête des Sciences, lui procura une Chaire d'Eloquence au Collége Royal, dont il fut enſuite nommé Inſpecteur; une des premiéres places d'Aſſociez, du nombre de celles dont le Roi augmenta cette Académie par le Réglement de 1701. le titre de Cenſeur Royal des Livres; une penſion ſur le Sceau; & généralement tous les biens dont il pouvoit combler & orner une perſonne de ſon état.

On ſent combien il falloit de zèle & de capacité pour ſuffire à tant de places: & ce ne feroit pas dire aſſez que de dire que M. Couture y ſuffiſoit. Il faut ajouter qu'il les rempliſſoit toutes, comme ſi chacune d'el-

les eût été la seule qui l'occupât; & qu'il avoit le talent de les faire servir les unes aux autres, comme si elles s'étoient naturellement trouvées dans une dépendance réciproque & nécessaire. Cependant, quand on le nomma à une place d'Académicien, il promit de quitter celle de Régent à la Marche; & il le fit avec d'autant moins de peine, qu'il y avoit acquis, par près de vingt-cinq années d'exercice, tout l'honneur & les droits des Professeurs qu'on appelle *Emérites*; & que d'ailleurs il en faisoit encore plus honorablement les fonctions au Collège Royal, où il a eu jusqu'à la fin, une foule d'auditeurs de tout genre, séculiers & réguliers; des gens avancez en âge, qui depuis dix ans entiers le suivoient avec le même plaisir; de jeunes Rhétoriciens de pres-

que tous les Colléges de l'Université, qui se persuadoient, qu'aller ainsi l'entendre extraordinairement, cinq ou six mois de suite, les avançoit & les fortifioit plus que n'auroient fait trois ou quatre cours de Rhétorique. On y voyoit quelquefois des Professeurs même; les uns, curieux de transporter dans leurs Leçons ces traits d'une éloquence & d'une érudition peu commune, qui brilloient toujours dans les siennes; les autres, charmez de prendre de lui ce ton de Maître, qui souvent n'est pas la moindre partie de l'art d'enseigner. Il distinguoit ses Leçons; il les varioit à l'infini, par la maniére dont il sçavoit y enchasser ce qu'il recueilloit ici de plus singulier sur les détails de l'Histoire Grecque & Romaine; & en échange, il apportoit à l'Académie ses Réflexions sur l'art

Oratoire des Anciens ; sur les régles de leur prononciation ; sur les différentes formes de leurs plaidoiries, & de leurs Assemblées judiciaires. Il se plaisoit, sur-tout, à y développer quantité de finesses de leur Langue, que les Grammairiens & les Orateurs modernes n'avoient point connues ; & dont cependant pouvoit quelquefois dépendre la perfection des monumens publics.

Presque tout ce qu'on avoit imprimé de lui, avant qu'il fût de l'Académie, se réduisoit à la traduction Latine du petit Traité des *Automates* de Héron d'Alexandrie, qui parut en 1693. dans le corps des Mathématiciens Grecs rassemblez par M. Thévenot ; & nous disons que c'est presque tout ce qu'on avoit imprimé de lui, parce que nous n'y comprenons pas cinq ou six Piéces

de Vers Latins, en feuilles volantes, telles qu'en publient de tems en tems les Professeurs de l'Université; soit à l'occasion des Thèses soutenues dans leurs Colléges; soit par rapport à d'autres événemens, où ils croyent devoir prendre part. Une de ces Piéces, remarquable par sa date qui est de 1684. ne l'est pas moins par ce qui en fait le sujet, & par la maniére dont il y est traité. Cette Piéce intitulée, *Via Lactea*, est adressée à feu M. de Harlay Archevêque de Paris, & Proviseur du Collége de la Marche, qui, entre les différens moyens qu'on avoit proposez au Roi pour la réunion des Protestans de France au sein de l'Eglise Catholique, s'étoit ouvertement déclaré pour les moyens de douceur & de bonté. L'Auteur exprime ce sentiment d'une ame pieu-

se & paisible, sous l'emblême de la *Voie Lactée*, que les Poëtes ont dit être la route des Héros qui montoient au Ciel, & le chemin que prenoient ordinairement les Dieux pour descendre sur la terre.

On prétend que les Muses Françoises lui avoient été aussi favorables que les Latines; & qu'en 1689. il avoit remporté, au jugement de M. Foucault, & de M. de Segrais, le Prix du Palinod à Caën, par une Ode allégorique sur l'Immaculée Conception; mais il ne publia jamais rien en ce genre; & il en auroit peut-être été de même de ses autres Ouvrages, si l'Académie n'en avoit conservé le plus qu'il lui a été possible, dans ses Mémoires. On y trouve de lui, des Dissertations sur les Fastes & sur la vie privée des Romains; sur leurs Vétérans, & sur

quelques endroits de Denys d'Halicarnasse, dont il y a long-tems qu'il faisoit espérer une traduction avec des notes. Des maux de tête, légers à la vérité, mais habituels, & qui depuis quelques années le rendoient, disoit-il, incapable de toute application suivie, l'empêchérent vraisemblablement de s'y livrer; comme ils ont été cause, qu'il n'a fourni aux deux nouveaux volumes qui vont paroître, qu'un seul morceau, qui traite des cérémonies de Religion, pour lesquelles les Romains ont eu recours à la Dictature, dont il promettoit aussi une Histoire complette. Mais, on faisoit assez de cas de sa présence & de son sentiment sur les difficultés qui s'agitoient dans la Compagnie, pour ne lui rien demander de plus; & il répondoit à cette marque de considération par

une assiduité que son âge, l'éloignement de sa demeure, & la différence des saisons ne servoient qu'à rendre plus exemplaire. Il étoit encore ici la veille du jour qu'il tomba malade, de la maladie qui nous l'enleva en moins de trois semaines le seiziéme Août dernier, à l'âge de soixante & dix-sept ans presque accomplis.



CATALOGUE DES OUVRAGES de M. L'ABBÉ COUTURE.

1°. *Le Traité des Automates de Héron d'Alexandrie*, traduit du Grec en Latin. Dans *le Recueil des Mathématiciens Grecs*, rassemblez par M. Thévenot, & publié par M. Boivin en 1693. *in-folio.*

2°. *Quatre Piéces en Vers Latins*, imprimées dans le Recueil publié par Denys Gaullier sous le titre de *Selecta Carmina clarissimorum quorumdam in Universitate Parisiensi Professorum. Parisiis*, 1727. in-12. Ces Piéces sont intitulées:

1o. Illustrissimo Ecclesiæ Principi Franc. Harlæo, Parisiensi Archiepiscopo, Symbolum: *Via Lactea*, 1683.

2o. Henrico de Mesmes, Abbati, cùm Theses Philosophicas propugnaret in Collegio Marchiano, Symbolum paræneticum: *Arbor Florida*. 1684.

3o. In Gentilitium Vergnæorum Domûs Symbolum, quod est *labor & honor*: ad Illustr. Ab-

batem Ludovicum de la Vergne de Treſſan, cum Theſes Philoſophicas pro laureâ artium propugnaret in Collegio Marchiano, anno 1686. die 25. Auguſti, Carmen.

4°. In Natalem Hieronymi Bignon, Carmen. 1698.

3°. *Diſſertation Hiſtorique ſur les Faſtes.* Dans les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, Tome I. pag. 60.

4°. *De la Vie privée des Romains ; c'eſt-à-dire, ce qu'un Particulier menant une vie commune, faiſoit dans le cours d'une journée, les heures ajuſtées à notre maniére de compter : Ouvrage diviſé en trois parties.* Dans le même Tome, pag. 303. 318. & 321.

5°. *Nouvelle Explication d'un Paſſage d'Horace.* Dans les mêmes Mémoires, Tome II. p. 333.

6°. *Eclairciſſement ſur le* VER SACRUM, *ou* Printems Sacré *des Romains.* C'étoit, comme on l'a déjà obſervé dans le Catalogue des Ouvrages de M. Boivin

l'aîné, une Queſtion agitée dans l'Académie entre lui & M. l'Abbé Couture. *Dans l'Hiſtoire Tome III.* pag. 92.

7°. *Réflexions Critiques ſur le Chapitre V. du Livre VII. de Valére Maxime.* Ibidem, pag. 165.

8°. *Des Vétérans.* Diſſertation Hiſtorique. Dans les Mémoires, Tome IV. p. 281.

9°. *Diſſertation ſur un endroit du ſecond Livre de Denys d'Halicarnaſſe.* Ibidem, pag. 573.

10°. *De quelle maniére on pouvoit entendre les Orateurs Romains qui haranguoient dans la Place publique.* Dans l'Hiſtoire, Tome V. pag. 229.

11°. *Des Cérémonies de Religion pour leſquelles on a eu recours à la Dictature*, c'eſt-à-dire, *du Clou ſacré & des Féries Romaines.* Dans les Mémoires, Tome VI. pag. 190.

ELOGE

DE MONSIEUR L'ABBE' BOUTARD.

FRANÇOIS BOUTARD, fils d'un Marchand de Troyes en Champagne, y naquit au mois de Novembre 1664. & y fit ses Etudes au Collége des Peres de l'Oratoire. Il falloit qu'il eût marqué de bonne heure un grand goût pour les Lettres; qu'il en eût même donné quelque preuve éclatante, puisque dans un Mémoire écrit de sa main, & que nous rapporterons bientôt, il articule qu'en 1686. M. le Duc de Montausier, & M. Fléchier Evêque de Nismes, l'excitérent à tra-

1729. Assemblée publique d'après Pâques.

duire les Auteurs de l'Hiſtoire Auguſte. Mais, quelque flatteuſe, quelque preſſante que dût être une pareille invitation pour un jeune homme de vingt-deux ans, à peine arrivé à Paris ; il s'en tint à une ſimple Diſſertation ſur le caractére de ces Hiſtoriens ; & ſept ou huit années ſe paſſérent encore, ſans qu'il pût ſe fixer à aucun état. Enfin, après bien des incertitudes, il entra en 1694. chez M. de Francine, Grand Prévôt de l'Iſle, pour y être Précepteur de M. de Villepreux ſon fils ; & ce fut dans les momens de loiſir que cet emploi lui laiſſoit, que ſon génie poëtique ſe déclara. Il ſe trompa ſeulement dans la premiére application qu'il en fit. Il compoſa une Ode Françoiſe en l'honneur de Madame de Maintenon ; l'Ode ne réuſſit pas : & dés-là, il ſe crut deſ-

tiné

tiné à la Poësie Latine, où effectivement il fut plus heureux.

Le voisinage de M. de Francine, l'avoit mis à portée de faire connoissance avec Mlle Mauléon, amie particuliére de M. Bossuet Evêque de Meaux. Elle se plaisoit à élever des pigeons ; & tous les ans elle en envoyoit un certain nombre des plus beaux à M. de Meaux, le jour de sa fête. M. l'Abbé Boutard épia le moment de leur mission, & persuada sans peine à Madlle Mauléon de les rendre porteurs d'une Ode Latine, à la louange de son illustre ami. Le bouquet fut parfaitement bien reçû ; M. de Meaux voulut connoître le Poëte : il lui fit accueil, & le mena passer quelques jours à sa belle maison de Germigny. Aussitôt nouvelle Ode, *GERMINIACUM*, *la Description de Germigny* ; & M. de

d'un an au Séminaire, & revint Prêtre. A son retour, le Roi convertit en pension les mille livres qu'il lui avoit d'abord accordées, à titre de gratification. Il le nomma ensuite à l'Abbaye de Boisgroland, Diocèse de Luçon, & lui donna enfin, lors du renouvellement de 1701. une place dans cette Académie, où sa pension fut attachée.

Les Poëtes s'acquittent d'autant plus aisément envers leurs bienfaicteurs, qu'ils sont persuadez que leur reconnoissance les immortalise. Celle de M. l'Abbé Boutard se signala par presque autant d'Odes nouvelles, que la suite du Regne du Roi lui offrit d'événemens à célébrer; & sur la fin, il s'y donna le titre de *Poëte de la Famille Royale*, VATES BORBONIDUM.

Horace fut celui des anciens qu'il

s'attacha le plus à imiter. Il convenoit qu'il ne pouvoit choisir un meilleur modéle dans le genre de Poësie qu'il avoit embrassé ; mais il se flattoit bien aussi de lui avoir rendu quelques bons offices dans ses imitations. Il croyoit encore lui ressembler par les sentimens, comme par les expressions ; par la taille, par les traits du visage, & par tout ce qui pouvoit caractériser parmi nous un de ses véritables héritiers ; *Venusini pectinis hæres.* C'est ainsi qu'il s'annonce dans la plûpart de ses Ouvrages Lyriques.

Dés qu'il avoit mis la derniére main à une Piéce, il l'apportoit à l'Académie, & dans quelque Assemblée publique, par préférence aux Assemblées particuliéres, où l'on peut être interrompu : il la lisoit ensuite dans diférentes maisons, &

finissoit par la faire imprimer à ses dépens, en assez grand nombre pour n'en laisser à desirer à personne. Mais, comme on sçait quel est le sort ordinaire des feuilles volantes, elles pourroient être dés à présent fort difficiles à rassembler.

Au reste, il avoit travaillé à quelques autres Ouvrages d'une espéce toute diférente; & comme il nous en instruit lui-même dans le Mémoire de sa main, que nous avons annoncé au commencement de cet Eloge, nous y passons; & nous n'avons différé d'y passer, que pour rapporter ce qui n'y étoit pas assez expliqué, & tel que nous avons crû devoir y ajoûter pour une plus grande intelligence.

COPIE DU MÉMOIRE présenté au Roi en l'année 1728. par M. l'Abbé Boutard.

SIRE,

L'Abbé Boutard, Pensionnaire de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, qui travaille depuis plus de quarante ans pour l'Eglise, pour l'Etat, & pour la Littérature, représente à Votre Majesté qu'il a besoin d'un prompt secours, qui l'indemnise, & qui lui donne moyen de continuer ses travaux, dont voici le détail.

Il fut excité par M. le Duc de Montausier, & par M. Fléchier Evêque de Nismes, à traduire les Auteurs de l'Histoire Auguste. La Dissertation En 1686.

qu'il composa sur le caractére de ces Ecrivains, a été lûe à l'Académie.

En 1694. *Il fit imprimer un Essai de Poësie Lyrique, & l'année suivante, les Descriptions des Maisons Royales, en Odes Latines, qui eurent quelque réputation. Celles de Marly & de Trianon, qui parurent les premiéres, furent traduites en François par Monseigneur le Duc de Bourgogne, & par le Roi d'Espagne, lors Duc d'Anjou, sous les yeux de feu M. l'Abbé Fleury, Sous-Précepteur des Enfans de France.*

En 1697. *Il fut employé par feu M. Bossuet Evêque de Meaux, à mettre en Latin la Relation du Quiétisme; & cette Version fut envoyée à Rome pour l'éclaircissement de la vérité, avant la décision de l'affaire.*

En 1698. *Il fut engagé par le même Prélat à entreprendre une Version Latine de son Histoire des Variations. Ce sçavant*

Evêque, qui avant que de mourir en avoit vû la Préface traduite avec les deux premiers Livres, encouragea l'Auteur à achever ce grand Ouvrage, dont il prévoyoit l'utilité pour la Religion Catholique, s'il étoit répandu en Angleterre, en Allemagne, & dans les Pays du Nord, où la Langue Latine est familiére.

M. le Cardinal de Rohan, qui en a lû quelques endroits, ne doute point du fruit qu'il produiroit dans le Diocèse de Strasbourg.

Il reçut un ordre du Roi, qui étant informé du succès de ses Poësies Latines, lui commanda de cultiver ce genre de Littérature, suivant la Lettre qui lui fut écrite le quatre Février de cette année par M. de Pontchartrain Secretaire d'Etat. En 1703.

C'est en exécution de cet ordre qu'il composa dans la suite pour le Roi, la

Famille Royale, & plusieurs Princes de l'Europe, diférens Ouvrages de Poësse, qui ont été lûs dans l'Académie, imprimez, répandus dans les Pays Etrangers, & traduits en diverses Langues.

En 1706. *Il traduisit en François la sçavante Préface de feu M. l'Evêque de Meaux sur les Pseaumes de David, pour Madame la Dauphine, lors Duchesse de Bourgogne.*

En 1708. *Il fut invité par M. le Cardinal d'Estrées, à ramasser dans un volume les Préceptes de Morale dispersez dans les Oeuvres d'Horace, & il y travailla.*

En 1710. *Il fut exhorté par le feu Pape Clément XI. à mettre au jour la Version Latine de l'Histoire des Variations.*

Ce grand Pontife, qui en connoissoit l'importance, voulut bien en agréer la Dédicace, suivant la Lettre que M.

le Cardinal Paulucci écrivit à l'Auteur le sixiéme Juin de la même année, par ordre de Sa Sainteté; mais l'impression en a été retardée jusqu'ici, faute de fonds.

Pour se conformer aux intentions du même Pape, à qui ses Poësies ne déplûrent pas, il paraphrasa en Odes Latines les plus beaux endroits de la Sainte Ecriture. Sa Sainteté, à qui elles ont été envoyées, en a paru satisfaite, suivant les réponses du même Cardinal Paulucci. En 1711.

Il fit plusieurs Médailles, qui lui furent demandées par l'Electeur de Cologne sur diférens sujets. En 1714.

Il fut sollicité par M. l'Ambassadeur d'Espagne, de lui donner le dessein d'une fête pour la naissance de l'Infant Dom Carlos, & elle fut envoyée à Madrid. En 1716.

Il eut ordre de feu M. le Duc d'Or- En 1717.

léans, lors Régent, de mettre en Latin le Manifeste de la derniére guerre, pour le répandre plus aisément dans les Pays Etrangers. Cette Version fut lûe au Prince, qui en parut content, & en garda une copie manuscrite.

En 1720. *Il fut conseillé par feu M. le Cardinal du Bois, de traduire en Latin, pour la réunion des deux partis, le dernier corps de Doctrine de M. le Cardinal de Noailles, approuvé de Mrs les Cardinaux & Evêques de France, dont il est signé.*

En 1722. *A l'instigation de M. le Duc d'Ossone, lors Ambassadeur d'Espagne, il a donné & conduit le dessein de la Fête représentée sur la Riviére, au sujet du Mariage du Roi, & il en a composé la Description envoyée à Sa Majesté Catholique, qui lui en a marqué une entiére satisfaction, par la Lettre dont elle l'a honoré le vingtiéme Avril de la même année.*

Il a donné la Description de Chantilly, qu'il a faite pour M. le Duc de Bourbon, & qu'il a présentée à Votre Majesté. En 1724.

Il seroit à souhaiter que les gens de Lettres, les Auteurs sur-tout, laissassent ainsi, non par rapport à leurs besoins, mais pour la satisfaction de leurs successeurs, des mémoires exacts, sur le nombre, les dattes & l'occasion de leurs Ouvrages. Qu'ils épargneroient de peine, & peut-être de mensonges à leurs Commentateurs ! Le Public s'accoutumeroit bientôt à démêler dans ces Mémoires les moindres traces de l'amour propre; & dans la crainte qu'il ne s'en vengeât quelquefois sur la vérité même, l'Eloge des Académiciens consisteroit principalement à relever des circonstances

honorables, que leur modestie auroit supprimées, ou passées trop légérement.

M. Boutard mourut à Paris le neuviéme du mois dernier d'une hydropisie de poitrine, causée, à ce que l'on croit, par des remédes qu'il avoit faits pour se guérir de la Goute. Il étoit dans sa soixante-cinquiéme année.



CATALOGUE DES OUVRAGES DE M. L'ABBE' BOUTARD.

Le Mémoire que M. l'Abbé Boutard avoit fait lui-même de ses Ouvrages, semble dispenser d'en donner un nouveau Catalogue ; mais comme il y en a plusieurs qu'il a peut-être supprimez à dessein, ou qu'il n'a pas jugez assez importants, nous allons indiquer ceux qui sont venus à nôtre connoissance ; car étant la plûpart imprimez sur des feuilles volantes dissipées dans le tems même, il est difficile de les rassembler, & de se les rappeller exactement : voici ceux dont on a les titres.

1°. *Illustrissimo Ecclesiæ Principi*, Jacobo Benigno Bossuet *Meldarum Episcopo, ne scribere desinat*, *Ode*. Parisiis, 1694. in-4°. avec une Traduction anonyme en Vers François.

2°. *Ad Musas, ut doctissime Meldensium*

Episcopo Benigno Bossuet *perenne statuant Monumentum*, *Ode*. Paris. in-4°.

3°. *Eminentissimi Viri* Armandi Richelii *Cardinalis Mausoleum Sorbonicâ in æde positum*, *Ode*. Ibidem, in-4°.

4°. Trianæum, *Ode*. Ibidem, in-4°.

5°. *Description de la Riviére de Marli*, *en Vers François*. Dans le *Recueil de Vers choisis* publié par le P. Bouhours, in-12.

6°. *In Equestrem Statuam Ludovici Magni positam in Urbe. Anno* 1699. Ibidem, 1700. in-4°. avec une Traduction en Vers François par le sieur de Bellocq.

7°. *Ad Clariss. Virum* Philippum de Courcillon de Dangeau, *supremum Ordinum S. Lazari Hierosolymitani*, *Montisque Carmeli Magistrum*, *solenni ritu Equites creantem*, *Ode*. Parisiis, 1701. in-4°. avec une Traduction en Vers François par l'Abbé du Jarry.

8°. *Serenissimo Delphino*, *ut properet adolescere*, *Ode*. Cette Ode est imprimée

avec

avec une Traduction en Vers François, par M. *Billet de Faniére*, dans le Livre intitulé : *Régles de la Versification Françoise, par* de Chalons. *Paris*, 1716. in-12.

9°. *Carmina è Thesauro Regio Pensionem extorquentia*. Ibidem, 1710.

10°. *Uraniæ Vaticinium, Ode*. Ibidem, 1713. in-4°. & réimprimé dans le *Journal Littéraire de la Haye*, mois de Mai & Juin 1713.

11°. *Ad Ludovicum XV. Oleo cœlesti inunctum, Ode*. Paris, in-4°.

12°. *Sancto Andreæ Apostolo, Hymni tres*. Ibidem, in-4°.

13°. *Sancto Clementi Pontifici & Martyri, Hymni quatuor*. Ibidem, in-4°.

Voici le sujet & la date des autres Odes Latines de M. l'Abbé BOUTARD.

Sur le Renouvellement de l'Académie Royale des Inscriptions & Médailles, 1701.

Sur la Naiſſance du ſecond Duc de Bretagne, 1707.

A M. Bignon Conſeiller d'Etat, ſur ſa nomination à la Prévôté des Marchands de Paris, 1717.

A M. Begon Intendant de la Rochelle, au nom de l'Iſle de Rhé, 1711.

Sur la Paix, 1713.

Aux Princes Chrétiens, pour les encourager à la défenſe de l'Iſle de Malthe menacée par les Turcs, 1714.

Sur la mort de Louis XIV. 1715.

A S. A. R. Monſeigneur le Duc d'Orléans Régent, 1715.

A M. le Duc d'Antin Préſident du Conſeil du dedans du Royaume, 1715.

Au Prince des Aſturies, 1716.

A S. A. R. Monſeigneur le Duc d'Orleans, ſur la nouvelle Gallerie du Palais Royal, 1717.

A M. le Prince de Conty ſur ſa Maiſon d'Iſſy, 1718.

Sur le retour du Roi à Versailles, 1722.

Au Pape à l'Occasion du nouveau Jubilé, 1725.

A l'honneur des Sçavans Freres Pithou, originaires de Troyes, comme l'Auteur, 1725.

Il composa dans la même année, une Epitre *Dédicatoire au Clergé de France, de sa Traduction Latine de l'Histoire des Variations de feu M. Bossuet Evêque de Meaux*.



ELOGE
DE MONSIEUR
DE LA LOUBE'RE.

1729. Assemblée publique d'après la S. Martin.

SIMON DE LA LOUBE'RE, fils d'un des principaux Officiers du Présidial de Toulouse, y naquit au mois de Mars 1642. & y fit ses Etudes au Collége des Jésuites, où il avoit un oncle célébre par son érudition. M. de la Loubére le pere, qui étoit aussi homme de Lettres, n'épargna rien pour donner à son fils l'éducation dont on le jugea digne dés ses premiéres années, mais il ne vêcut pas assez longtems pour recueillir le fruit qu'il avoit lieu d'en espérer. La mere fut plus heureuse;

Elle étoit Bertrand en ſon nom, & de la même famille que le Cardinal Bertrand, qui fut Premier Préſident, d'abord du Parlement de Toulouſe, enſuite de celui de Paris, & enfin Garde des Sceaux ſous Henri II. C'étoit une femme de mérite, & qui aſſez occupée, ce ſemble, des diſcuſſions d'affaires que ſon mari lui avoit laiſſées, ne déſeſpéra pas d'animer encore, & de ſuivre par elle-même les études d'un jeune homme qui étoit déja en Rhétorique; chaque jour elle lui en faiſoit rendre un compte exact. M. de la Loubére, à qui cette inſpection paroiſſoit génante, & peut-être déplacée, ſe flatta qu'au moins elle ne dureroit pas; & comme il liſoit alors dans le Grec les Poëmes d'Homére, dont il étoit enchanté, il y ajoûtoit le malin plaiſir de lui en réciter ſoir &

matin un grand nombre de Vers, perſuadé qu'un langage ſi extraordinaire pour elle, mettroit bientôt ſa patience à bout. Il ſe trompa, l'attention de ſa mere ſe renouvelloit ſans ceſſe, & augmentoit au point, qu'il ne pût s'empêcher de lui en marquer ſon étonnement, & de lui avouer de bonne foi quel avoit été ſon projet. Elle répondit à cet aveu par un autre qui ne le ſurprit pas moins, c'eſt qu'inſenſiblement elle avoit pris un tel goût à l'harmonie de ces Vers Grecs, que quand il ne lui en réciteroit plus par devoir, elle lui en demanderoit quelquefois par amitié.

Ce que l'on ſçait encore de ces premiers tems de M. de la Loubére, c'eſt qu'à l'âge de quinze à ſeize ans il avoit compoſé une Tragédie Latine, dont le ſujet étoit tiré de

l'Ecriture Sainte, & une Comédie Françoise imitée de Plaute, & qu'il les supprima toutes deux, lorsque venu à Paris, répandu dans le monde, fréquentant le Théatre, le Barreau & les gens de Lettres, il sentit la foiblesse de ces essais.

L'envie de se perfectionner, & sur-tout de se polir, l'engagea particuliérement à faire sa cour aux Dames, & ce fut dans cet innocent commerce qu'il composa une infinité de Vers tendres & galants, que les meilleurs Musiciens s'empressoient de mettre en air, & que tout le monde chantoit ensuite; de sorte qu'il eût été, disoit-il, le plus grand Chansonnier de France, si les Opéra n'étoient venus lui en enlever la gloire; il la leur céda volontiers, parce qu'il cherchoit d'ailleurs à s'occuper de quelque chose de plus

férieux. Il s'appliqua à la connoiſſance du Droit public & des intérêts des Princes ; & lorſque M. de S. Romain fut nommé Ambaſſadeur en Suiſſe, il demanda M. de la Loubére pour Sécretaire de l'Ambaſſade, & joignit au témoignage authentique des ſervices qu'il avoit rendus en ce pays-là, celui de s'y être fait généralement eſtimer, quoiqu'il ne bût preſque que de l'eau.

Peu de tems après, le Roi, qui avoit de grandes vûes pour l'établiſſement de la Religion & du Commerce dans le Royaume de Siam, y envoya M. de la Loubére avec le titre d'Envoyé Extraordinaire. Il partit de Breſt le premier Mars 1687. il arriva à Siam à la fin de Septembre, il y reſta juſqu'au mois de Janvier ſuivant ; & dans cet intervalle, qui ne fut que d'environ trois mois, il raſſembla des

notions ſi exactes ſur l'Hiſtoire & la Nature du pays, ſur l'Origine, la Langue, les Uſages, les Mœurs, l'Induſtrie & la Religion des habitans, que la Relation qu'il en publia à ſon retour, quoique précédée de trois ou quatre autres, fut bientôt regardée comme l'unique. Il faut cependant obſerver qu'on s'étoit attendu à trouver dans cette Relation des choſes merveilleuſes, preſque incroyables; que M. de la Loubére le ſçavoit, qu'il n'ignoroit pas même qu'il y avoit alors une ſorte de politique ou d'intérêt, à ménager ſur cela, la prévention & la crédulité publique; & que loin de ſe prévaloir d'un avantage ſi cher aux voyageurs, ſi l'on mettoit à part les réflexions dont il a ſoin d'accompagner le récit de tout ce qu'il a vû, appris, examiné à ſix mille lieues au

loin, on trouveroit qu'il le rend avec la candeur & la ſimplicité d'un homme qui ne ſeroit jamais ſorti de ſon pays.

Quand le diſcernement égale ainſi l'amour de la vérité, il reléve & ennoblit le courage de la dire, & c'eſt ce qui fit encore jetter les yeux ſur lui pour aller, ſans caractére, exécuter une commiſſion ſecréte en Eſpagne & en Portugal. L'objet principal de la commiſſion étoit, ſans doute, de connoître & de préparer les moyens de détacher ces deux Cours de l'alliance qui venoit de produire la révolution d'Angleterre, & qui avoit rallumé la guerre dans toute l'Europe. Malheureuſement ce deſſein tranſpira par quelque voie indirecte, peut-être par le ſeul ſoupçon. M. de la Loubére fut arrêté à Madrid, & n'eut la liberté

de revenir en France, que parce qu'on y usoit de représailles sur tous les Espagnols qui s'y trouvoient.

Ce fut au retour de ce voyage d'Espagne que M. de la Loubére, qui étoit déja en liaison avec M. le Chancelier de Pontchartrain, alors Contrôleur Général des Finances, & Secretaire d'Etat de la Marine, s'attacha entiérement à lui, pour être auprès de M. le Comte de Pontchartrain son fils, reçu en survivance de la Charge de Secretaire d'Etat. Il l'accompagnoit dans ses tournées, il mêloit à ses travaux particuliers des récits instructifs & curieux, des lectures sçavantes, & lui rendoit le poids des affaires agréable & léger par le caractére de son esprit qui étoit l'un & l'autre, & même un peu singulier, ce que M. le Chancelier de Pontchartrain tour-

noit toujours en éloge ; & à dire le vrai, il faut néceſſairement un peu de ſingularité dans l'eſprit, pour lui donner à tout moment cette eſpéce de nouveauté qui en fait le charme.

Comme cet attachement paroiſſoit ne laiſſer aucun doute ſur l'envie qu'avoit M. de la Loubére de fixer ſon ſéjour à Paris, l'Académie Françoiſe le nomma en 1693. pour y ſuccéder à M. l'Abbé Tallemant l'aîné ; & l'année ſuivante il fut nommé à une autre place dans cette Compagnie, qui n'étoit encore compoſée que de huit Académiciens, mais tous Penſionnaires, & tous de l'Académie Françoiſe : cependant, ce qu'on appelle communément maladie du pays, le gagnoit peu à peu, & ſoit qu'il s'en apperçût ou non, il n'en parloit que comme d'un ſentiment généreux qui l'intéreſſoit à la

gloire du lieu de sa naissance. Il commença d'abord par solliciter le rétablissement de l'Académie des Jeux Floraux, qui autrefois si célébres à Toulouse, y avoient dégénéré depuis plus d'un siécle en un petit nombre d'assemblées tumultueuses, où l'on ne distribuoit plus que quelques Prix modiques, peu propres à exciter l'émulation. Il rechercha avec un soin extrême l'origine de ces Jeux, & il en démontra l'utilité avec tant d'évidence, que pour les mieux rappeller à leur ancienne splendeur, on le chargea d'en dresser lui-même les nouveaux Statuts, les Lettres Patentes, & jusqu'à la liste des Académiciens, où personne, assûrément, ne méritoit mieux que lui d'avoir une place distinguée; mais sa modestie ne lui permit pas de se nommer en aucun endroit, &

il fallut que l'Académie en corps réparât cette obmiſſion, en lui déférant d'une commune voix la premiére place qui viendroit à vacquer: à la vérité il l'accepta avec joie ; il fit plus, il alla l'en remercier, & cette démarche fut comme le ſignal de ſa retraite, qu'une autre impreſſion de l'air natal acheva de déterminer. Il trouva à Toulouſe une parente aimable, & du nom de Bertrand; il oublia qu'il avoit près de ſoixante ans, il l'épouſa, & ne revint à Paris, à diverſes repriſes, que pour y arranger ſes affaires, & s'affranchir de plus en plus des engagements qui pouvoient l'y retenir.

M. de la Loubére, rendu à ſa Province, y fit longtems l'honneur & le plaiſir des meilleures compagnies; il y devint l'arbitre de ces mêmes Jeux Floraux, dont il avoit

été le restaurateur, & il le devint par la seule supériorité de son goût & de ses connoissances.

Plus capable que jamais de donner des conseils & des régles pour la perfection de l'Eloquence & de la Poësie, il en fournissoit encore des modéles dans les fréquents discours qu'il prononçoit, & dans les Vers qui lui échapoient de tems à autre ; Vers qui étoient toujours pleins de sens & de feu, d'une morale sage & délicate, souvent même d'une galanterie fine, qui ne se ressentoit point de son âge, quoiqu'il en parlât volontiers.

Il sçavoit non seulement le Latin & le Grec, dont nous avions oublié de dire que dans sa jeunesse il avoit composé, pour son usage, une Grammaire & des Racines en Vers François, dans le goût de celles de

Port-Royal ; il ſçavoit encore parfaitement l'Italien , l'Eſpagnol , l'Allemand.

Son talent pour la Poëſie ne ſe bornoit pas non plus aux petits Vers dont nous avons parlé , Chanſons , Madrigaux ; il a laiſſé un aſſez gros Recueil de Sonnets , d'Odes , d'Elégies , & d'autres Oeuvres poëtiques , toutes réguliéres en leur genre , car il ne pouvoit ſouffrir les Vers irréguliers , il les appelloit le libertinage des rimes.

Ceux qui ne connoiſſoient que médiocrement M. de la Loubére , croyoient que c'étoit-là toute ſon occupation , & ce n'étoit qu'une partie de ſes amuſements. Depuis nombre d'années , il s'exerçoit ſans relâche ſur ce que les Mathématiques ont de plus abſtrait & de plus ſublime ; mais , ne cherchant par

cette

cette étude qu'à découvrir des vérités utiles, il ne s'en entretenoit qu'avec des personnes capables d'en juger, ainsi c'étoit une chose presque ignorée dans la Province, & comme réservée à un petit nombre d'amis sçavants, avec qui il avoit toujours ici d'étroites relations. Il consentit, peu de tems avant sa mort, qu'on publiât un Traité qu'il avoit fait *de la Résolution des Equations*, ou *de l'Extraction de leurs Racines*; on l'imprime actuellement, & le Censeur Royal, sur l'approbation de qui le Privilége en a été expédié, M. Saurin, en a porté le jugement le plus avantageux.

Il mourut le vingt-sixiéme Mars dernier âgé de quatre-vingt-sept ans révolus, & la nouvelle de sa mort, toute vraisemblable, toute sûre qu'elle étoit, eut grand besoin de confir-

mation, parce que depuis longtems il s'en répandoit presque tous les ans de faux bruits, fondez sur ses plus légéres indispositions, & sur la crainte qu'on avoit de le perdre; car indépendamment des talens, la douceur de ses mœurs & la sûreté de son commerce, faisoient qu'il n'étoit pas possible de le connoître sans lui être extrémement attaché. On dit que lorsqu'au sortir de quelque maladie, il rendoit graces à Dieu pour sa convalescence, il le remercioit principalement de la bonté qu'il avoit de le laisser jouir encore de ses amis, & que quelques-uns d'entre eux, lui faisant un jour remarquer obligeamment, qu'âgé & malade comme il l'étoit, il n'avoit point du tout les mains tremblantes, ce que le vulgaire croit être le sort des parjures, il leur répondit qu'aussi

n'avoit-il jamais fait de faux serment, pas même en amour.

Il a survécu d'un an sa femme, & n'en a point laissé d'enfans ; sa mort n'a de même produit aucun changement dans cette Académie, parce que depuis l'année 1705. il n'y avoit plus que le titre de Pensionnaire Vétéran.



CATALOGUE DES OUVRAGES de M. DE LA LOUBE'RE.

1°. *Du Royaume de Siam.* Paris, 1691. 2. vol. in-12. & réimprimé la même année à Amsterdam. Les Exemplaires qui portent les dates de 1700. & de 1713. sont de cette même édition d'Amsterdam de 1691. dont on a seulement changé les Frontispices.

2°. *Discours prononcé à l'Académie Françoise à sa réception le 25. Août* 1693. Paris, in-4°. & dans les Recueils de cette Académie.

3°. *Lettres écrites par Jacques Benigne Bossuet, Armand Jean le Bouthillier de Rancé, & M.* ** (de la Loubére) pour servir de réfutation aux bruits que les Religionaires ont répandus touchant la mort de M. Pélisson. Toulouse, 1693.

in-4°. c'est M. de la Loubére qui a publié ce Recueil.

4°. *Traité de l'Origine des Jeux Floraux, avec les nouveaux Statuts, les Lettres Patentes, & la Liste des Académiciens.* Toulouse, 1715. in-12. C'étoit M. de la Loubére qui avoit dressé ces nouveaux Statuts.

5°. *De la Résolution des Equations, ou de l'Extraction de leurs Racines.* Paris, 1732. in-4°.

6°. Il a laissé un Recueil Manuscrit de Poësies Françoises de toute espéce.



ELOGE
DE M. L'ABBE'
DE BOISSY.

1729. Assemblée publique d'après la S. Martin.

JEAN-BAPTISTE THIAUDIERE DE BOISSY naquit à Paris le vingtiéme d'Octobre 1666. & fut le sixiéme des enfans de Pierre Thiaudiére, qui avoit été Sécretaire des Finances de la Reine-Mere Anne d'Autriche. Il perdit son pere de très bonne heure, mais son éducation ne fut pas négligée : Claude Thiaudiére son frere aîné, qui, à l'âge de vingt-sept ans, étoit déja Sécretaire de confiance de M. le Premier Président de Novion, prit soin de ses études ; il les lui fit faire au

Collége des Jésuites, où il avoit été lui-même élevé; & quand il eut achevé sa Rhétorique, un de ses oncles, Religieux Bernardin, Prieur de l'Abbaye de Cercamp en Artois, l'y mena & l'y retint pendant quelques années. Naturellement plein d'esprit, & avide de sçavoir, il fut bientôt dans une liaison intime avec le Bibliothécaire, homme plus intelligent dans ce métier que le lieu ne sembloit le comporter, & qui profitant de la facilité qu'il avoit d'y faire venir en droiture toutes sortes de Livres de Hollande, en recevoit continuellement pour la maison, pour lui, pour ses amis. L'Abbé de Boissy, neveu du Pere Prieur, s'arrachoit aux dissipations séduisantes d'une riche Abbaye de Moines, pour passer les jours, & souvent les nuits entiéres à lire, à extraire & à

conférer, particuliérement les Livres de Théologie & de Belles-Lettres, qui étoient ceux qui picquoient le plus sa curiosité; & quand on le renvoya à Paris, sa famille; Mrs Despréaux, Racine, Fourcroix & les autres amis de son frere, qui craignoient qu'il n'eût au moins perdu tout son tems, furent d'autant plus étonnez des connoissances qu'il avoit acquises, qu'il ne les devoit qu'à lui seul. On lui fit reprendre le cours de ses Etudes, & il s'y distingua par des progrès si rapides, & en même-tems par des moeurs si douces, si réglées, que l'émulation, l'estime & le respect qu'il inspiroit à ses condisciples, passérent jusqu'à ses Maîtres, & qu'ils en rappellérent si longtems le souvenir, que cette habitude subsistoit encore dans toute sa force, lorsque M. l'Ab-

bé de Soubize, aujourd'hui Cardinal de Rohan, moins âgé de douze ans que l'Abbé de Boiſſy, donna en ce genre un nouveau ſpectacle aux Muſes, un Prince formé par les Graces, & qui pouvant ne devoir qu'à ſon nom les plus grandes dignités du ſiécle, ne ſongeoit qu'à s'en rendre digne par cette application conſtante, & ces ſuccès éclatans qui prêtent quelquefois au mérite d'un ſimple particulier, le droit de faire violence aux honneurs & à la fortune. Ce qu'il entendoit dire de l'Abbé de Boiſſy lui fit ſouhaiter de le connoître, & dés qu'il le connut, il ſouhaita de ſe l'attacher: ce ne fut pas en vain, il l'engagea à ſe charger de l'éducation du Prince Maximilien ſon frere, & elle répondit à tout ce que l'on devoit attendre de ſon zèle & de ſa capacité. Il

forma en lui un Militaire aimable & vertueux, qui, joignant à la valeur & aux graces héréditaires dans sa famille, un cœur plein de sentimens, & un esprit orné de mille connoissances, fit sentir vivement sa perte à la journée de Ramilly.

Un autre sujet de la plus grande espérance, M. le Prince de Soubize, fut encore confié aux soins de l'Abbé de Boissy, & il cultiva si habilement les heureuses dispositions de ce nouvel Eléve, qu'il sembloit avoir restitué en lui seul tout ce que des morts glorieuses, mais prématurées, avoient enlevé à sa maison dans une longue suite de Campagnes. Les larmes qu'il a fait verser à son tour, & qui ne sont pas encore toutes taries, disent plus éloquemment que nous ne le sçaurions faire, que ce sont les années, & non les

vertus qui lui ont manqué.

Dans l'intervalle de ces deux éducations, & après la derniére, M. le Cardinal de Rohan employa l'Abbé de Boiſſy à quantité de choſes qui lui étoient importantes, & la plûpart perſonnelles ; il ſe fait un plaiſir d'atteſter qu'il a toujours trouvé dans le fonds de ſes connoiſſances, dans l'étendue de ſes lectures ou la fidélité de ſa mémoire, des reſſources promptes & aſſûrées pour tout ce qu'il ſouhaitoit. Il ajoûte que né avec un deſintéreſſement ſi abſolu, qu'il paroiſſoit incapable de former aucun deſir pour ſon propre avantage, il ne héſitoit point à parler, à inſiſter, dés qu'il s'agiſſoit de ſoulager un malheureux, d'être utile aux Lettres, ou de contribuer à la gloire de ceux à qui il s'étoit dévoué. L'occaſion la plus marquée qu'il en ait

eûe, & qu'il ne laissa pas échaper; fut en 1707. quand la fameuse Bibliothéque de M. de Thou, devenue celle de M. le Président de Menars, fut sur le point d'être vendue & dispersée dans les Pays Etrangers. M. l'Abbé de Boissy s'en inquiéta d'abord, comme d'un malheur public, puis faisant réflexion que personne n'étoit plus digne de recueillir ce précieux dépôt que M. le Cardinal de Rohan, il l'en pressa si vivement, que ses sollicitations prévalurent à toutes les difficultés de ce tems là, où l'on sçait que les vicissitudes d'une guerre opiniâtre & sanglante, épuisoient encore plus les grandes maisons que les fortunes particuliéres. Les fatigues d'un transport & d'un établissement si considérables roulérent toutes sur lui; il n'en fut point effrayé, il en fit au

contraire ses délices, & non content d'avoir assûré ce trésor aux Sçavans de sa Nation, il s'appliqua à le leur rendre de jour en jour plus utile, soit en le disposant dans un ordre qui en facilite extrêmement l'usage, soit en y ajoûtant ce qui y manquoit pour le rendre un des plus complets de l'Europe.

Ces diférens travaux annonçoient avantageusement M. l'Abbé de Boissy à l'Académie des Belles-Lettres; il y fut reçû au mois de Février 1710. & quoique ses occupations courantes ne lui permissent pas encore d'y être aussi assidu qu'il l'auroit souhaité, non seulement il se rendoit à ses Assemblées le plus souvent qu'il lui étoit possible, mais il y apportoit des Ouvrages composez exprès: Il y en a deux entre autres, l'un sur les Expiations en usage chez

les Anciens, l'autre ſur les Sacrifices où ils immoloient des Victimes humaines, dont l'Académie a fait une mention honorable dans la partie hiſtorique du premier volume de ſes Mémoires; mais, à ces occupations, qui empêchoient M. l'Abbé de Boiſſy de ſe livrer totalement aux exercices de la Compagnie, ſuccédérent bientôt des infirmités qui l'en éloignérent encore plus, & qui l'obligérent enfin à y demander le titre de Vétéran : c'étoient des vapeurs, des migraines habituelles & de longues inſomnies, triſte appanage d'une vie ſédentaire & laborieuſe. Il s'en trouva un peu ſoulagé quelque tems avant ſa mort; il revint à l'Académie avec une ſorte d'aſſiduité & de complaiſance, & on s'y flattoit de le voir un jour abſolument guéri de maux qui dimi-

nuent ordinairement avec l'âge, lorſqu'au mois de Mai dernier il en eut des accès plus violents que de coutume, & accompagnez d'une fiévre, qui tantôt tierce, & tantôt continue, réſiſtoit à tous les remédes, & l'emporta le vingt-ſeptiéme Juin ſuivant, dans ſa ſoixante-troiſiéme année, & dans les ſentimens de la plus parfaite réſignation.

Son caractére dominant étoit une probité, une candeur, une innocence peu communes, & eſtimables, ſur-tout dans ceux qui ont, comme lui, ce goût fin & délicat, qui lui faiſoit auſſitôt démêler dans les Ouvrages d'eſprit, comme dans les productions de l'art, ce qu'il y avoit de grand, de beau, de vrai, d'avec ce qui n'en avoit que l'apparence.

CATALOGUE DES OUVRAGES de M. l'Abbé DE BOISSY.

1°. *Des Expiations en usage chez les anciens Grecs & Romains.* Dans l'Histoire de l'Académie des Belles-Lettres, Tome I. page 41.

2°. *Des Victimes Humaines.* Ibidem, pag. 47.

La Question *des Victimes Humaines* étoit agitée dans l'Académie entre M. l'Abbé de Boissy & M. Morin.



ELOGE

ELOGE

DE M. LE PRE'SIDENT DE VALBONNAYS.

JEAN-PIERRE MORET DE BOURCHENU, Marquis de Valbonnays, Premier Président de la Chambre des Comptes de Dauphiné, & fils de Pierre de Bourchenu, Doyen du Parlement de la même Province, naquit à Grenoble le vingt-troisiéme Juin 1651. & fit ses Etudes à Notre-Dame de Grace en Forèz, où les PP. de l'Oratoire ont un Collége, dont il augmenta beaucoup la réputation, par l'éclat avec lequel il y soutint des Théses générales de Philosophie, à l'âge de quatorze ans.

1730. Assemblée publique d'après Pâques.

Quelque envie qu'eût M. de Va
bonnays le pere, de former prom
tement dans son fils un Magistrat d
gne de le remplacer, il ne crut pa
devoir le livrer de si bonne heure
l'étude de la Jurisprudence; & con
me ce fils marquoit une grande pa
sion pour les voyages, il le mit e
état de faire agréablement celui d'I
talie. Il n'y porta d'un jeune hom
me que l'ardeur & l'empressemen
de tout voir; à cela près, il vit tou
en homme sensé, qui ne chargeo
point son Journal de bagatelles, mai
qui n'y obmettant rien de singulier
l'accompagnoit presque toujours d
remarques si judicieuses, qu'il s'e
est utilement servi jusques dans se
derniéres productions.

Il demeura environ six mois
Rome, & quelque peu plus à Ve
nise, parce que nous y avions alor

pour Ambaſſadeur M. de S. André, Premier Préſident du Parlement de Grenoble, qui ſe fit un plaiſir de le retenir, & qui le menoit avec lui dans toutes les cérémonies publiques : il ſe trouva entre autres, à celle où ce Miniſtre, quoiqu'homme de Robe, prit avec autant de courage que de dignité, le pas ſur le Marquis de la Fuentès Ambaſſadeur d'Eſpagne, qui vouloit s'arroger la préſéance. Le ſieur Amelot de la Houſſaye, qui a extrêmement détaillé ce fait-là dans ſes Mémoires, l'a égayé de quelques traits qu'il attribue à un jeune François qui accompagnoit l'Ambaſſadeur; & ce François qu'il ne nomme point, étoit, à ce qu'on prétend, M. de Valbonnays.

Il s'étoit flatté qu'à ſon retour d'Italie, on lui permettroit d'en-

treprendre quelque autre voyage : voyant ſon eſpérance trompée, il partit un jour, ſans rien dire, ſur un cheval d'emprunt, ſans autre fond que le peu qu'il avoit pû épargner ſur ſes plaiſirs, & ne donna de ſes nouvelles que quand il fut arrivé à Paris. Il n'étoit plus poſſible de lui refuſer des ſecours, auſſi lui en envoya-t-on, mais ſous la condition expreſſe, que dans trois mois au plus tard il reviendroit à Grenoble. L'argent fut reçû, & la condition mal exécutée. Le Voyageur, ſuivant toujours ſon premier objet, paſſa en Hollande, & de-là en Angleterre, où il trouva heureuſement M. le Comte de Canaples, dernier Duc de Leſdiguiéres, qui charmé d'accueillir un Gentilhomme de ſa Province, prit de lui un ſoin tout particulier, & le produiſit avec un air de

distinction à la Cour de Charles II. Un succès si peu attendu lui enfla le courage, au point que s'étant trouvé à la suite du Roi, lorsque S. M. B. alla visiter à la rade de Portsmouth sa Flotte, qui, jointe à celle de France, avoit ordre d'aller chercher les Hollandois jusques sur leurs côtes; il n'oublia rien pour obtenir la permission de passer sur l'Amiral ou le Vice-Amiral, & être spectateur du combat. Le Duc d'Yorck, qui commandoit la flotte, s'excusa de le recevoir sur son bord, parce qu'il y seroit trop exposé. Milord Sandwick, qui montoit le Vice-Amiral, s'en défendit par la même raison; mais, il lui procura une place sur un des Vaisseaux qui le suivoient immédiatement, & où effectivement il courut bien moins de danger; car le jour de l'action, qui commença

dés ſept heures du matin, & ne finit qu'à neuf du ſoir, Ruyter Amiral de Hollande, profitant de l'avantage du vent, fondit avec tant d'impétuoſité ſur l'Eſcadre rouge, qu'il y mit d'abord un grand deſordre. Le Duc d'Yorck fut obligé de changer trois fois de Vaiſſeau: Milord Sandwick, après en avoir pris deux à l'abordage, eut le ſien accroché par un Brulot, qui le fit ſauter en l'air avec tout ſon équipage; & quoi qu'à la fin, la victoire ſe déclarât hautement en faveur des deux Couronnes, ce ſpectacle, qui n'étoit rien moins qu'amuſant pour un ſimple curieux, fit une telle impreſſion ſur M. de Valbonnays, qu'il ne ſongea plus qu'à remplir les vûes de ſa famille; il revint à Paris, & ayant obtenu de ſon pere qu'il y feroit ſon cours de Droit, & qu'il y ſuivroit

quelque tems le Barreau ; il y fut très exact, & il ne s'y présentoit point de causes importantes, dont il ne lui envoyât le précis : non toutefois que ce fût son unique, ou même sa plus chére occupation ; il fréquentoit assidûment les Bibliothéques & les gens de Lettres ; il s'adonnoit encore très particuliérement à l'étude des Mathématiques, & il s'étoit logé à la porte de M. Ozanam, pour mieux profiter de ses Leçons & de son loisir.

Le séjour de la Province n'étouffa pas un goût si naturel & si déclaré : dés que son pere lui eût remis sa Charge de Conseiller au Parlement, il commença à tenir chez lui des Conférences d'Histoire & de Littérature, & s'étant joint à un de ses amis, qui n'avoit pas moins d'inclination pour les Mathématiques,

ils firent venir à frais communs M
Ozanam à Grenoble, & l'y retir
rent deux ans.

A quelque tems de là, M. de Va
bonnays eut l'agrément du Roi pou
la Charge de Premier Préfident d
la Chambre des Comptes de Dau
phiné, il y fut reçû en 1690. & le
fervices qu'il y rendit, lui valuren
en 1696. un Brevet d'honneur d
Confeiller d'Etat; mais une difgra
ce perfonnelle fuivit de près ce
avantages; fa vûe s'affoiblit infen
fiblement, & il devint tout-à-fa
aveugle.

Cet accident le toucha fans dou
te, mais, loin de troubler fa raifon
il ne fervit qu'à découvrir en lui le
reffources du Sage dans fes adve
fités.

M. de Valbonnays commenç
dés lors à faire par des organe

étrangers, plus de lectures que ses propres yeux n'en pouvoient faire dans ses plus beaux jours. Il orna sa mémoire d'une infinité de choses essentielles, qu'il s'étoit contenté de sçavoir qu'il trouveroit au besoin en tels & tels Livres. De là, une imagination plus vive & plus féconde, des réflexions plus étendues & plus solides, des projets utiles & suivis, une conversation pleine, soutenue, toujours variée, & qui faisoit d'abord sentir, à quiconque avoit du goût, l'extrême différence d'un homme d'esprit à ces compilateurs, qui pour en montrer un peu, font sans cesse des incursions violentes dans le travail d'autrui, & qui semblables à ces corps mal disciplinez, qui ne se signalent que par de grands dégats, loin d'enrichir jamais personne, ont eux-mêmes peine à vivre de leur butin.

Les Conférences que M. de Valbonnays tenoit chez lui devinrent auſſi plus réguliéres & plus fréquentes ; & quoique tous les honnêtes gens y fuſſent volontiers admis, il ſe propoſa de rendre ce bien plus général, en ſe chargeant lui-même d'un Ouvrage, dont la ſeule idée avoit ſon mérite dans une perſonne de ſon nom & de ſon rang, mais dont l'exécution ne ſembloit pas poſſible dans la ſituation où le réduiſoit la perte de ſes yeux. Cependant, l'étude qu'il avoit toujours faite de l'Hiſtoire de ſon pays, jointe à une connoiſſance particuliére des Titres conſervez dans les Archives de la Chambre des Comptes, & dans les divers Cartulaires de la Province, lui ſuffirent pour compoſer ſous le titre modeſte de Mémoires, l'Hiſtoire la plus exacte

& la plus circonstanciée que l'on eût encore vûe des Dauphins de Viennois de la troisiéme race, descendue des Barons de la Tour du Pin, depuis celui qui épousa la Dauphine Anne, seul rejetton des Dauphins de la Maison de Bourgogne, jusqu'à celui qui fit le transport de ses Etats à la Maison de France.

A la tête de cette Histoire, ou de ces Mémoires, dont la premiére édition se fit à Paris en 1711. en un volume *in-folio*, se trouvent cinq Discours préliminaires, l'un sur l'origine des Dauphins, trois autres sur la forme de gouvernement introduite par ceux de la troisiéme race dans l'administration de la Justice, dans la régie des Finances, & la maniére de faire la guerre; un cinquiéme sur le nom & les fonctions de plusieurs sortes de Magistratures,

que nous ne connoiſſons plus ; & à la ſuite de chacun de ces Diſcours, des actes de toute eſpéce, ſervant à juſtifier les diférents faits qui y ſont rapportez. On trouve de même, à la ſuite de l'Hiſtoire des Dauphins, près de trois cens autres titres qui en ſont la preuve & l'ornement, & qui accompagnez de ſçavantes Notes ſur l'établiſſement des Familles, ſur les Mœurs, les Loix & les Uſages du pays, répandent un grand jour ſur l'hiſtoire générale de ces tems là.

Cet Ouvrage, tout étonnant qu'il étoit déjà quand l'Auteur le publia pour la premiére fois, s'accrut ſi conſidérablement entre ſes mains, que quelques années après, il ſe trouva porté au double, & pour l'étendue de l'Hiſtoire, & pour le travail des Notes, dont la plûpart formoient en leur genre de curieuſes

Dissertations, & pour le nombre des Titres, qui passoit cinq cens. Il fut donc réimprimé en 1722. en deux volumes *in-folio*, & cette seconde édition, quoique munie comme la premiére d'un Privilége du Roi, se fit à Genéve, à cause de la proximité du lieu, qui lui rendoit plus faciles la correction & le renvoi des épreuves.

Il ne s'en tint pas encore là; remontant de proche en proche, de ces derniers Dauphins jusqu'à la naissance des Royaumes d'Arles & de Bourgogne, formez du débris des partages des enfans de Lothaire, dont le Dauphiné faisoit partie, il composa un troisiéme volume *in-folio* de l'Histoire de ses premiers Souverains, depuis Bozon & Louis son fils, qui le devinrent sur la fin du neuviéme siécle; il se disposoit à

le publier, & il avoit déjà demandé à l'Académie des Commissaires pour l'examen de son Ouvrage, quand la mort nous l'a enlevé.

Une telle occupation pouvoit remplir honorablement le loisir de tout autre Magistrat que M. de Valbonnays, même sans être aveugle, cependant il fournissoit à beaucoup d'autres choses. Les Journaux de France & ceux des Pays Etrangers, contiennent plusieurs de ses recherches sur divers points de la Littérature ancienne & moderne; & longtems avant que d'être dans une correspondance réglée avec cette Académie, où il fut admis en 1728. sous le titre unique de Correspondant honoraire, il lui avoit adressé des Dissertations sur des monuments singuliers, découverts dans sa Province ou aux environs; d'autres sur

des points de la Géographie du moyen âge, qu'on a présentement peine à fixer, comme par exemple, sur le lieu d'*Epaune*, où Sigismond Roi de Bourgogne assembla un Concile National, au commencement du sixiéme siécle; d'autres, sur l'origine, la famille & les actions de quelques hommes illustres, que le tems a presque fait oublier; tels, par exemple, que Raimond du Puy, Premier Grand-Maître Militaire de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem. Il avoit encore fait depuis quelques années, pour l'usage particulier de M. le Duc d'Orléans, & par ses ordres, un Nobiliaire de Dauphiné, composé de près de quarante généalogies des meilleures Maisons du pays, toutes fondées sur des titres authentiques, & accompagnées de notes, comme son Histoire même.

L'attention qu'il donnoit à l'exercice des fonctions de la Charge de Premier Président, ne lui permettoit pas non plus de confier à d'autres mains que les siennes le soin d'en deffendre les prérogatives, quand il en étoit question; & c'est à ce soin que nous devons un Mémoire qu'il fit imprimer en 1715. pour établir la Jurisdiction du Parlement & de la Chambre des Comptes de Grenoble sur la Principauté d'Orange. Enfin, le seul commerce littéraire qu'il entretenoit avec les principaux Sçavants de l'Europe, eût été capable de distinguer un homme de Lettres ordinaire; & le témoignage qu'ils rendoient tous de sa politesse & de son érudition, justifie l'espéce d'étonnement avec lequel feu M. Huet en a parlé dans ses Commentaires.

Comme

Comme il n'étoit pas marié quand il perdit la vûe, il se persuada que ce malheur lui seroit toujours plus aisé à soutenir dans le célibat, & rien ne put lui faire changer de sentiment; mais dans la crainte que l'intérieur de sa maison n'en devînt moins agréable, il y rassembla avec art tout ce qui pouvoit y retenir des amis de goût & de confiance; & trois fois la semaine il y donnoit des Concerts, qui y attiroient les personnes de la Ville les plus distinguées. Généreux, d'ailleurs, tendre & compatissant, il s'intéressoit dans tous les soulagements publics ou particuliers. Déjà de son vivant, il avoit constitué une somme de vingt mille livres pour la fourniture d'une certaine quantité de pain aux pauvres honteux de chaque Paroisse, & il n'y a dans Grenoble aucun Hô-

pital, aucune Maiſon Religieuſe, qui n'ait trouvé dans ſon Teſtament quelque marque utile de ſon ſouvenir. Pour ce qui eſt de ſes proches, il y avoit long-tems que ſuivant le degré de proximité & d'attachement, il les avoit aſſociez à la jouiſſance d'une partie de la fortune qu'il devoit leur laiſſer un jour.

Il mourut d'une rétention d'urine, le deux du mois dernier, âgé de ſoixante & dix-neuf ans, preſque révolus.



CATALOGUE DES OUVRAGES

DE M. LE P. DE VALBONNAYS.

1°. *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire du Dauphiné, ſous les Dauphins de la Maiſon de la Tour-du-Pin, où l'on trouve tous les Actes de Tranſport de cette Province à la Couronne de France; avec pluſieurs Obſervations ſur les Uſages anciens, & ſur les Familles, &c.* Paris, 1711. *in-folio.* Et réimprimez enſuite ſous le titre ſuivant.

2°. *Hiſtoire de Dauphine & des Princes qui ont porté le nom de Dauphin, particuliérement de ceux de la troiſiéme Race, deſcendus des Barons de la Tour-du-Pin, ſous le dernier deſquels a été fait le Tranſport de leurs Etats à la Couronne de France; avec les Titres ſervans de*

preuves ; & des Observations sur les Mœurs & Coutumes anciennes, & sur les Familles. Genéve, 1722. 2. vol. *in-folio.*

3°. *Mémoire pour établir la Jurisdiction du Parlement & de la Chambre des Comptes de Dauphiné sur la Principauté d'Orange.* Grenoble, 1715. *in-folio.*

4°. *Premiére Lettre sur une Inscription découverte à Lyon.* Dans les Mémoires de Trévoux, Mai 1715.

5°. *Seconde Lettre sur la même Inscription, où l'on établit la distinction de deux espéces de Gladiateurs dans la même personne qui fait le sujet de l'Epitaphe, avec quelques Remarques sur le mot* ASSIDARIUS. Dans les mêmes Mémoires, Juin 1715.

6°. *Troisiéme Lettre, où l'on examine le sentiment proposé sur la Formule* SUB ASCIA. Ibidem, Juin 1715.

7°. *Nouveaux Eclairciſſemens ſur le ſens de la même Epitaphe.* Ibidem.

8°. *Lettre ſur une Epitaphe Grecque.* Ibidem, Décembre 1716.

9°. *Nouvelle Explication d'un endroit de la neuviéme Satyre d'Horace, où il eſt parlé du trentiéme Sabat des Juifs.* Ibidem, Avril 1716.

10°. *Conjectures ſur une Inſcription ancienne qui ſe voit à* Ventavon, *à cinq lieues de Gap.* Ibidem, Avril 1728.

11°. *Deux Lettres, (l'une à M. Moreau de Mautour, l'autre à M. l'Abbé de Vertot) ſur ce que cet Abbé a dit du Dauphin Humbert dans ſon Hiſtoire de Malthe.* Dans les Mémoires de Littérature, recueillis par le P. des Moletz, Tome VI. premiére Partie. Paris, 1728. in-12.

12°. *Recherches concernant Raymon-Dupuy deuxiéme Grand-Maître de l'Ordre de Malthe.* Ibidem.

13°. *Recherches sur le lieu d'Epaune, où Sigismond Roi de Bourgogne assembla un Concile National au commencement du sixiéme siécle.*

14°. Il a laissé Manuscrit un troisiéme volume de l'Histoire de Dauphiné, & un Nobiliaire de cette Province.



ELOGE
DE M. L'EVESQUE DE METZ.

HENRY-CHARLES DU CAMBOUT, Duc de Coiſlin, Pair de France, Evêque de Metz, Commandeur de l'Ordre du S. Eſprit, & Premier Aumônier du Roi, naquit à Paris le quinziéme Septembre 1664. d'Armand du Cambout premier Duc de Coiſlin, & de Magdeleine du Halgoët, héritiére d'une grande Maiſon de Bretagne. 1733. Aſſemblée publique d'après Pâques.

De ſix enfants nez de ce mariage, & tous morts ſans poſtérité, il y avoit cinq garçons, dont M. l'Evêque de Metz étoit le dernier, & une

fille, qui a été la Duchesse de Sully, morte au mois de Janvier 1721.

De ces cinq garçons, deux moururent en bas âge, les trois autres furent mis en pension au Collége de Navarre, où il en mourut encore un, qui étoit le second, & qui portoit le petit collet. M. de Metz, alors Chevalier de Malte, quitta la Croix de l'Ordre, & se destina à l'Eglise, autant par les mouvements d'une piété déjà déclarée, que par les espérances que lui donnoient le crédit & l'amitié de l'Evêque d'Orléans son oncle, qui étoit Premier Aumônier du Roi, & qui a été depuis le Cardinal de Coislin.

Ce Prélat se chargea presqu'aussitôt de l'éducation de son neveu, & s'en chargea de maniére à n'en pas négliger les moindres détails. Aux exercices publics qu'il lui fai-

ſoit faire réguliérement tous les trois mois, ſur les différentes parties des Belles-Lettres qu'on lui enſeignoit, il joignit des conférences particuliéres beaucoup plus fréquentes, ſur les Mœurs, la Politeſſe, & les Sentimens qui devoient être un jour la baſe la plus ſolide de ſa fortune ou de ſa réputation; & cet aſſemblage, loin de nuire au progrès de ſes études ordinaires, les fortifioit de tout ce que la raiſon plus dévelopée peut ajoûter à l'eſprit naturel. Auſſi, ne fut-il pas obligé d'attendre la fin de ces mêmes études pour le produire à la Cour, il oſa l'y mener jeune encore, & il eut tout lieu de s'en applaudir. Complaiſant, empreſſé, poli ſans affectation & ſans baſſeſſe; plus exact que recherché dans ſes expreſſions, ſon enjouement & ſa vivacité y conſervérent ces graces naïves,

qui ſe perdent ſouvent par la ſeule tentation de les embellir. Enfin, il y fut généralement goûté, & il avoit à peine vingt & un ans, quand le Roi lui donna la ſurvivance de la Charge de Premier Aumônier.

D'un autre côté, les agrémens, les faveurs de la Cour, ſi capables de ſéduire, même dans l'âge le plus avancé, ne le détachérent pas un inſtant des études ſéches & auſtères qui devoient l'occuper encore; il continua ſon cours de Théologie avec la même application, il ſoutint avec éclat ſes Théſes de Licence, & ce ne fut qu'à titre de capacité qu'on le diſpenſa d'y garder les interſtices preſcrits par les Réglements.

Il ne lui reſtoit, ſuivant l'uſage, qu'à prendre tout de ſuite le Bonnet de Docteur, qui eſt plutôt une der-

niére cérémonie qu'une nouvelle épreuve. Mais il eut la délicatesse de vouloir s'en rendre véritablement digne, & de ne le recevoir qu'après avoir employé cinq années entiéres à lire assidûment les Peres Grecs & Latins, & à s'instruire à fond des maximes de la discipline Ecclésiastique : il en passa trois autres à soulager l'Evêque d'Orléans son oncle, dans l'administration de son Diocèse, ou à le remplacer dans les fonctions de Premier Aumônier ; & ce fut alors que le Roi, confirmé avec plaisir dans l'idée avantageuse qu'il avoit toujours eue de l'Abbé de Coislin, lui donna l'Abbaye de Saint George de Boscherville au pays de Caux, le nomma à l'Evêché de Metz, & l'honora d'une place de Commandeur de l'Ordre du S. Esprit.

Il ſoutint ſans faſte des honneurs pour leſquels il étoit né, & n'admettant aucune diſtinction entre les devoirs & les prérogatives des places, il commença par fixer ſa réſidence à Metz, d'où il viſita toutes les parties de ſon Diocèſe, qui paſſoit pour un des plus difficiles à gouverner. Il y trouva effectivement un grand nombre d'abus, que le tems avoit en quelque ſorte conſacrez, & que ſes prédéceſſeurs avoient inutilement entrepris de réformer. Leur exemple ne le découragea point, il l'entreprit à ſon tour, & il y réuſſit: les eſprits les moins diſpoſez à reconnoître le caractére de l'autorité, eurent honte de réſiſter à la voix d'un Paſteur qui les aimoit.

Les Orateurs Chrétiens, qui à la face des (*a*) Autels, & juſques dans

(*a*) Oraiſon Funébre prononcée dans l'Egliſe Cathédrale de Metz.

le Sanctuaire des (*a*) Muses, ont fait l'éloge des vertus Episcopales de M. de Metz, les ont doublement garanties de la perte qu'elles couroient risque de faire en passant par une bouche profane, & ne nous ont laissé à relever qu'une circonstance historique, qui nous semble appartenir de bien près à ces mêmes vertus : c'est que pendant le cours de trente-cinq années d'Episcopat, il n'a pas eu, non un procès, ou une discussion d'éclat, mais la moindre difficulté, ni avec son Chapitre, ni avec aucune autre Eglise.

On lui en suscita une d'une espéce fort délicate, à la mort du Duc de Coislin son frere, dont il étoit seul & unique héritier. On insinua au Roi qu'il étoit également contre

(*a*) Discours de M. l'Evêque de Vence à l'Académie Françoise.

l'esprit de l'Eglise & contre l'esprit du Gouvernement, qu'un Ecclésiastique, Prêtre, Evêque, succedât à la dignité de Pair Laïque. L'exemple du Cardinal de Richelieu, & celui du Cardinal Mazarin, qui d'ailleurs avoient été faits Ducs, & ne l'étoient pas devenus par succession, furent citez comme des exceptions qui devoient d'autant moins tirer à conséquence, qu'on sçavoit en même-tems qu'ils avoient été souverainement maîtres des graces les plus singuliéres. Enfin, comme la question ne s'étoit pas encore présentée, on cherchoit à la rendre aussi épineuse qu'elle étoit nouvelle. M. l'Evêque de Metz se garda bien de la compromettre par des Mémoires, qui n'auroient peut-être servi qu'à en attirer d'autres; il porta directement au Roi les Lettres d'érection du Du-

ché de Coiſlin en faveur de ſon pe-
re & de ſes deſcendans mâles nez
en légitime mariage, & ſe contenta
de lui repréſenter que ſi les Eccléſiaſtiques en devoient être exclus,
leur excluſion ſe trouveroit écrite
dans les Lettres de Coiſlin, ou dans
celles de quelque autre Duché, au
lieu qu'il n'en étoit fait mention nulle part; & que plus les Cardinaux
de Richelieu & Mazarin avoient
été maîtres des graces, moins ils
auroient manqué à faire ſpécialement déroger à une loi, qui, ſi elle
eût exiſté, pouvoit dans la ſuite des
tems, faire déclarer vicieux le plus
beau titre de leur maiſon. Le Roi,
qui avoit l'eſprit juſte, ſentit la force
de ce raiſonnement, tous les obſtacles furent levez, M. de Metz prêta
le ſerment ordinaire, & prit ſéance
au Parlement le trente & un Mars
mil ſept cens onze.

M. l'Evêque de Metz recueillit avec le titre de Duc & Pair, tous les biens, les honneurs & les tresors littéraires qui s'étoient perpétuez dans sa maison, & dont il lui étoit réservé de faire un usage digne du dernier des Coislins.

D'abord, il remplaça son frere dans l'Académie Françoise, comme son frere y avoit lui-même remplacé le Duc de Coislin leur pere, qui petit-neveu du Cardinal de Richelieu, & petit-fils du Chancelier Seguier, étoit dans cette Compagnie le gage le plus cher de la tendresse de ses premiers protecteurs.

Il songea ensuite à mettre en ordre, & à rendre utile au Public la fameuse collection de Manuscrits, que le Chancelier Seguier son Bisayeul avoit faite avec une dépense & des peines infinies, & qui depuis

sa mort, avoit été conservée avec des soins & une sorte de respect, qui, en la rendant presque inaccessible, l'avoient aussi presque fait oublier.

Ces Manuscrits, de toutes Langues & de toutes sciences, tirez pour la plûpart du fond de l'Orient, étoient au nombre de quatre mille, & avant que de les pouvoir communiquer aux personnes qui seroient à portée de s'en servir, il falloit au moins en avoir un bon Catalogue : ce fut par-là qu'il commença ; mais, persuadé que les Manuscrits Grecs, qui faisoient la portion la plus précieuse & la plus intéressante de ce grand recueil, demandoient d'autres soins ; & déterminé à ne rien épargner, soit pour le travail, soit pour les frais de l'impression, il engagea un Sçavant du premier ordre, déjà connu par diverses Edi-

tions des Peres, plus célébre encore par un Ouvrage immense sur l'origine & les progrès de la Littérature Grecque, à publier la notice de ces Manuscrits, à y marquer, suivant les régles de la Palæographie, l'âge de chacun, à le confirmer par des échantillons gravez du caractére singulier dans lequel ils étoient quelquefois écrits, à en faire imprimer les piéces ou les fragments anecdotes, à en recueillir toutes les variantes, qui pouvoient former des diférences plus ou moins essentielles, & à pousser l'exactitude, au point d'avertir des moindres lacunes, afin que ceux qui se proposeroient de donner une nouvelle édition de quelqu'ancien Auteur Grec, fussent aussi sûrement guidez par cette Notice, qu'ils auroient pû l'être par les Manuscrits originaux qu'elle représentoit.

Le fécond & laborieux Académicien, sur qui il s'étoit reposé de l'exécution de ce projet, le remplit avec un empressement qui donna bientôt en ce genre à la Bibliothéque de *Coislin* ou de *Seguier*, car elle porte & mérite également les deux noms, le même avantage que la seule Bibliothéque Impériale avoit reçû des Commentaires de Lambécius. Dom Bernard de Montfaucon.

Cette Académie usa du droit qu'elle avoit de se charger de la plus grande partie de la reconnoissance que la République des Lettres devoit à M. l'Evêque de Metz pour un tel bienfait. Elle le nomma à une place d'Académicien Honoraire, & le Roi, en approuvant notre choix, eut la bonté d'ajoûter qu'il étoit à souhaiter qu'il pût se trouver aussi souvent à nos Assem-

blées, qu'il y feroit utile par fon goût & par fes talents.

Plus nous en étions convaincus nous-mêmes, & plus le tems que nous en avons joui nous a paru court : le féjour qu'il faifoit à Metz, ne nous laiffoit l'efpérance de le voir à l'Académie que dans le petit intervalle de fes voyages ; & cette efpérance n'a jamais été trompée qu'avec celle du Public, lorfque fa derniére maladie l'ayant amené à Paris, il y vêcut dans une retraite qui annonçoit le trifte événement qui l'a fuivie.

Il eft vrai auffi qu'en quelque lieu qu'il fe trouvât, fon amour pour les Lettres l'excitoit affez à les cultiver. On fçait qu'indépendamment de cette grande collection de Manufcrits dont nous avons parlé, & qu'il avoit toujours laiffée à Paris comme

au centre de la Littérature, il avoit à Metz une Bibliothéque de dix à douze mille volumes, une autre dans son Château de Frescati, & qu'elles n'y restoient point oisives ; il les exerçoit par lui-même, autant & plus qu'aucun de ceux à qui il y donnoit une libre entrée, & si ce n'étoit pas toujours par ce que nous appellons des ouvrages, des travaux particuliers, c'étoit au moins par ces lectures suivies & réglées, qui sont les véritables compositions des personnes d'un certain état. On sçait encore, qu'il avoit mis dans chacun de ses Séminaires, un fond de Livres convenables ; que d'ailleurs il en envoyoit tous les ans à divers Curez de campagne, & qu'enfin, il y en avoit dans sa principale Bibliothéque un bon-nombre de doubles & de triples, pour être plus facilement

prêtez aux Ecclésiastiques du Diocèse, ou aux Sçavans de la Province qui pouvoient en avoir besoin.

Nous devions ce détail de l'usage que M. de Metz faisoit de ses tresors littéraires, au Public ébloui du seul usage qu'il a fait des biens de la fortune ; & il nous sera permis de passer légérement sur ce dernier article, qui déjà porté au-delà de toutes les bornes de la vraisemblance, nous ne disons pas dans les Oraisons Funébres & les Discours Académiques dont il a été l'objet, mais jusques dans les conversations familiéres, doit cependant toujours rester au-dessous de l'exacte vérité, par l'extrême attention qu'avoit M. l'Evêque de Metz à cacher toutes les espéces de libéralité qui ne se décelent pas nécessairement elles-mêmes. Tels que les Séminaires qu'il a

bâtis & dotez, les Hôpitaux qu'il a fondez ou enrichis, les Temples & les Monastéres qu'il a édifiez ou rétablis. Telles sont encore ces Casernes superbes, qui, entreprises pour la tranquillité des Citoyens & la commodité des soldats, ne semblent élevées que pour l'ornement de la Ville; & ce qu'on sera peut-être surpris de nous voir mettre au rang de ses pieuses & éclatantes libéralités, le Château même & les Jardins de Frescati, dont il ne conçut le dessein qu'à la vûe des miséres où l'affreuse disette de l'année 1709. avoit plongé une multitude innombrable d'ouvriers. Ce qui, dans son principe, étoit une œuvre de charité, devenoit aisément entre ses mains un ouvrage de magnificence; & la destination qu'il en faisoit dès-lors aux Evêques de Metz ses suc-

cesseurs, lui paroissoit seule exiger un air de grandeur, qui répondît à la dignité d'un Siége aussi respectable.

Mais, né grand & magnifique, il n'en étoit ni moins simple, ni moins accessible. Somptueux, libéral, prodigue même, dans les occasions où il s'agissoit de soutenir l'honneur de sa place ou celui de la Nation; il étoit sobre, économe & réglé dans sa dépense ordinaire, qui eût été moindre encore, si un dévouement marqué pour tout ce qui avoit quelque rapport au service du Roi, ne l'avoit engagé à recevoir journellement à sa table les principaux Officiers de ses Troupes. Il les connoissoit presque toutes par une longue habitude, & quand il en devoit venir qui n'avoient pas encore passé à Metz, ou qu'il n'avoit pas vûes ail-

leurs, il s'informoit si exactement de tout ce qui les composoit, qu'à leur arrivée, les Officiers, surpris & charmez de trouver dans son accueil des distinctions personnelles, lui vouoient d'abord un sincére attachement, & n'hésitoient point à lui demander des conseils sur leur propre état. Il eût été lui-même un militaire vertueux, autant par son zèle pour la Patrie, que par l'activité de son tempérament, & par son inflexible probité.

Sa conversation étoit vive & brillante. Il donnoit un tour propre & particulier à tout ce qu'il disoit, soit qu'il traitât un sujet de morale ou de politique, soit qu'il débitât simplement une nouvelle du tems, ou qu'il contât une histoire de l'ancienne Cour; & comme il n'ennuyoit point, il n'aimoit pas non plus à

être ennuyé : les malheureux avoient seuls le privilége, lors même qu'il avoit soulagé leur misére, de pouvoir le surcharger encore de longs & inutiles détails.

On commença à soupçonner quelque altération dans sa santé, dés qu'on ne lui vit plus le même feu & la même gayeté. Insensiblement il eut moins de monde à la ville & à la campagne, il se retrancha tous les exercices de plaisir ou d'amusement, & une vie si diférente de celle qu'il avoit menée jusques-là, lui échauffa & lui corrompit le sang. Il ne s'en apperçut que par une petite douleur qu'il ressentit au bout du poulce de la main droite, il l'irrita en voulant la sonder avec une plume; il fallut appeller les Chirurgiens, qui, jugeant le mal sérieux, ouvrirent plus méthodiquement le

poulce malade, & lui en firent tomber les deux phalanges. Sa derniére ressource fut de venir à Paris, où il ne trouva pas plus de soulagement, & où ses forces diminuant de jour à autre, il mourut dans un épuisement total le vingt-huitiéme Novembre dernier, âgé de soixante-huit ans accomplis.

Sans avoir jamais paru craindre ce moment fatal, il en avoit prévenu, & pour ainsi dire illustré les suites, par des arrangemens qui ne respirent que prudence & sagesse, religion & grandeur d'ame. Il n'a laissé aucune sorte de services sans une récompense proportionnée à la maniére dont il sçavoit les sentir; il a splendidement pourvû à l'entretien & à l'augmentation des pieux établissemens qu'il avoit faits dans son Diocèse; il a voulu que le Château

de Frescati, avec toutes ses dépendances & embélissemens, passât à ses Successeurs à l'Evêché de Metz, comme le seul lieu de plaisance dont ils pouvoient jouir avec quelque dignité, sans abandonner le soin, & presque la vûe de leur Eglise; il a légué la collection entiére de ses Manuscrits à l'Abbaye de S. Germain des Prez, où il l'avoit placée depuis long-tems, comme dans un des plus commodes & des plus sûrs dépôts de la République des Lettres. Enfin, loin d'exercer aucune de ces préférences si naturelles entre des héritiers collatéraux, il leur a laissé, dans l'ordre commun des successions, tous les biens dont il étoit le plus maître de disposer.

CATALOGUE DES OUVRAGES
DE M. L'EVESQUE DE METZ.

1°. *Codex ſelectorum Canonum Eccleſiæ Metenſis quos obſervari mandavit Ill. ac Rev. D D. Henricus-Carolus* DU CAMBOUT DE COISLIN, *Ep. Metenſis, in Synodo Metis congregata, die prima Julii, ann.* 1699. Metis, 1699. in-12. Outre le Mandement Latin de M. de Coiſlin qui eſt à la tête de ce Recueil, c'eſt ce Prélat qui en a fait la rédaction, & qui y a ajoûté les nouveaux Canons.

2°. *Diſcours prononcé le* 25. *Septembre* 1710. *à ſa Réception à l'Académie Françoiſe.* Paris, 1710. in-4°. & dans les Recueils de la même Académie.

3°. *Mandement & Inſtruction Paſtorale pour la publication de la Conſtitution de N. S. Pere le Pape, du* 8. *Septembre*

1713. Metz, 1714. in-4°. Réimprimé en Hollande avec des Notes & un Avertissement en 1715. in-12. & dans le premier volume de l'Histoire du Livre des *Réflexions morales sur le Nouveau Testament. Amsterdam*, 1726. in-4°.

4°. *Lettre sur l'Appel au futur Concile, écrite à M. le Suffragant de Tréves.* 1717. *in-4°.*

5°. *Mandement pour ordonner des Priéres de quarante heures à l'occasion du Jubilé de l'année Sainte.* Metz, 1717. in-4°.



ELOGE
DE MONSIEUR L'EVESQUE DE BLOIS.

JEAN-FRANÇOIS-PAUL LE FÉVRE DE CAUMARTIN Evêque de Blois, naquit le seiziéme Décembre 1668. à Châlons en Champagne, où M. de Caumartin son pere étoit alors Intendant. Ce Magistrat, petit-fils d'un Garde des Sceaux, & digne lui-même des premiers honneurs de la Magistrature, avoit été marié deux fois; d'abord à Marie-Urbaine de Sainte Marthe, de qui il n'eut qu'un fils, ensuite à Catherine-Magdeleine de Verthamont, de qui il eut cinq filles & quatre

1733. Assemblée publique d'après la S. Martin.

garçons, dont l'Evêque de Blois fut le second.

Le Cardinal de Retz, allié & ami intime de M[rs] de Caumartin, vint exprès à Châlons pour le tenir sur les Fonts de Baptême; & sur ce que l'on parloit d'en faire un Chevalier de Malte, il obtint un Bref du Pape pour l'y faire recevoir dés le berceau. Mais, il n'avoit pas encore sept ans, que ce Cardinal changea lui-même sa destination, en lui remettant, avec l'agrément du Roi, une Abbaye considérable qu'il avoit en Bretagne, l'Abbaye de Buzay Ordre de Cîteaux; & cette démission produisit bientôt un événement singulier dans la vie du jeune Abbé de Caumartin. M. son pere, qui venoit de quitter l'Intendance de Châlons, fut nommé Commissaire du Roi pour la tenue des Etats de Bretagne

agne ; il y mena le nouvel Abbé de Buzay, qui en cette qualité, jouit non feulement de l'entrée aux Etats, mais y eut encore la Préfidence d'une Commiffion d'ufage, dont il remplit les fonctions en Camail & en Rochet, & à l'occafion de laquelle il fit plufieurs difcours, que nous ne fuppoferons pas, avec quelques perfonnes, avoir été l'ouvrage d'un enfant de fept à huit ans, mais que nous affurerons, après des témoins dignes de foi, qu'il prononça avec toute la grace & toute la préfence d'efprit qui pouvoient les lui rendre propres ; de forte que le petit Préfident, car c'eft ainfi qu'on le nommoit, fut la merveille de l'Affemblée, l'entretien de toute la Province, & une nouvelle à la Cour.

Ce fuccès influa beaucoup fur les

ſuites de ſon éducation. Au retour des Etats de Bretagne, on ne crut pas qu'il fût convenable de réduire à l'obſcurité du Collége, un jeune homme qui annonçoit des progrès ſi rapides, & qui avoit déjà comme fait ſon entrée dans le monde. On lui loua une maiſon particuliére au Fauxbourg S. Jacques, où il avoit une Table entretenue pour les gens de Lettres, que ſes Maîtres jugeoient à propos d'y appeller, afin de donner à cette éducation privée tous les avantages de l'éducation publique. Ses premiers Maîtres furent un M. Lenglet, qui ſe fit enſuite une grande réputation dans l'Univerſité, & un M. Labbé, qui après l'avoir élevé, ſe conſacra aux Miſſions de la Chine, où il eſt mort revêtu du titre d'Evêque de Tillopolis.

Avec un tel secours, il fournit en peu d'années la carriére ordinaire des Classes, & il prit tout de suite pour les Langues sçavantes, un goût qui dans les meilleurs esprits, ne se déclare communément que longtems après.

Trois hommes célébres, tous trois morts Professeurs du Collége Royal, & Pensionnaires de cette Académie, se firent un plaisir de cultiver en lui ce goût naissant. M. Couture le forma aux beautés de l'Eloquence Latine, M. Boivin le cadet lut avec lui les plus excellens Auteurs Grecs, & M. Pouchard lui enseigna l'Hébreu.

Il fallut encore que l'étude de l'Histoire & des Mathématiques succédât à celle des Langues, pour lui faire gagner insensiblement l'âge nécessaire à ceux qui commencent

leur cours de Théologie ; & quand il y fut parvenu, il y parut avec d'autant plus de ſupériorité, qu'il s'étoit attaché d'avance, par les nœuds de l'amitié la plus ſolide, un Docteur également ſage & éclairé, M. l'Abbé de Gouay petit-neveu du Cardinal du Perron.

Cependant, M. l'Abbé de Caumartin, diſtingué d'ailleurs par des mœurs douces & polies, & par une heureuſe facilité à s'exprimer, étoit déjà, malgré ſa jeuneſſe, un ſujet que la voix publique deſtinoit à l'Académie Françoiſe. Il y fut reçû en 1694. n'ayant pas encore vingt-ſix ans accomplis ; & quelques mois après, il s'y trouva lui-même chargé d'une réception d'éclat, où par une fatalité, dont il ſeroit difficile de rendre d'autre raiſon que la malignité naturelle du cœur humain, il

vit le Public tourner en une critique amére, les louanges qu'il croyoit avoir le plus délicatement traitées. Il sacrifia sans peine à cette prévention tumultueuse, tout l'honneur qu'il pouvoit espérer d'un discours brillant ; & il aima mieux le refuser à l'impression, que d'en laisser plus longtems soupçonner la sincérité.

La fortune littéraire, aussi capricieuse peut-être qu'aucune autre sorte de fortune, se contenta de ce sacrifice, & n'éprouva plus son courage que par des applaudissemens, il en reçut toutes les fois qu'il eut à parler en Public ; & en 1726. l'Académie Françoise elle-même, justifia l'idée avantageuse qu'elle en avoit, par une distinction jusques-là sans exemple. Il s'agissoit d'y recevoir M. le Duc de S. Aignan ; le jour de sa réception étoit indiqué,

M. l'Abbé de Caumartin, alors Evêque de Blois & Directeur de l'Académie, devoit en faire les honneurs, & son Discours étoit tout prêt, quand il eut une attaque d'apoplexie, qui fit craindre pour sa vie. Il fallut nécessairement attendre que l'on eût d'autres Officiers; mais dans cet intervalle, l'Académie arrêta que, quel que fût le nouveau Directeur nommé par le sort, il ne pourroit répondre au Duc de S. Aignan, que par le Discours préparé par l'Evêque de Blois. La loi fut suivie, & louée par celui même qu'elle sembloit priver d'une de ses plus agréables fonctions.

L'Académie des Belles-Lettres, dont il étoit un des premiers Honoraires, l'a aussi vû souvent présider à ses Assemblées publiques & particuliéres, y résumer, suivant l'ancien

usage, les Dissertations les plus abstraites ; & de l'aveu des Auteurs mêmes, leur donner sur le champ un nouveau prix par l'élégance du stile & la solidité des réflexions.

Les diférentes Eglises qu'il a successivement servies ou gouvernées, l'ont vû joindre à ces talens Académiques, les connoissances & les qualités les plus respectables : elles en parlent comme d'un excellent Canoniste & d'un Théologien profond, qui ayant acquis le droit de mépriser les questions frivoles de la Scholastique, n'en supportoit pas moins patiemment les plus longues discussions ; comme d'un Prélat zélé, attentif & heureux à perfectionner le bien, ou à réformer les abus par la seule voie de la persuasion ; comme d'un génie vif & fécond en ressources de toute espéce, mais

qui ne s'attachoit jamais qu'à celles que la modération & l'amour de la paix inspirent.

M. le Cardinal de Noailles, à son avénement à l'Archevêché de Paris, l'avoit utilement employé à la visite,& à d'autres parties de l'administration de son Diocèse. Il avoit été sous ses yeux Supérieur du Séminaire des Irlandois & de la Communauté des Trente-Trois. En 1714. le Chapitre de Tours l'avoit élû Doyen de l'Eglise Métropolitaine, & ensuite premier Grand-Vicaire pendant la vacance du Siége. En 1717. il fut nommé Evêque de Vannes; & s'étant fait sacrer à Nantes pendant la tenue des Etats, ils assistérent en Corps à la cérémonie de son Sacre. Enfin, l'année suivante, il fut transféré à Blois, où jusqu'à la fin de ses jours, il a exercé en Prélat

aimable & vertueux, un miniſtére plein de douceur, de ſageſſe & d'utilité.

M. Berthier, premier Evêque de Blois, avoit trouvé dans les portions de Diocèſes, dont le ſien avoit été formé, un Clergé ſi réglé, que rien ne lui parut plus preſſant que la conſtruction d'un Palais Epiſcopal, qui manquoit abſolument à ce nouveau Siége. M. de Caumartin ſon Succeſſeur, commença ſes fonctions Epiſcopales par la Dédicace de la Cathédrale, qui n'avoit pas encore été faite; il aſſembla auſſi le premier Synode qui eût été tenu dans le Diocèſe; il y publia des Statuts, des Ordonnances & des Lettres Paſtorales. Il fit enſuite imprimer deux Catéchiſmes, l'un pour les commençants, l'autre pour les perſonnes plus avancées; ces deux

Catéchismes furent suivis d'un Rituel, où joignant à des instructions claires & précises, tout ce que les Loix Civiles & Canoniques prescrivent sur la forme & la validité des Sacrements, il découvre aux Ministres de son Eglise les fautes les plus légéres, & les met à couvert des moindres contestations. A ce Rituel devoit succéder un nouveau Bréviaire, qui est très avancé, & une Histoire Topographique du Diocèse de Blois, dont il ne reste plus que les Cartes à graver.

Il allioit à la sainteté de ses devoirs, le charme d'une érudition peu commune, dont les recherches remplissoient une partie de son loisir, & dont le fruit passoit sans faste dans ses conversations : tout y étoit de son ressort, Histoire, Critique, Généalogies, Systèmes, Décou-

vertes ; & pour ſatisfaire plus aiſément un goût que le ſéjour de la Province ne pouvoit diminuer, il acquit, en arrivant à Blois, la Bibliothéque de ſon Prédéceſſeur, quoiqu'il en eût déjà une très nombreuſe à Paris. Il cultivoit par une étude aſſidue la connoiſſance des Langues ſçavantes, dont il avoit été imbu dans ſa jeuneſſe, & cette connoiſſance lui avoit donné une telle facilité pour les Langues vivantes, qu'il s'étoit preſque mis au fait du Polonois, pour l'avoir ſeulement entendu prêcher quelquefois à Chambort.

Nous avons déjà dit qu'en 1726. M. de Blois eut une attaque d'apoplexie, qui fit craindre pour ſa vie ; nous ajoûterons que, quelque ſoin que l'on eût pris de lui déguiſer la nature du mal, il s'en étoit défié ;

& plus encore des remédes ; & que pour s'assûrer intérieurement de leur effet, il se proposa à lui-même, dans les premiers jours de sa convalescence, des épreuves dont peu de gens de son état & de son âge eussent été capables ; il fit de grands calculs d'Arithmétique & d'Algébre, & récita par cœur un Chapitre entier d'Isaïe, & un des plus longs Pseaumes de David en Hébreu.

C'en étoit bien assez pour se convaincre qu'il n'avoit rien perdu du côté de l'esprit & de la mémoire, mais non pour se garantir des retours d'une maladie, que l'on voit presque toujours exécuter à plusieurs reprises ce qu'elle a manqué du premier coup. Cependant, au régime près, il ne vouloit entendre parler d'aucune précaution assujétissante ; il eut de nouveaux accidens, il diffi-

ıla les moins marquez, il ne fit
ne laissa faire pour les autres, que
; remédes les plus indispensables.
ıfin, il succomba le trentiéme
ɔût dernier, à une attaque subite &
ɔlente qu'il eut à Blois au sortir de
Messe, & dans la Chapelle mê-
e de son Palais Episcopal. Il étoit
é de soixante-cinq ans moins
ıelques mois.



CATALOGUE DES OUVRAGES DE M. L'EVESQUE DE BLOIS.

1°. *Discours prononcé le 8. Mai 1694. lorsqu'il fut reçû à l'Académie Françoise*. Paris, in-4°. & dans les Recueils de la même Académie.

2°. *Réponse au Discours prononcé par* M. DE CLERMONT-TONNERRE, *Evêque Comte de Noyon, à sa Réception à l'Académie Françoise, le* 13. *Décembre* 1694. Dans un Recueil imprimé en Hollande.

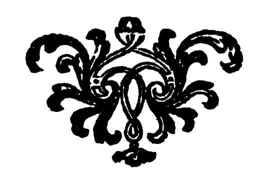
3°. *Complimens faits le* 13. *Septembre* 1725. *au Roi & à la Reine, au nom de l'Académie Françoise, à l'occasion du Mariage de Leurs Majestez*. Paris, 1725. *in*-4°. & dans les Recueils de la même Académie.

4°. *Discours lû dans l'Académie Françoise à la Réception de M. le Duc de Saint Aignan le* 16. *Janvier* 1727. Ibidem.

5°. *Catéchismes imprimez par ordre de Monseigneur l'Evêque de Blois, pour être seuls enseignez dans son Diocèse.* Blois, 1728. in-8°. Ces Cathéchismes sont précedez d'un Mandement.

6°. *Rituel du Diocèse de Blois, publié par l'autorité de Monseigneur Jean-François Paul de Caumartin Evêque de Blois.* Blois, 1730. in-4°. Il y a aussi un Mandement à la tête de ce Rituel.

7°. *Lettre Pastorale de Monseigneur l'Evêque de Blois, au sujet des propositions à lui dénoncées.* Blois, 1733. in-4°.



ELOGE
DE M. L'EVESQUE
DE LANGRES.

1734. Assemblée publique d'après la S. Martin.

PIERRE DE PARDAILLAN DE GONDRIN D'ANTIN, Evêque Duc de Langres, naquit à Versailles le dix-huitiéme Décembre 1692. & fut le quatriéme des enfans de Louis-Antoine de Pardaillan de Gondrin, Duc d'Antin, & de Julie-Françoise de Crussol d'Usez, sa femme.

Destiné de bonne heure à l'état Ecclésiastique, on l'y forma avec soin, & son éducation fut des plus brillantes : nous n'en rapporterons qu'un seul trait, c'est qu'à l'âge de dix

dix à onze ans, étant cependant déjà en Troisiéme, & se trouvant fort supérieur aux travaux ordinaires des Classes, il y joignit en son particulier une étude fonciére du Grec & de l'Hébreu, de sorte qu'entrant en Rhétorique, il sçavoit par cœur les plus beaux endroits d'Homére; il avoit lû tout Démosthène, & fait de grands extraits de Plutarque; & que pour l'Hébreu, dont son cours de Philosophie ne l'avoit point détourné, il se l'étoit rendu si familier, que le Texte original des Livres Saints n'avoit plus rien qui l'arrêtât, qu'il le lisoit sans points, avec autant de facilité qu'il auroit lû du François ou du Latin, & qu'il le rendoit de même dans l'une & l'autre de ces Langues.

On est toujours si disposé à douter du merveilleux que l'on trouve

dans des Mémoires qui portent le nom d'Eloges, qu'il eſt quelquefois bon d'en produire des garants, & nous n'en pouvons citer un plus irréprochable que M. Fourmont l'aîné, ſous les yeux de qui éclatoient ces prodiges, qui l'étonnoient lui-même, tout accoutumé qu'il étoit à former de grands diſciples.

Les premiers témoignages que l'on rendit au Roi de l'érudition de M. l'Abbé d'Antin, lui vinrent par une voie auſſi peu ſuſpecte, & moins attendue encore. Ce fut par M. Fagon, Premier Médecin, homme que ſon goût & ſes connoiſſances littéraires diſtinguoient preſqu'autant que l'expérience & la ſupériorité qu'il avoit acquiſes dans l'exercice de ſa profeſſion; il eut occaſion de voir M. l'Abbé d'Antin, qui tomba malade à Verſailles d'une vio-

lente fiévre, pendant les redoublemens de laquelle, sa tête & ses discours ne paroissoient remplis que d'Hébreu, de Grec & de Latin. M. Fagon jugea qu'un jeune homme qui révoit ainsi, devoit sçavoir beaucoup; & s'en étant pleinement convaincu pendant tout le tems de sa convalescence, il se fit un plaisir d'en rendre compte au Roi, qui s'en ressouvint dés que l'Abbé d'Antin fut en état, c'est-à-dire en âge de recevoir des marques de sa bonté. En effet, à deux nominations peu éloignées l'une de l'autre, il lui donna En 1711. & 1713. d'abord l'Abbaye de Montiramay en Champagne, Diocèse de Troyes, & ensuite celle de Lyre en Normandie, Diocèse d'Evreux.

M. le Cardinal de Noailles, prévenu d'estime & d'amitié pour M. l'Abbé d'Antin, le nomma aussi à En 1713.

un Canonicat de Notre-Dame de Paris, qu'il ne quitta que pour passer dans le Chapitre de Strasbourg, où il eut la Prébende vacante par la démission de M. l'Electeur de Cologne.

Animé par ces premiers avantages, il fut dans son cours de Théologie un nouvel objet d'émulation pour ceux qui avoient été ses égaux dans les Classes précédentes; il soutint toutes ses Théses avec éclat, & le sixiéme Juillet 1718. il reçut le Bonnet de Docteur, ayant à peine vingt-cinq ans.

En 1724.

Pour achever de se rendre digne de l'Episcopat, il lui restoit à sçavoir mettre en pratique les régles de la Discipline & de la Jurisprudence Canoniques, dont on ne s'instruit jamais assez dans les Livres seuls. Il l'apprit sous un grand Maî-

tre, ſous M. de Beauvau, alors Archevêque de Touloufe, & aujourd'hui de Narbonne, qui l'avoit toujours aimé; & qui avoit même préſidé à une de ſes Théſes; & après avoir fait pendant quelque tems dans ſon Diocèſe les fonctions de Grand-Vicaire, il fut nommé à l'Evêché de Langres, où il s'eſt particuliérement diſtingué par le rétabliſſement & la conſervation d'une tranquillité parfaite, & plus encore par une exacte réſidence. En 1724.

Si nous nous étions ſervilement aſſujétis à l'ordre des tems, & que nous n'euſſions pas jugé plus convenable de repréſenter tout de ſuite M. l'Abbé d'Antin ſe formant aux grands emplois, méritant les dignités de l'Egliſe, & rempliſſant une de ſes plus importantes places, nous en aurions déjà parlé comme d'un

Académicien d'un exemple singulier, & pênsant à cet égard en vrai Nourrisson des Muses.

Dans les changemens qui se firent immédiatement après la mort de Louis XIV. il y en eut un qui regarda les Académies : celle des Belles-Lettres, entr'autres, commença à recevoir les ordres du Roi par M. le Duc d'Antin, & il étoit naturel qu'on souhaitât y avoir pour Confrére M. l'Abbé d'Antin son fils. Il se prévalut de la conjoncture, mais d'une façon toute nouvelle, & de la maniére du monde la plus glorieuse & pour lui & pour nous ; car, pouvant jetter sur notre liste un nom stérile, & se trouver presqu'à la tête dans le rang marqué pour les gens de sa naissance, il y entra simple As-
1716. socié ; il y occupa la derniére place, & nous l'y avons vû cinq an-

nées entiéres, donnant à l'assiduité & au travail commun tout le tems qu'il pouvoit prendre sur ses autres occupations : encore, lorsque ces occupations, ou plutôt ces devoirs indispensables le demandérent tout entier, il ne se détermina à passer dans la Classe des Honoraires que pour tenir toujours à l'Académie, & n'y pas laisser sa place d'Associé inutile.

Quatre autres années s'écoulérent encore, & il étoit déjà Evêque de Langres, quand il fut reçû à l'Académie Françoise, qui l'avoit élu quoiqu'absent ; il se fit un mérite d'y avouer publiquement dans son Discours de réception, qu'il ambitionnoit sur tout de pouvoir un jour manier la parole avec succès pour le bien de l'Eglise & de l'Etat ; il y ajoûta, en parlant de l'Académie

des Belles-Lettres, qu'elle lui avoit appris à connoître l'utilité des Sociétés sçavantes, & que ce qu'il avoit éprouvé, en se trouvant au centre de l'érudition, lui avoit fait desirer ardemment d'approcher de la source du beau.

Une si louable ambition fut bientôt satisfaite; l'Assemblée générale du Clergé, qui se tint à Paris quelques mois après la réception de M. l'Evêque de Langres, le choisit pour haranguer le Roi, & son Discours réunit tous les suffrages par le caractére d'onction, d'éloquence & de sagesse qui y régnoit.

Il ne lui manqua que les occasions de briller plus souvent; mais, comme il en étoit moins occupé que des besoins de son Diocèse, ils l'y rappellérent presque aussitôt, & il y est mort le deuxiéme Novem-

bre dernier, âgé de quarante-deux ans.

Nous avons dit qu'il étoit le quatriéme des enfans de M. le Duc & de Mad^e la Duchesse d'Antin, disons encore qu'il en étoit le dernier, & qu'ils ont eu la douleur de se les voir ainsi successivement enlever tous, au milieu de leur carriére, illustrant même déjà leur nom dans de grandes places; mais qu'ils ont heureusement dans les petits-fils & arriére petits-fils de la branche aînée, des sujets capables de réparer toutes leurs pertes.



CATALOGUE DES OUVRAGES de M. L'EVESQUE DE LANGRES.

1°. *Discours prononcé le* 30. *Juin* 1725. *lorsqu'il fut reçû à l'Académie Françoise.* Paris, 1725. in-4°. & dans les Recueils de cette Académie.

2°. *Harangue faite au Roi au nom du Clergé de France le* 20. *Octobre* 1725. *à l'Audience de Congé de l'Assemblée.* Dans le Procès Verbal de 1725. Paris, 1726. in-fol.



ELOGE

DE M. L'ABBE' DE VERTOT.

RENE' AUBER DE VERTOT, second fils de François Auber eigneur de Vertot, & de Louise é Hanyvel de Mannevillette, naquit au Château de Bennetot, pays e Caux, Diocèse de Rouen, le ingt-cinquiéme Novembre 1655. La famille d'Auber passe pour tre d'une bonne Noblesse de la Haute-Normandie, où depuis plus e deux siécles, elle n'a cessé de aire les meilleures alliances, comme avec les Mallets de Graville, es Houdetot, les Pellevé, & les e Prie; le frere aîné de M. l'Abbé

1735. Assemblée publique du 15 Novembre.

de Vertot, mort jeune & ſans alliance, étoit Chambellan de Monſieur, Frere unique de Louis XIV. & Marie de Mannevillette leur Tante, avoit épouſé un Clermont-Tonnerre.

L'Abbé de Vertot ne fut point élevé en cadet, ni deſtiné à l'état Eccléſiaſtique par l'ordre de ſa naiſſance; les jeux, les ſaillies de ſon enfance excitérent l'attention de ſes parens, & dés qu'il fut à portée de recevoir les premiers principes de quelque éducation, on lui donna un bon Précepteur, avec qui on l'envoya enſuite faire des études plus réglées au Collége des Jéſuites à Rouen, où il ſoutint ſes derniéres Théſes de Philoſophie à l'âge de ſeize ans.

Alors, il demanda de lui-même à prendre la Tonſure, & ſa famille

y consentit, sans prévoir les suites de ce premier engagement, dont les vûes ne pouvoient être en lui, ni plus pures ni plus desintéressées; car, au sortir du Séminaire, où il avoit fait une retraite, il disparut totalement, & ce ne fut qu'après six mois de recherches, qu'on découvrit enfin qu'il étoit allé se jetter dans un Couvent de Capucins à Argentan; son pere y accourut, & fit d'inutiles efforts pour le rappeller à lui. Le Frere Zacharie, c'étoit le nom du Novice, persista, fit Profession, & seroit probablement devenu un des plus grands ornemens de l'Ordre, sans un accident qui le mit en danger de la vie, & qui le livroit à une mort certaine, s'il eût continué les austérités de la Régle.

Il avoit eu pendant le cours de

ſes études à Rouen, un mal de jambes qui le retint près d'un an au lit, & ce mal étoit un abſcès ſi conſidérable, que l'on avoit été obligé de faire venir exprès des Chirurgiens de Paris pour le traiter. L'os ſe trouva carié; la cure en fut longue & difficile, & la cicatrice qui reſta, étoit ſi étendue & ſi profonde, que l'on convint de la tenir toujours couverte, & entourée d'un bandage. Rien aſſurément de plus oppoſé à cette ſage précaution, que de ſe conſacrer enſuite à être toute ſa vie nû-jambes, ſous une robe de laine rude & groſſiére, qui les frotte & les bat, bien plus qu'elle ne les couvre.

Auſſi, peu de tems après la Profeſſion de Frere Zacharie, ſon abſcès ſe renouvella, devint très dangereux, & fut jugé preſque incurable: pour derniére reſſource, on le

transporta à Fescamp, dans le voisinage de sa famille. Le mal y augmenta encore; les parens demandérent enfin à se charger du malade, & le soin qu'ils en prirent fut si heureux, qu'il ranima toute leur tendresse. Ils se munirent des rapports des différens Chirurgiens qui l'avoient traité, ils y joignirent des consultations de Médecins & de Docteurs de Sorbonne, ils obtinrent des Brefs du Pape, le consentement des Supérieurs, & celui du jeune Profès, le plus difficile de tous, pour le faire passer sous une Régle plus douce.

Il choisit celle de Prémontré, & il en prit l'habit dans l'Abbaye de Valséry, où il fit sa seconde Profession Religieuse à l'âge de vingt-deux ans, dont il en avoit passé quatre chez les Capucins.

Son esprit & ses talens y avoient tenu bon contre la maladie & les austérités ; l'Abbé Colbert, Chef & Général de l'Ordre de Prémontré, en entendit parler si avantageusement, qu'il le fit venir à Prémontré pour y enseigner la Philosophie ; quand il l'eut connu par lui-même, il l'estima & le chérit davantage, il en fit son Sécretaire, & cette distinction causa d'autant plus de jalousie, que suivant les régles de la discipline Monastique, des voeux faits dans un premier Ordre, rendent incapable de posséder des Bénéfices ou des Dignités, dans celui où l'on est transféré ; mais, l'Abbé Colbert l'avoit fait réhabiliter dans tous ses droits par un nouveau Bref de Cour de Rome, en vertu duquel il le nomma encore Prieur du Monastére de Joyenval.

A cette feconde faveur, les murmures éclatérent ; il fut réfolu dans un Chapitre Provincial, que l'on fe pourvoiroit au Grand-Confeil contre tous les Brefs obtenus au nom du Pere de Vertot ; ils y furent attaquez juridiquement, & ils y auroient été déclarez nuls, fi dans le cours de l'Inftance, le Roi n'avoit eu la bonté de faire expédier des Lettres Patentes pour leur exécution & leur enregiftrement.

Cette formalité, qui affuroit fon Etat, ne le rendit pas plus tranquille. Il lui étoit furvenu dans le mouvement des follicitations, & peut-être par la crainte de l'événement, de violens maux de tête, qui ne fe calmérent pas fitôt ; & pour s'en guérir, ce n'étoit pas affez que de fe démettre du Prieuré de Joyenval ; dans quelle autre Maifon n'auroit-il

pas cru trouver les mêmes ſujets d'inquiétude ou de ſoupçon?

Il ſe réduiſit donc à une ſimple Cure dépendante de l'Ordre, la Cure de Croiſſy-la-Garenne près la Machine de Marly; & c'eſt là, que conduiſant des Ouailles d'une eſpéce toute différente, il parvint à allier aux devoirs d'un Paſteur zèlé, l'étude des Belles-Lettres, & celle de l'Hiſtoire, que deux amis de goût ſes compatriotes & ſes contemporains *, lui avoient particuliérement conſeillée, comme l'étude la plus conforme à ſon génie, & le genre dans lequel à ſon tour, il réuſſiroit le mieux par ſa grande facilité à s'exprimer, & le don de narrer qu'il avoit ſouverainement.

* M. l'Abbé de Saint-Pierre, M. de Fontenelle.

Ce fut auſſi là qu'il compoſa ſon premier Ouvrage, l'*Hiſtoire de la Conjuration de Portugal*, qu'il fit im-

primer en 1689. & dont il a donné depuis plusieurs éditions augmentées, sous le titre général de *Révolutions*.

Elle eut un cours prodigieux, non-seulement parcequ'elle étoit bien écrite, mais encore parceque le sujet, grand par lui-même, le paroissoit bien davantage dans le rapport qu'on s'imaginoit qu'il pourroit avoir un jour avec ce qui se passoit actuellement dans un Etat voisin. * Cependant, l'Auteur qui auroit pû s'en faire un mérite, avouoit de bonne-foi qu'il n'y avoit jamais songé, & qu'après le plaisir d'écrire, si quelque chose l'occupoit encore, c'étoit l'envie de retourner dans sa Province, dont il n'étoit jamais sorti qu'à regret. Il en trouva bientôt l'occasion, il permuta sa Cure de Croissy avec une autre du pays de Caux,

* L'Angleterre.

& par ſurcroît de bonheur, il obtint enſuite les diſpenſes néceſſaires pour paſſer de cette ſeconde Cure, toujours dépendante de l'Ordre, à une troiſiéme qui étoit purement ſéculiére, d'un gros revenu, & aux portes de Rouen.

Plus en état d'avoir des Livres, il en eut beaucoup, & il en fit un bon uſage. Il écrivit l'*Hiſtoire des Révolutions de Suéde*, qu'il fit paroître en 1696. & qui fut reçue avec tant d'applaudiſſement, que l'on en fit quatre à cinq éditions de ſuite, ſans oſer leur donner une nouvelle datte; elle fut auſſi traduite en diverſes Langues, & l'Ouvrage fut ſi eſtimé à Stocholm même, que l'on prétend que l'Envoyé, qui étoit ſur le point de paſſer en France, fut chargé par ſes inſtructions de faire connoiſſance avec l'Auteur, & de

l'engager par un présent de deux mille écus à entreprendre une Histoire générale de Suéde : on ajoûte, que cet Envoyé, qui croyoit trouver M. l'Abbé de Vertot à Paris dans les meilleures compagnies, & répandu dans le plus grand monde, surpris de ne le voir nulle part, s'en étoit informé, & qu'ayant appris que ce n'étoit qu'un Curé de Normandie, il avoit rendu compte de sa commission, d'une maniére qui fit échouer le projet.

Quoi qu'il en soit, ce Curé de Normandie acquéroit insensiblement la réputation d'un excellent Historien, d'un Ecrivain du premier ordre. Le Pere Bouhours, qui s'y connoissoit, assuroit qu'il n'avoit rien vû en notre Langue, qui, pour le stile, fût audessus des Révolutions de Suéde & de Portugal ; &

M. de Meaux, plus capable encor
d'en juger, dit un jour à M. le Car-
dinal de Bouillon, que c'étoit un
plume taillée pour la vie de M. d
Turenne. Enfin, quand il plut a
feu Roi d'augmenter cette Acadé
mie, & de lui donner la forme qu'el
le a reçûe par le Réglement de 1701
Sa Majesté se souvint de l'Abbé d
Vertot, & le nomma de son propr
mouvement à une place d'Acadé
micien associé.

M. le Comte de Pontchartrain
Sécretaire d'Etat, l'informa lui-mê
me de sa nomination, & il en fu
d'autant plus touché, qu'il s'y at
tendoit moins, mais elle le jett
dans un extrême embarras. Il falloi
venir s'établir à Paris, quitter pa
conséquent sa Cure, qui lui valoi
trois mille livres de rente, qui étoi
son seul bien; & qu'il ne pouvoi

encore résigner sous pension, parce qu'il lui manquoit deux années de résidence & de service. Dans cette perplexité, il répondit au Ministre dans les termes généraux de la plus vive reconnoissance pour l'honneur qu'on lui faisoit, & du plus grand empressement à le justifier par ses travaux : quelque tems après, il écrivit à un de ses amis, qu'il sçavoit en liaison avec M. le Comte de Pontchartrain, une Lettre pathétique, où après avoir exposé sa situation, c'est-à-dire ses peines, il proposoit l'expédient d'envoyer régulièrement tous les six mois à l'Académie des Ouvrages, qui vaudroient, disoit-il, mieux que lui, en attendant qu'il pût y réparer par une assiduité merveilleuse, des absences tout-à-fait involontaires. A la suite de ce détail, il traçoit le plan d'une

nouvelle Hiſtoire de France, accompagnée de Médailles ſur les principaux événemens de chaque Régne ; & ſa concluſion étoit, que pour ſe dévouer entiérement aux Lettres, il ne cherchoit qu'à s'aſſurer le néceſſaire, ſuivant la rigueur des Loix, avant que de fonder ſon opulence ſur les graces qu'il pourroit eſpérer de la libéralité du Prince.

Ces repréſentations produiſirent leur effet ; M. l'Abbé de Vertot fut attendu, il tint parole, & nos Exercices ſe reſſentirent auſſitôt de ſa préſence : il les tourna le plus ſouvent qu'il lui fut poſſible ſur des points de l'Hiſtoire Moderne qu'il avoit fort approfondie, de celle de France ſur-tout, dont il étoit également inſtruit & jaloux.

Nous ne nous engageons pas dans l'énumération des Ouvrages qu'il a

donnez à l'Académie, depuis la fin de 1703. jusqu'en 1726. que des attaques réitérées d'apoplexie & de paralysie, le mirent hors d'état de sortir de chez lui, & d'y travailler. Cette énumération seroit trop longue, quand même nous nous bornerions à de simples titres, & elle seroit inutile, parce que nous les avons recueillis avec soin dans les six premiers volumes de nos Mémoires. Nous ne parlerons que de ceux qu'il a fait imprimer séparément, & qui ne nous appartiennent pas moins, par la qualité d'Académicien qu'il y a toujours prise, que parce qu'il ne les a jamais publiez qu'après les avoir soumis à l'examen de la Compagnie, & en avoir lû les morceaux les plus intéressans dans nos Assemblées publiques ou particuliéres.

Le premier fut son Traité de la Mouvance de la Bretagne, imprimé en 1710. M. l'Abbé de Vertot n'avoit pû voir sans une douleur mêlée d'inquiétude que le nouvel Historien de cette Province, enchérissant sur les idées de quelques-uns de ses prédécesseurs, ne se contentoit pas de soutenir comme eux, que nos Rois de la premiére & de la seconde race, n'avoient exercé aucun pouvoir légitime sur le pays des Bretons, & que la cession qu'on disoit qu'ils avoient faite de sa Mouvance aux premiers Ducs de Normandie, étoit une pure chimére; mais que de plus, aux endroits, où accablé par la multitude des preuves, il ne pouvoit s'empêcher de reconnoître ces mêmes Rois pour Maîtres & Souverains de la Bretagne, il affectoit d'exalter leur Puis-

sance & la supériorité de leurs armes, comme si c'eût été leur seul titre; & que lorsqu'à la faveur de quelque guerre civile, les Bretons refusoient à nos Rois le service & les tributs ordinaires, il nommoit ces révoltes passagéres, des tems de liberté, & parloit de leurs différens Chefs, souvent nez dans la plus vile populace, comme d'autant de Princes généreux, qui exposoient leur vie pour rompre les chaînes de la Nation.

Il y avoit déjà près d'un siécle que Nicolas Vignier, Auteur célébre, s'étoit élevé contre ce Paradoxe historique; M. l'Abbé de Vertot en fit encore mieux sentir l'illusion; & nous sommes obligez d'ajoûter, comme un fait de notre connoissance particuliére, qu'il auroit laissé ce point de critique dans l'intérieur de

l'Académie, ſi une copie informe de ſon Manuſcrit n'avoit commencé à ſe répandre; & que ce lieu commun de tant & tant de Préfaces, étoit à ſon égard une vérité conſtante, quoique décréditée.

Divers Auteurs joignirent au Traité de la Mouvance, des Diſſertations particuliéres en faveur du ſentiment de M. l'Abbé de Vertot; ce n'étoit pas ce qu'il ſouhaitoit le plus; c'étoit une réponſe, qui avoit d'abord été annoncée comme victorieuſe, & qui ne parut point du tout, ou du moins qui ſe réduiſit à deux brochures, dont la plus conſidérable, donnée ſous le nom d'un ami de l'Hiſtorien Breton, & toute remplie de ſes louanges, ſe trouva être ſon propre Ouvrage. Le Pere le Long en divulgua l'anecdote dans ſa Bibliothéque des Hiſtoriens

de France, & M. l'Abbé de Vertot jouiſſoit tranquillement de ce dernier avantage, lorſque les mouvemens qui s'élevérent en Bretagne, quoiqu'heureuſement arrêtez par la ſageſſe du Gouvernement, l'échauférent de nouveau. Il ſe perſuada que la prévention ou la mauvaiſe foi des Hiſtoriens modernes de cette Province, ſuffiſoient pour y entretenir le germe de l'indépendance & de la rebellion. Et voulant y détruire des préjugez auſſi funeſtes au repos des Peuples, que contraires à la vérité de l'Hiſtoire, il compoſa un Traité complet de l'Etabliſſement des Bretons dans les Gaules, & n'y laiſſa rien à deſirer, ſoit par rapport à la ſouveraineté primordiale de nos Rois ſur toute la Bretagne, ſoit par rapport à la vaſſalité originaire des premiers Bretons qui occupérent

une partie de l'Armorique. L'Ouvrage fut imprimé en 1720. & il est resté sans réplique.

Dans l'intervalle du Traité de la Mouvance à celui de l'Etablissement des Bretons dans les Gaules, il s'occupa d'un travail, sinon plus utile, du moins plus étendu, plus conforme à son goût, & d'un bien plus grand usage dans la Littérature; il écrivit l'Histoire des Révolutions de la République Romaine, qui parut en trois volumes au commencement de l'année 1719.

Le succès en est trop connu, & celui des Ouvrages de M. l'Abbé de Vertot étoit trop ordinaire, pour nous arrêter présentement à le décrire; nous pourrions seulement observer qu'il n'étoit pas dû à la nouveauté du sujet, & que ce fut principalement ce qui engagea l'Ordre

de Malte, qui avoit déjà un grand nombre d'Historiens, & dans presque toutes les Langues vivantes, à jetter les yeux sur lui pour les rédiger en un Corps, & donner une nouvelle forme à ses brillantes Annales. Il s'en chargea, & aussitôt le Grand-Maître lui adressa un Bref plein de marques d'estime & de reconnoissance, il joignit à ce Bref la Croix de l'Ordre, l'Ambassadeur en personne lui remit l'un & l'autre, & le Grand-Prieur de France lui conféra la Commanderie de Santeny.

La composition de sa nouvelle Histoire de Malte, divisée en quinze Livres, & partagée en quatre volumes in-4°. demandoit beaucoup de tems, & le Public prévenu lui en accordoit peu, il auroit voulu sçavoir à tout moment où il en étoit, quand il finiroit, quand on com-

menceroit à imprimer : il le ſçut enfin, & alors il ne ſe plaignit que de la lenteur de l'édition ; il eſt vrai que les Libraires en firent deux à la fois, & que celle qu'ils avoient deſtinée aux Pays Etrangers, n'y ſuffit pas, toute nombreuſe qu'elle étoit.

Nous n'avons garde d'oublier, que ce fut durant le cours de cette impreſſion, que M. le Duc d'Orléans dont on formoit la Maiſon, y donna à M. l'Abbé de Vertot une place d'Interpréte, qu'il le logea au Palais Royal, & qu'immédiatement après ſon mariage, il le nomma encore Sécretaire des commandemens de Madame la Ducheſſe d'Orléans.

Tels furent les agrémens & les avantages que lui valut le talent ſingulier de bien écrire l'Hiſtoire ; nous ne diſons pas la fortune, parce qu'après avoir fait à Dieu le ſacrifice de

ſon

son patrimoine même, il n'est pas à présumer qu'il ait jamais aspiré à rien de plus qu'à une vie exempte du trouble & de la sollicitude des besoins : mais, pour les honneurs de l'esprit, qui sont de tous les états, & dont l'ambition ne peut être qu'utile aux hommes, loin de s'en défendre, il n'oublia rien de ce qui pouvoit les lui assurer.

Jamais Auteur ne fut plus attentif à choisir des sujets nobles, élevez, capables d'intéresser & d'émouvoir : l'élégance & la pureté de sa diction répondent à la noblesse des sujets ; il les expose avec une grande netteté, & le détail des circonstances semble plutôt les embellir que les charger ; il exprime les différens caractéres par des traits fermes, énergiques & précis, qui peignent l'ame même ; ses descrip-

tions vives & animées entrainent le Lecteur, on marche avec l'armée qu'il met en mouvement, & selon qu'il l'a déterminé, on prend part à la victoire, ou l'on gémit sur le sort des vaincus.

Dans son Histoire de la Conjuration de Portugal, il présente une Monarchie, qui assujettie depuis près d'un siécle par un Roi puissant, paroit la Province de ses Etats la plus soumise, & qui en un seul jour, change sa destinée. L'entreprise est un secret confié, pour ainsi dire, à la Nation entiére, & qui ne transpire par aucun endroit; & l'exécution, que mille incidents peuvent encore arrêter, réussit également par tout; c'est un embrasement général, qui de la Capitale passe rapidement aux frontiéres, & même au-delà des Mers.

Dans ses Révolutions de Suéde, on voit un Prince malheureux & proscrit, qui du fond des Montagnes & des Mines obscures qui lui servent d'asyle, porte dans le cœur de leurs plus grossiers habitans, un tel amour de la gloire & de la liberté, qu'à leur tête il s'ouvre un chemin au Trône, s'y affranchit de la dépendance, où l'autorité du Sénat, la jalousie des Grands, & la puissance du Clergé avoient tenu les Rois ses Prédécesseurs, rend héréditaire une Couronne Élective; change jusqu'à la Religion du pays, & meurt universellement regretté; après avoir régné sans Favoris, & gouverné sans Ministres, comme il avoit vaincu sans Généraux.

Rome est, en quelque sorte, le Palais de l'Histoire pour l'Auteur de ses Révolutions: les événemens

y ſont diſtribués avec un art ſupé-rieur ; un art plus grand encore, les peint chacun avec les couleurs qui lui ſont propres, & les place dans le jour qui leur convient. On ſe croit dans les aſſemblées du Sénat & du Peuple, au Champ de Mars, ou ſur les bords du Tibre. Rome y paroît formidable, tant qu'elle fait gloire de ſa pauvreté, & que le Dictateur comme le Soldat, ne ſubſiſtent que du peu de terre qu'ils cultivent de leurs mains ; & l'on préſage ſa ruine, dés que Maîtreſſe du monde entier, toutes les richeſſes de l'Univers coulent dans ſon ſein.

Les Annales de Malte, où l'on trouve tant d'actions vraiment Romaines, ne demandoient pas une plume moins exercée à les décrire ; mais la piété y conſacre l'Héroïſme, & c'eſt à ce point de vûe, que

le judicieux Hiſtorien raméne heureuſement tout ce qu'il dit d'un Ordre, que la charité fit naître, que l'honneur du nom Chrétien & la défenſe des lieux ſaints armérent contre les Infidéles, & qui toujours en butte à leurs barbares efforts, ſçait allier les vertus paiſibles de la Religion à la plus haute valeur dans les combats.

Quand M. l'Abbé de Vertot apportoit à l'Académie des parties détachées de ſemblables Ouvrages, on découvroit bientôt une autre ſource de leur force & de leur beauté. A peine en avoit-il lû quelques pages, que s'uniſſant inſenſiblement à ſon ſujet, il prenoit enfin réellement la place du Héros, s'abandonnoit à toute l'impétuoſité de ſon courage, & alloit juſqu'à perdre la reſpiration : nous l'avons vû de mê-

me, s'attendrir & verser des larmes avec la mere de Coriolan aux pieds de son fils. Or, s'il est aisé de surprendre la tendresse & la confiance des hommes, par un tissu d'avantures agréablement imaginées & rendues, quelle impression ne doit point faire sur eux, le récit de faits importans, généralement reconnus pour vrais, & encore pleins de cette espéce de vie, qu'un Auteur bien pénétré est seul capable de leur conserver ?

Ce qui n'est peut-être pas moins digne de remarque, c'est que M. l'Abbé de Vertot avoit près de quarante-cinq ans, quand il composa le premier morceau d'Histoire qu'il a donné au Public, & qu'il en avoit plus de soixante & dix, quand il acheva celle de Malte qui a terminé sa course littéraire. Il a encore

vêcu neuf années entiéres, mais accablé de tant d'infirmités, & dans une telle langueur de corps & d'esprit, que ce n'étoit plus que la grande habitude au travail, qui de tems à autre, lui offroit encore de nouveaux projets, comme les Révolutions de Carthage, & l'Histoire de Pologne dont il parloit souvent; on lui représentoit qu'il n'étoit pas en état de lire ni d'écrire, il répondoit qu'il avoit assez lû pour composer de mémoire, & assez écrit pour n'être pas embarassé de dicter: toutes ces idées se perdoient le moment d'après, & les seuls Ouvrages posthumes qu'on peut espérer de lui, sont quelques Généalogies, & les Ambassades d'Antoine, de François & Gilles de Noailles en différentes Cours de l'Europe, sous les Régnes de Henri II. François II. Char-

les IX. & Henri III. Il les avoit écrites dans les premiéres années qu'il vint à Paris, & sur les Mémoires originaux que lui en avoit remis la Maison de Noailles à laquelle il étoit infiniment attaché.

Il mourut au Palais Royal, le quinziéme Juin dernier, âgé de près de quatre-vingts ans révolus.



CATALOGUE DES OUVRAGES de M. l'Abbé DE VERTOT.

1°. *Histoire de la Conjuration de Portugal arrivée en 1640.* Paris, 1689. in-12.

2°. *Histoire des Révolutions de Suéde, depuis l'an 1350. jusqu'en 1560. avec un Abrégé Chronologique de l'Histoire de Suéde.* Paris, 1696. 2. vol. in-12. Réimprimée diférentes fois.

3°. *Traité Historique de la Mouvance de Bretagne, dans lequel on justifie que cette Province a toujours relevé de la Couronne de France.* Paris, 1710. 2. vol. in-12.

4°. *Histoire des Révolutions de Portugal, depuis celle qui arriva sous le Régne de Dom Sébastien en 1578. jusqu'à la derniére sous Alphonse VI. & l'abdication de ce Roi en 1668.* Paris, 1711. in-12. Et réimprimée plusieurs fois.

5°. *Histoire des Révolutions arrivées dans le gouvernement de la République Romaine.* Paris, 1719. 2. vol. in-12. *Item*, 1720. 3. vol. in-12. Et réimprimée diférentes fois.

6°. *Histoire Critique de l'Etablissement des Bretons dans les Gaules.* Paris, 1723. 2. vol. in-4°.

7°. *Histoire des Chevaliers Hospitaliers de S. Jean de Jérusalem, appellez depuis les Chevaliers de Rhodes, & aujourd'hui les Chevaliers de Malte; avec un Catalogue des Chevaliers & les Blasons de leurs Armes.* Paris, 1726. 4. vol. in-4°. Figures. Et la même année en 5. vol. in-12. Réimprimée en 1739. en 5. vol. in-12.

8°. *Origine de la grandeur de la Cour de Rome, & de la nomination aux Evêchés & aux Abbayes de France.* La Haye, 1737. in-12.

9°. *De la signification du mot* REGNUM,

dans quelques Historiens du Bas Empire, surtout dans ceux qui ont écrit de la Monarchie Françoise. Dans l'Histoire de l'Académie des Belles-Lettres. T. I. pag. 162.

10°. *Sur l'Epoque de la Monarchie Françoise.* Ibidem, pag. 299.

11°. *Apologie pour cette partie des Ouvrages de Fredegaire, qui concerne l'Histoire de France.* Ibidem, pag. 302.

12°. *Dissertation dans laquelle on tâche de démêler la véritable origine des François par un parallele de leurs mœurs avec celles des anciens Germains.* Dans les Mémoires de la même Académie. Tome II. pag. 611.

13°. *Dissertation sur l'Origine des Loix Saliques.* Ibidem, pag. 651.

14°. *Dissertation sur la sainte Ampoule, conservée à Reims pour le Sacre de nos Rois.* Ibidem, pag. 669.

15°. *Dissertation sur l'ancienne forme des*

Sermens usitez parmi les François. Ibidem, pag. 700.

16°. *De l'Usage des Harangues dans les Historiens Grecs & Latins.* Histoire, Tome III. pag. 89.

17°. *Du Dieu Irminsul adoré chez les anciens Saxons.* Ibidem, pag. 188.

18°. *Sur un Monument trouvé dans l'Abbaye de Fescamp.* Ibidem, pag. 276.

19°. *De la diférence des Cuirasses & des Cottes d'armes.* Ibidem, pag. 292.

20°. *Dissertation dans laquelle on examine si le Royaume de France, depuis l'Etablissement de la Monarchie, a été un Etat héréditaire ou un Etat électif.* Dans les Mémoires, Tom. IV. p. 672.

21°. *Dissertation au sujet de nos Rois de la premiére Race, ausquels un grand nombre d'Historiens ont donné injustement le titre odieux de fainéants & d'insensez.* Ibidem, pag. 704.

22°. *Dissertation sur l'Origine du Royau-*

me d'Yvetot. Ibidem, pag. 728.

23°. *Caractére d'Auguste avec la comparaison entre Agrippa & Mécenas Ministres de ce Prince*. Dans l'Histoire, Tom. V. pag. 235.

24°. *De l'Etablissement des Loix somptuaires parmi les François*. Dans les Mémoires, Tome VI. pag. 727.

M. l'Abbé de Vertot a fourni quelques Extraits au *Journal des Sçavans*.

Il a revû & corrigé la derniére Edition de l'Abrégé de Mézerai.



ELOGE

DE M. L'EVESQUE

DE CASTRES.

1736. 13. Novembre. Assemblée publique.

HONORE' DE QUIQUE'RAN DE BEAUJEU Evêque de Castres, & Associé Vétéran de cette Académie, naquit à Arles le vingt-neuviéme Juin 1655. & fut le second fils d'Honoré de Quiquéran, Baron de Beaujeu, & de Thérèse de Grille d'Estoublon sa femme, l'un & l'autre d'une illustre & ancienne famille de Provence. Moréry & ses Continuateurs n'ont fait aucune mention de celle de Quiquéran, mais les Historiens de la Province n'ont eû garde de l'oublier.

César Nostradamus * la représente par tout, décorée des premiéres Charges de l'Etat & de la Cour des Rois de Naples, Comtes de Provence, des deux Maisons d'Anjou; & depuis la réunion de cette Province à la Couronne, on y trouve des Chambellans & Maîtres d'Hôtel de nos Rois, des Chevaliers de l'Ordre, des Officiers Généraux, & plusieurs Evêques, entre lesquels Pierre de Quiquéran de Beaujeu Evêque de Senez, mérite une considération particuliére, car il fut le premier Evêque nommé après le Concordat de Léon X. & de François I. Il le fut à l'âge de dix-huit ans, & ne dut une nomination si singuliére qu'au grand Nom qu'il s'étoit déjà fait parmi les Sçavans. Une mort prématurée l'enleva à l'Eglise & aux Lettres, & les seuls Ouvra-

* Histoire de Provence.

ges qui nous restent de lui, sont, un magnifique Eloge de sa Patrie, sous le titre *de Laudibus Provinciæ*, qui a été imprimé plusieurs fois, traduit même en François, encore au commencement du dernier siécle; & un Poëme Latin sur le passage d'Annibal dans les Gaules, & son arrivée aux bords du Rhône près de la Ville d'Arles.

Gilles Corrozet, dans ses Antiquités de Paris, décrit le Mausolée qu'on lui éleva aux Grands Augustins, où il subsistoit encore de son tems; le Prélat représenté en Marbre blanc, y paroissoit soutenu par une Renommée, au milieu des attributs des Sciences & des Arts, & on lisoit au bas deux grandes Inscriptions Latines en son honneur; l'une en Vers, l'autre en Prose.

Ce Mausolée a, sans doute, été détruit

truit pour quelques arrangemens particuliers de l'Egliſe ; il n'y a plus qu'une ſimple Epitaphe, où il eſt dit qu'il mourut à vingt-quatre ans ; mais la tradition de la famille eſt qu'il en avoit vingt-ſix, & que le Graveur marquant cette datte en chiffres Romains, mit le I. avant le V. au lieu de le mettre après. La même tradition porte que quand on détruiſit le Mauſolée, le Cardinal de Joyeuſe demanda le Buſte du Prélat, qui étoit de la main du fameux Pierre Gougeon, de qui ſont les bas-reliefs de la Fontaine des Innocens.

La famille de Quiquéran a auſſi donné à l'Ordre de Malte, des Grands Prieurs, des Grands Croix, pluſieurs Commandeurs, & quantité de Chevaliers, dont un des plus célébres a été Paul-Antoine de

Quiquéran de Beaujeu, Oncle de M. l'Evêque de Castres. Le nombre & le bonheur de ses combats contre les Turcs, lui avoient acquis la réputation d'un des plus grands hommes de Mer de son tems, lorsqu'au mois de Janvier 1660. la tempête l'ayant obligé de relâcher dans un mauvais Port de l'Archipel, il y fut investi & attaqué par les trente Galéres de Rhodes, que le Capitan Pacha Mazamamet commandoit en personne; il en soutint le feu pendant un jour entier, & n'y succomba qu'après avoir épuisé toutes ses munitions, & perdu les trois quarts de son équipage. Il étoit chargé de fers, & on le menoit comme en triomphe, quand une seconde tempête, beaucoup plus violente que la premiére, s'éleva & mit la flotte victorieuse en tel

danger, que Mazamamet se vit réduit à implorer le secours de son Prisonnier, & ce ne fut pas en vain. Le Chevalier de Beaujeu le sauva par l'habileté de sa manœuvre, & le pénétra de tant d'estime & de reconnoissance, que voulant le sauver à son tour, il supprima sa qualité de Chevalier, & le confondit avec les plus vils Esclaves; mais le Grand-Vizir, qui en avoit probablement eû avis, demanda à les voir, & ayant reconnu le Chevalier à sa mine guerriére, ou au portrait qu'on lui en avoit fait, il fut mis au Château des sept Tours, sans espérance de rançon ni d'échange. La Porte rejetta toutes les propositions qui en furent faites, au nom même du Roi; & les Vénitiens tentérent avec aussi peu de succès de le faire comprendre dans le Traité de Can-

die. Un de ses neveux, âgé seulement de vingt-deux ans, c'étoit le frere aîné de M. l'Evêque de Castres, forma le dessein de l'aller délivrer, & l'exécuta. Il passa à Constantinople avec M. de Nointel notre Ambassadeur; il eut la liberté de voir le Prisonnier, on ne la refusoit à personne dans un lieu aussi sûr, on se contentoit de fouiller au premier corps de garde ceux qui se présentoient, d'y retenir leurs armes, jusqu'à de simples couteaux, & même des clefs s'ils en avoient.

Le Chevalier de Beaujeu fut d'abord effrayé d'un projet qui pouvoit avoir les suites les plus funestes mais onze années de prison, jointes au goût qu'il conservoit encore pour les entreprises hazardeuses, & à la confiance que lui inspiroit le courage du jeune homme, ne lui per

mirent pas de balancer long-tems. Dés-lors, son neveu commença à lui porter chaque fois, une certaine quantité de cordes dont il s'entouroit le corps, & quand ils jugérent qu'il y en avoit assez, ils convinrent du jour, de l'heure & du signal. Le signal donné, le Chevalier descendit, & la corde se trouvant de quatre à cinq toises trop courte, il s'élança dans la mer qui mouille le pied du Château; le bruit qu'il fit en tombant fut entendu de quelques Turcs qui passoient dans un Brigantin, & ils allérent droit à lui; mais le Neveu arrivant à force de rames dans un Esquif bien armé, les écarta, recueillit son Oncle, & le conduisit à bord d'un Vaisseau du Roi, que montoit le Comte d'Apremont son ami, qui le ramena heureusement en France, où il a

vêcu encore long-tems dans le sein de sa famille, revêtu de la Commanderie de Bordeaux, que le Grand-Maître lui conféra immédiatement après son retour.

M. de Tournefort, dans la Relation de son Voyage du Levant, a bien dit qu'il n'a pû voir le Château des sept Tours, parce qu'on n'y laissoit plus entrer d'Etrangers depuis l'évasion du Chevalier de Beaujeu, qui avoit coûté la vie au Gouverneur ou Caïmacan; mais aucune Histoire, pas même la derniére de Malte, ne s'étant encore chargée de ce détail, si digne cependant d'y trouver place, nous espérons que celle que nous lui donnons ici, ne paroîtra ni étrangére ni surannée.

M. l'Abbé de Beaujeu, né avec presque autant de vivacité que son

oncle & ſon frere, la tourna particuliérement du côté de l'Etude ; il apprit rapidement les Langues ſçavantes, il ſe rendit profond dans la Théologie, & cultiva l'Eloquence avec une paſſion, qui fit qu'elle parut toujours en lui, plutôt un don de la Nature, que le fruit du travail. Ses liaiſons avec quelques PP. de l'Oratoire diſtinguez par les mêmes talens, le déterminérent à entrer dans leur Congrégation dés l'âge de dix-ſept ans; & il n'y étoit encore que Diacre, quand on le chargea d'y profeſſer la Théologie, d'abord à Arles, & enſuite à Saumur. Il y prêcha en même-tems les Dominicales, avec un ſuccès qui engagea ſes Supérieurs à l'employer dans les Miſſions du Poitou & du pays d'Aunis, où la révocation de l'Edit de Nantes les avoit rendues

également néceſſaires & difficiles ; elles y produiſirent un ſi grand effet, que M. l'Evêque de Niſmes, le célébre Fléchier, ſentant l'avantage dont elles ſeroient dans ſon Diocèſe, chercha à s'attacher M. l'Abbé de Beaujeu. Il lui conféra un Canonicat de ſa Cathédrale ; peu de tems après, il le choiſit pour Grand-Vicaire, & l'honora d'une confiance intime qui fut bientôt pleinement juſtifiée.

M. le Maréchal de Montrevel, qui commandoit en Languedoc, informé que le Dimanche des Rameaux, les Huguenots ou Fanatiques devoient tenir leur aſſemblée dans un Moulin des Fauxbourgs de Niſmes, le fit inveſtir par cinq cens Dragons, avec ordre de le bruler. Du Fauxbourg, la conſternation ſe répandit dans la Ville, le bruit cou-

tut qu'on la bruleroit auſſi, qu'on alloit y paſſer tout au fil de l'épée ; & les habitans armez ſe rendirent à l'Egliſe comme dans un retranchement, où ils étoient réſolus de ſe défendre juſqu'à la derniére extrémité.

M. l'Evêque de Niſmes, tout grand Orateur qu'il étoit, n'oſa compromettre ſon Miniſtére avec cette multitude épouvantée, & à moitié furieuſe ; il s'en ouvrit à M. l'Abbé de Beaujeu, qui ſe chargeant de l'événement, monta en Chaire, & parla avec tant de force & d'onction, que le calme, la dévotion même, ayant inſenſiblement ſuccédé au tumulte, le Service ſe fit à l'ordinaire, & chacun retourna chez ſoi, tranquile, preſque honteux d'avoir ceſſé de l'être.

Il lui falloit de ces occaſions ſu-

bites & imprévues pour répondre au feu de ſon imagination, qui ne s'accommodoit ni de la lenteur de la compoſition, ni de la contrainte du récit. Il s'étoit accoutumé de ſi bonne heure à parler ſur le champ, que de trois Carêmes entiers qu'il a prêchez, à Aix, à Paris & à la Rochelle, & de quantité d'autres Sermons, il n'en avoit pas exactement écrit quatre; il ſe contentoit d'en bien méditer le ſujet, & ſi quelquefois il en traçoit le plan, c'étoit en Latin, pour ſe moins aſſujettir aux termes. Il ne penſoit pas qu'il fût prudent de faire dépendre le ſort d'un diſcours de la fidélité de ſa mémoire; il prétendoit même, que la naïveté des expreſſions & le ſublime des penſées s'émouſſoient toujours un peu ſur le papier, ſemblables à des fleurs, qui quoique cueil-

lies avec ſoin, & préſentées avec grace, n'ont jamais toute la fraîcheur & tout l'éclat qu'elles avoient ſur leur tige naturelle.

Cette grande facilité lui fit beaucoup d'honneur dans les Aſſemblées du Clergé de 1693. & de 1700. où il fut député du ſecond ordre. M. l'Evêque de Meaux, Boſſuet, en fut frappé, il le combla d'éloges & d'amitiés, il lui dit qu'il falloit abſolument qu'il s'établît à Paris; & M. l'Abbé Bignon qui penſoit de même, crut y contribuer en le propoſant pour une place d'Aſſocié dans cette Académie que l'on renouvelloit alors. M. l'Abbé de Beaujeu l'accepta, mais il en fit peu d'uſage; la crainte de manquer à ſa vocation le rappelloit ſans ceſſe à ſes premiers exercices, & le Roi lui en ſçut gré: Sa Majeſté le nomma en

1705. à l'Evêché d'Oléron, dont il parut fort content, quoique d'un revenu très-médiocre, & d'un séjour très-désagréable ; heureusement celui de Castres vint à vacquer avant la signature de la feuille des Bénéfices, & il y fut transféré, non comme à un Evêché infiniment plus riche & mieux placé, mais comme à un poste, dont les fonctions étendues & délicates, étoient plus proportionnées à ses talens.

Le nouvel Evêque de Castres, parfaitement instruit de ses devoirs, fut l'homme du monde le plus empressé à les remplir ; il fixa son départ au lendemain du jour même qu'il devoit prêter serment de fidélité entre les mains du Roi, qui lui dit, lorsqu'il prit ainsi congé de lui: *C'est bien tôt, mais c'est bien fait ;* & depuis ce tems-là jusqu'à celui de

sa mort, dans un espace de trente années, il n'est presque sorti de son Diocèse, que pour les Assemblées des Etats de Languedoc, pour les Députations de la Province, ou celles du Clergé.

En arrivant à Castres, il commença par y établir un Séminaire, qu'il a soutenu dans les tems les plus difficiles, & qu'il a rendu utile à l'Eglise, autant par ses instructions que par ses bienfaits. Il y trouva encore dans les fonds de son économie & de sa charité, de quoi construire ou relever des Temples, de quoi subvenir aux nécessités publiques & particuliéres, & il n'y eut aucune des fonctions du Sacerdoce qu'il ne remplît avec une ferveur & une dignité, capables d'augmenter le respect des Fidéles, & le zéle des Ministres: en voici un exemple

ſingulier. Le Prédicateur de ſa Cathédrale ayant dit dans ſon premier Sermon de Carême, qu'il ne pouvoit prêcher que trois fois la ſemaine, M. de Caſtres, qui n'en étoit point prévenu, ſe leva, promit de le remplacer les autres jours, & le fit avec un concours prodigieux de la Ville & des environs.

La premiére fois qu'il reparut à la Cour, fut en 1711. pour la préſentation du Cahier des Etats : ſa Harangue au Roi fut extrêmement applaudie ; & ce qu'il dit à M. le Duc de Bourgogne des affaires naiſſantes de l'Egliſe, le toucha au point, qu'il voulut en conférer pluſieurs fois avec lui.

A ſon retour en Languedoc, & pendant la tenue des Etats, la Province perdit un Evêque, M. l'Evêque de Lavaur, Mailly, & l'on mit

en queſtion, ſi on lui feroit, ſuivant l'uſage, une Oraiſon Funébre, parce qu'on touchoit à la fin des Séances, & qu'il ne paroiſſoit pas poſſible de s'en acquitter dans cet intervale ; M. l'Evêque de Caſtres ne s'en tint pas à opiner qu'elle fût faite, il offrit de la faire le jour même des obſéques, & l'on prétend que c'eſt un des plus beaux Diſcours qu'il ait prononcez.

Enfin en 1715. le Roi étant mort, dans le tems de l'Aſſemblée générale du Clergé qui ſe tenoit à Paris, M. l'Evêque de Caſtres, qui en étoit, & qu'on avoit déjà chargé de la rédaction de quelques cenſures, fut encore choiſi pour prononcer à S. Denys l'Oraiſon Funébre de ce Monarque, dont les louanges étoient depuis longtems, le chef-d'œuvre ou l'écueil des Orateurs du premier ordre.

Cette Piéce d'Eloquence, qui est la ſeule qu'il ait abandonnée, ou plutôt qu'il n'ait pû dérober à l'impreſſion, excite ſans doute de juſtes regrets ſur la perte des autres; mais nous avons déjà aſſez inſinué, combien il lui eût été difficile, pour ne pas dire impoſſible, de donner cette ſatisfaction au Public, dans l'habitude qu'il avoit acquiſe de produire ſur le champ, ou de compoſer ſans écrire. Il ne prenoit guéres la plume que pour des Mandemens, des Lettres & Inſtructions Paſtorales, dont il falloit néceſſairement publier & répandre des copies uniformes, & dont il nous appartient tout au plus, de rapporter les titres: ainſi, nous nous contenterons de dire qu'il y en a ſur l'établiſſement de ſon Séminaire, ſur les maladies contagieuſes de Provence & de

de Languedoc, sur l'Incendie de Castres, sur les abus de la Mendicité, sur la Légende de Grégoire VII. sur le Concile d'Embrun, & quelques autres points de Doctrine, à la tête desquels, il a presque toujours mis ces mots : *Aimez la Paix et la Verité*.

Il tempéroit l'austérité de ses moeurs & les occupations sérieuses de son état, par l'aménité des Lettres ; il ne se passoit point de jour qu'il ne leur donnât quelques heures, & peu à peu il s'étoit formé une ample Bibliothéque, dont la plûpart des Livres se trouvent notez de sa main ; il portoit dans la Société une douceur & un enjoûment qui en faisoient les délices ; il y joignoit le don des saillies & des bons mots, sans que jamais personne s'y trouvât intéressé : ami sûr, quelque-

fois délicat, toujours incapable de devenir ennemi, ou ſeulement de le feindre, pour paroître enſuite plus facile ou plus généreux.

Sa famille qui étoit nombreuſe, a eû après les pauvres, une grande part à ſa tendreſſe : neveux, couſins, petits-neveux, il les a tous élevez ou fait élever avec ſoin ; mais il n'a ſongé à leur établiſſement qu'après avoir conſtruit à neuf tout le Choeur de ſa Cathédrale, & bâti le grand Hôpital de Caſtres. Recevez, leur diſoit-il, ce que je puis en conſcience prendre ſur moi pendant ma vie ; je ne vous laiſſerai point de dettes, mais point de richeſſes ; ne vous reſſouvenez de votre ancienne ſplendeur que pour faire un meilleur uſage de la médiocrité actuelle de votre fortune. Ne regardez, ajoutoit-il, tout l'éclat

de la Nobleſſe que comme une obligation plus eſſentielle de ne jamais rien faire qui n'en ſoit digne ; c'eſt une eſpéce de vernis qui relève les graces d'une peinture exquiſe, & rend plus ſenſibles la rudeſſe & les inégalités d'un pinceau vulgaire. Il blamoit, ſur-tout, ceux qui non contens de ce que l'Hiſtoire Générale, ou des titres particuliers leur fourniſſent, ſe forment des origines fabuleuſes, ou qui ſur de ſimples rapports de noms, croyent pouvoir impunément ſe lier aux plus grands perſonnages de l'Antiquité ; & on a trouvé à ce ſujet, ſur un de ſes Livres, à côté du nom de Cicéron écrit en Grec, *KIKEPΩN*, & par là très approchant de celui de *QUIQUERAN*, une note dont le ſens eſt, qu'il ſeroit auſſi ridicule d'afecter d'en deſcendre, qu'il ſeroit heu-

reux de pouvoir lui reſſembler.

Plein de ces ſentimens, & déj chargé de plus de quatre-vingts an révolus, M. de Caſtres ſe propoſ au Printems dernier, la conſolatio de revoir encore ſa famille & ſa pa trie; mais, il eſt peu de Printem pour un tel âge, la fiévre le prit e chemin, elle ne fit qu'augmenter Arles, & il y fut ſurabondammen attaqué d'une fluxion de poitrine dont il mourut le vingt-ſixiéme d Juin, avec le ſeul regret de n'avoi pû réſerver ces derniers inſtans à l'é dification de ſon Diocèſe, & de ſ trouver, à cet égard, dans le lie même de ſa naiſſance, comme a fond d'une terre étrangére.



CATALOGUE DES OUVRAGES
DE M. L'EVESQUE DE CASTRES.

1°. On a cité dans ſon Eloge pluſieurs de ſes Mandemens, Lettres & Inſtructions Paſtorales ſur divers ſujets ; à l'occaſion de l'établiſſement de ſon Séminaire ; ſur les maladies contagieuſes de Provence & de Languedoc ; ſur l'Incendie de Caſtres ; ſur les abus de la Mendicité ; ſur la Légende de Grégoire VII. Sur le Concile d'Embrun, & ſur quelques autres points de Doctrine. Ce ſont autant de Brochûres in 4°. imprimées à Caſtres en différens tems.

2°. *Oraiſon Funébre de* Louis le Grand, *Roi de France & de Navarre, prononcée en l'Egliſe de l'Abbaye Royale de Saint Denys-en-France le* 23. *Octobre* 1715. Paris, 1715. in-4°.

ELOGE

DE M. ISELIN.

1737. Assemblée publique du 12 Novembre.

JACQUES-CHRISTOFLE ISELIN naquit à Basle le douziéme Juin 1681. de Jean-Luc Iselin Assesseur de la Justice & Membre du Grand-Conseil de ce Canton, & de Marie-Salomé Birr sa femme.

La Famille Iselin, originaire du Duché de Wirtemberg, s'établit en Suisse vers les commencemens de la Révolution, & la Chronique d'Urstisius remarque qu'elle donna à la République naissante d'excellens Sujets pour les Emplois militaires & pour les fonctions de la Magistrature, pour l'augmentation du Commerce, & le progrès des Lettres.

Comme cette derniére partie eſt celle qui fixe le plus nos regards, nous obſerverons que l'ayeul & le biſayeul de M. Iſelin avoient été diſciples, l'un du fameux Alciat, l'autre du célébre Cujas, & que chargez à leur retour à Baſle, d'y enſeigner le Droit Public ſuivant les principes & la méthode de leurs Maîtres, ils jettérent les premiers fondemens de la réputation de cette Univerſité.

Le pere de M. Iſelin avoit auſſi beaucoup de goût pour les Sciences, mais admis de bonne heure aux Charges de l'Etat, & obligé d'ailleurs de donner des ſoins à une Manufacture conſidérable qui s'étoit formée dans ſa maiſon, ce goût tourna au profit ſeul de ſes enfans, dont M. Iſelin étoit l'aîné.

Deux faits ſinguliers, imprimez

dans le tems même, nous app
nent quel fut le succès de ses]
des. Le premier, c'est qu'étan
Collége, on ne l'appelloit com
nément que le Prince de la Jeun
PRINCEPS JUVENTUTIS.
second, c'est qu'au sortir de Rh
rique, & ayant à peine quatorze
accomplis, il fut choisi pour Rép
dant par un de ceux qui disputoi
au concours la Chaire en Lan
Grecque qui étoit vacante. C
l'usage de la plûpart des Univers
d'Allemagne, & de celle de B
en particulier; lorsqu'il y vaque
Chaire en quelque Faculté que
soit, ceux qui ont les Grades &
qualités néceſsaires pour y pré
dre, se présentent, subissent un
men, & demandent à traiter un
jet, dont ils disposent le Program
en forme de Théses; & pour d

ner à cet Acte public un air d'appareil & de dignité, ils choisissent parmi les Etudians, celui qu'ils croyent le plus capable de bien répéter un argument, & de répondre aux premiéres objections, se réservant à prendre la parole quand la difficulté augmente, & demande une solution de main de Maître, ce qui arrive bientôt, parce que ce ne sont pas de ces objections d'ami, de ces argumens prévus, qu'une dangereuse politesse a introduits pour donner à de simples efforts de mémoire, les apparences d'un profond sçavoir. Tous les coups sont portez par des concurrents déterminez à vaincre, ou par des Juges intéressez à ne couronner que le plus digne.

M. Iselin surprit d'abord l'Assemblée en répétant tout de suite en

Grec, les argumens qui ne se faisoient qu'en Latin, & bien plus encore, en expliquant lui-même les Passages obscurs d'une infinité d'Auteurs Grecs, dont on demandoit le sens, ou dont on opposoit la contrariété; de sorte que le Docteur, le véritable Soutenant, quoiqu'habile, puisqu'il obtint la même Chaire quelques années après, la manqua cette fois-là, pour avoir eû un Répondant qui ne lui laissoit rien à dire.

Avec de telles dispositions, & un grand amour pour les Lettres, M. Iselin ne pouvoit manquer de s'y faire un nom; il commença par des Piéces de Poësie, dont plusieurs furent imprimées; il donna ensuite des Dissertations sur les Historiens Latins des meilleurs siécles, qui furent si favorablement reçues,

que la Chaire d'Eloquence & d'Histoire de l'Université de Marbourg ayant vaqué, M. le Landgrave de Hesse l'y fit nommer, sans aucun concours, quoiqu'étranger, quoiqu'absent, & âgé seulement de vingt-trois ans.

Sensible à cette distinction, il en fit aussitôt de grands remercimens, & au Landgrave, & à l'Université; mais il leur demanda un mois de délai, pour régler quelques affaires importantes qu'il ne lui convenoit pas d'abandonner; & dés là qu'il les qualifioit d'importantes, on s'imagine bien qu'elles ne pouvoient regarder que la Littérature, aussi la regardoient-elles.

Il y avoit plus de deux ans que M. Iselin se livroit à une étude profonde de la Théologie & des Langues Orientales; déjà même il avoit

publié des Remarques Criti
contre le sentiment de M. l'
que de Meaux (Bossuet) su
Visions de l'Apocalypse ; & da
tems qu'on lui annonçoit sa n
nation à la Chaire d'Histoire
l'Université de Marbourg ,
d'Hébreu de l'Université de I
devenoit vacante par la mort d
lébre Jean-Jacques Buxtorff ,
la famille de qui elle sembloit h
ditaire par les talens & par une
session de plus de cent années.
Buxtorff laissoit bien un Neve
son nom , & capable de le s
nir ; mais retiré depuis longtem
bourg d'Aristorf dont il étoit
teur , il avoit jusques là résisté à
tes les sollicitations qui le rap
loient à Basle. M. Iselin crut qu
seroit manquer à sa patrie & à s
cation, s'il ne se présentoit au m

pour le remplacer; il se présenta donc, & réduisit en forme de Programme de Théses, une sçavante Dissertation sur le génie des Langues Orientales, & sur les Versions du Nouveau Testament. Cependant, on vint heureusement à bout de déterminer le Neveu de M. Buxtorff; & M. Iselin qui l'avoit souhaitté plus que personne, déclara à l'instant qu'il ne concourroit point avec lui, & partit pour se rendre à Marbourg.

Il ignoroit que dans cet intervalle, les Professeurs de Marbourg, fâchez de la préférence qu'on lui avoit donnée sur les Sçavans du pays, & comptant sur les bons offices du Chancelier de Hesse, qui avoit un proche parent au nombre des compétiteurs, n'avoient rien oublié pour faire changer le choix

du Prince. Ils lui avoient insinué qu'un homme de l'âge de M. Iselin soutiendroit mal le poids & la réputation d'une des premiéres Chaires de l'Université ; ils ajoûtoient que les différentes connoissances ausquelles il s'étoit successivement appliqué, ne permettoient pas de croire qu'il en eût acquis fonciérement aucune, & il n'en falloit, disoient-ils, d'autre preuve, que la Lettre même qu'il leur avoit écrite, où ils trouvoient des expressions de la plus basse & de la plus mauvaise Latinité. Mais le Landgrave s'étant contenté de répondre, qu'on en jugeroit encore mieux quand il seroit en plein exercice, il arriva sans le moindre soupçon ; & ceux même qui l'avoient le plus desservi, l'accompagnérent à l'audience du Prince, quand il lui fut présenté.

Le Landgrave les reçut fort gracieusement, il leur parla des devoirs de leur état, de l'union qui devoit régner entre eux; tournant ensuite la conversation sur des choses purement de goût, & y mêlant, comme par habitude, des mots Latins de tems à autre, il se servit de quelques-unes de ces expressions qu'il avoit tant oui blâmer; puis s'adressant à M. Iselin, il lui demanda, comme pour s'instruire, si elles étoient bien Latines, parce qu'il lui en échapoit souvent qui ne l'étoient guéres. M. Iselin, sans songer peut-être qu'il les eût jamais employées, l'assura qu'elles étoient Latines & très Latines. Le Landgrave feint de craindre qu'il ne les approuve en ce moment par un excès de politesse trop ordinaire envers les Princes, & M. Iselin de protester que non,

& de les justifier aussitôt par des Passages de Tacite, de Tite-Live & de Cicéron, tandis que ses Collégues s'entreregardoient, comme des conjurez qui se croyent découverts, & livrez à un ennemi puissant. Mais, le Landgrave n'alla pas plus loin, il jouit de leur inquiétude sans en rien témoigner, & ce ne fut que longtems après, que voulant s'attacher davantage M. Iselin, il lui avoua que cette discussion n'avoit pas été un effet du hazard.

En prenant possession de sa Chaire d'Eloquence & d'Histoire, il prononça un Discours Latin sur la liaison intime des talens de l'Orateur & des qualités de l'Historien, & sur la nécessité de s'appliquer également à les acquérir. *De arctissimo Eloquentiæ & Historiarum in studiis vinculo.* Et ce Discours, que

l'Université

l'Université même fit imprimer, produisit un grand effet; le nouveau Professeur eut toujours l'Auditoire le plus nombreux, & il compta des Souverains entre les disciples, à qui il vouloit bien donner des leçons particuliéres.

Le Baron de Malsbourg, de la premiére Noblesse de Hesse, souhaita que son fils pût prononcer en public un Panégyrique du Landgrave, de la façon de M. Iselin, & il assortit si heureusement au Sujet, les graces & les ornemens du Discours, qu'il fut regardé dans toute l'Allemagne comme un chef-d'œuvre en ce genre. Le Landgrave lui-même le chargea à son tour de l'Eloge Funébre du Général Keller qu'il aimoit, & à qui il avoit donné le commandement de ses Troupes; il le choisit encore pour rendre un

semblable tribut d'honneur à la mémoire de la Princesse Royale de Prusse, premiére femme de son fils le Prince héréditaire de Hesse, aujourd'hui Roi de Suéde. Enfin, dans les divers Actes que M. Iselin fit soutenir sur l'Histoire ancienne & moderne, il y en eut un, sur le Regne & la Domination des Mages dans la Perse, qui eut un succès étonnant; & ce détail qui n'est rien moins que surchargé, ne contient qu'un espace de deux ans, depuis 1704. jusqu'à 1706. que l'Université de Basle, qui n'avoit jamais perdu son Eléve de vûe, le rappella dans une conjoncture aussi triste pour elle qu'honorable pour lui.

Il s'agissoit d'y remplir la Chaire d'Histoire, vacante par la mort de M. Hoffman, si connu par ses Ouvrages, & surtout par le grand

Dictionnaire qui porte son nom. M. Iselin y fut dans le moment nommé par acclamation, & on l'apprit à Marbourg sans avoir eû le loisir de le craindre; car, loin qu'il y restât encore ombre de jalousie sur son compte, il y étoit si généralement estimé pour ses talens, & si généralement aimé pour le caractére de son esprit, que la faveur même dont le Prince l'honoroit ne lui pouvoit plus nuire. On proposa au Landgrave d'essayer de le retenir par de nouveaux avantages, mais il jugea que ce seroit l'offenser, & il voulut marquer plus noblement la peine que ce changement lui faisoit; il pria M. Iselin de nommer lui-même son Successeur; & ayant indiqué un de ses Condisciples de Basle, l'Université l'adopta avec tant de confiance &

d'empressement, qu'il arriva & fut installé à Marbourg avant que M. Iselin en partît. Alors, le Prince lui fit un présent de cinq cens volumes de bons Livres, & lui donna auprès de sa République, des Lettres de récréance, comme il eût fait à un Ambassadeur.

M. Iselin augmenta encore par ses travaux, l'éclat que M. Hoffman avoit donné à la Chaire d'Histoire de l'Université de Basle; mais, nous ne parlerons plus de ses Thèses, Harangues & autres Discours de ce genre, il est aisé de s'en former une juste idée sur ceux de Marbourg, & il seroit difficile de les varier dans le récit, comme il les varioit dans l'exécution. Il est plus important de remarquer, qu'au milieu de cette Littérature aimable & riante, qui sembloit l'occuper tout entier, il

n'y avoit point de jour qu'il ne réservât quelques heures à son étude favorite des Langues Orientales, de l'Ecriture-Sainte, des Conciles, des Peres de l'Eglise, & qu'une Chaire de Théologie ayant vaqué quatre ans après son retour à Basle, il la desira, l'obtint, & s'y consacra inviolablement.

De là naquirent aussi quantité d'Ouvrages d'un goût tout diférent, & dont les principaux sont, des Dissertations sur le Canon du Nouveau Testament; d'autres, sur l'insuffisance de la Religion Naturelle, sur l'abrogation des Cérémonies Légales, sur les Prophéties concernant la Ville de Tyr, & sur les Controverses de l'Eglise Anglicane.

Ajoûtons, que M. Iselin dévoué en même-tems au Ministére Evangélique de son Canton, y prêchoit

ſouvent, tantôt en François, tantôt en Latin, tantôt en Allemand, ſuivant l'uſage & la nature des Egliſes: ſes Sermons Allemands ſont les ſeuls qu'il ait fait imprimer pour la conſolation de ſa mere, qui n'étoit plus en état de l'aller entendre. Ajoûtons encore, que le ſoin de la Bibliothéque de l'Univerſité de Baſle, qui eſt une Bibliothéque publique & nombreuſe, lui fut confié, qu'il l'a conſidérablement augmentée, & que, ſoit pour ſon utilité particuliére, ſoit pour celle des Sçavans qui le conſultoient, il en a conféré les Manuſcrits les plus importans, & mis à la tête de chacun le réſultat de ſes Collations, pour en épargner la peine à ceux qui lui ſuccéderoient.

Une correſpondance infiniment étendue, & qui auroit abſorbé tout

e tems d'un homme moins labo-
ieux, fut le fruit ou la peine d'un
zéle si marqué. Il répondoit en Fran-
çois, en Italien, en Espagnol, en
Anglois, aux Lettres qu'on lui écri-
voit en ces Langues-là, & n'avoit
cependant jamais voyagé qu'en
France, où il étoit venu deux fois.
La premiére, à l'âge de dix-sept
ans, qu'il parcourut le Dauphiné,
a Provence & le Languedoc, co-
piant les Inscriptions, mesurant les
estes d'Amphithéâtre, dessinant les
Arcs de Triomphe & les autres an-
iquités que cette partie de la Fran-
ce présente abondamment aux Cu-
ieux; ce premier voyage n'avoit
été que de six mois. En 1716. il
prit d'autres arrangemens pour ve-
nir à Paris, passer de là en Angle-
erre, & s'en retourner par la Hol-
ande & l'Allemagne. Mais, il s'ar-

rêta à Paris au-delà même du tems prescrit pour le tout, & l'Université de Basle obligée de le rappeller, le rappella à son ordinaire par quelque nouvelle marque de distinction, elle lui conféra en son absence la dignité de Recteur.

Il emporta avec l'estime & les regrets de tous les Sçavans qu'il avoit fréquentez à Paris, une haute idée de nos établissemens Littéraires, & une vénération singuliére pour M. le Chancelier, avec qui il avoit eû plusieurs conférences sur des points de Littérature, d'Histoire, de Théologie même, & qu'il avoit trouvé sur chacun, toujours aussi profond, & communément plus sublime, plus délicat & plus perçant que ceux qui paroissoient en avoir fait le principal objet de leurs Etudes.

Dans une de ces conférences, il

fut question du Concile de Basle : M. le Chancelier avoit extrêmement à cœur qu'on en donnât une bonne histoire, il en avoit lui-même rassemblé ou fait rassembler bien des matériaux épars, & M. Baluze s'étoit chargé de les mettre en œuvre. Mais, il étoit persuadé que l'on en devoit trouver à Basle un plus grand nombre encore, que nous ne connoissions point ; & M. Iselin se présentoit trop à propos pour qu'on négligeât de s'en éclaircir. Personne, en effet, ne pouvoit en rendre un meilleur compte, toutes ces Piéces sembloient être entre ses mains, & rien n'auroit été plus surprenant que le détail qu'il en fit, s'il ne l'avoit commencé par le récit d'un fait que sa modestie ne lui permettoit pas de supprimèr, & que l'envie de se faire valoir, auroit fait regarder

à tout autre, au moins, comme inutile. Ce fait étoit, que M. l'Enfant, Chapelain du Roi de Prusse, qui venoit de publier l'Histoire du Concile de Constance en deux volumes in-4°. se proposant de donner de même celle du Concile de Basle, & ayant aussi jugé qu'il devoit y avoir sur cela beaucoup de choses, dans les Archives de la Ville ou dans la Bibliothéque de l'Université, il avoit engagé le Roi son Maître à en demander la communication: mais, que le Magistrat n'ayant jamais voulu consentir à la sortie, ni au déplacement d'aucun des originaux, il s'étoit contenté des extraits qu'on lui en avoit offerts, & que c'étoit lui (M. Iselin) qui avoit été chargé de les faire.

M. le Chancelier accoûtumé à penser en grand, & à chercher la

perfection en tout, lui dit que ces extraits, dont il offroit généreusement les duplicata écrits de sa main, quelque exacts qu'on dût les supposer, n'étoient cependant rien, au prix d'une copie toute entiére, si on pouvoit l'avoir, quelle que fût la dépense, ou la longueur du travail; car, dans le nombre prodigieux de Piéces qu'il indiquoit, il y en avoit qui formoient seules de très gros volumes.

Telle étoit, entr'autres, une Histoire ou ample Journal du Concile, rédigé par un des Membres de l'Assemblée, Jean de Ségovie, Docteur Espagnol, que l'Université de Salamanque y avoit député, & dont Æneas Sylvius, alors Sécretaire ou Agent du Concile, & depuis Pape sous le nom de Pie II. parle magnifiquement en cinq ou

ſix endroits de ſon Ouvrage. Ce Journal, totalement oublié, conſiſtoit en deux grands volumes *in-folio*, écrits à deux colonnes, d'un caractére aſſez ſerré ; & ce qui marque le cas qu'on en faiſoit, ſans doute, dans le tems, c'eſt qu'on en avoit dépoſé tout à la fois deux exemplaires, l'un en papier, l'autre en vélin, dans la Bibliothéque des Cordeliers de Baſle, où le Concile s'étoit aſſemblé, & que lors du changement de Religion, ces deux exemplaires avoient été ſoigneuſement tranſportez de la Bibliothéque des Cordeliers dans les archives de la Ville.

M. Iſelin ne put diſconvenir de l'extrême diférence & du peu d'utilité de ſes extraits, en comparaiſon des copies entiéres, dont la premiére propoſition l'avoit effrayé ; il pré-

para les voies, & sur les espérances qu'il donna, on demanda au Magistrat de Basle, & le Magistrat de Basle permit de faire copier sur les lieux tout ce que l'on souhaittoit.

M. le Chancelier choisit pour cette opération, une personne intelligente qui la consomma heureusement dans l'espace de deux années, avec le secours de M. Iselin, qui chargé par la République d'administrer les originaux, en facilitoit la lecture, guidoit les copistes, prévenoit ou corrigeoit leurs fautes, & faisoit assez souvent des notes séparées pour l'intelligence du Texte.

Quand ces copies furent achevées, on voulut leur donner la plus grande authenticité qu'il seroit possible: on demanda qu'elles fussent collationnées contradictoirement avec le Commissaire du Roi

en cette partie, qui étoit M. l'Abbé Jourdain Sécrétaire de la Bibliothéque de Sa Majesté, par telle autre personne qu'il plairoit au Magistrat de nommer, & qui fut encore M. Iselin; on les fit ensuite légaliser au nom de la République, représentée par les Officiers du Corps de Ville. Enfin, on poussa l'exactitude & le scrupule au point, que la copie du premier volume de l'Histoire du Concile par Jean de Ségovie, n'ayant pû se faire d'abord que sur l'exemplaire en papier, parce que celui de vélin étoit égaré, dés que M. Iselin eût donné avis qu'on l'avoit retrouvé, M. l'Abbé Jourdain reporta sa copie à Basle, pour la faire surabondamment collationner & légaliser en conformité des deux exemplaires.

Toutes ces Piéces rangées par

ordre de dattes & de matiéres, font aujourd'hui à la Bibliothéque du Roi, un corps de trente-trois Volumes in-folio, dont on peut uſer auſſi ſûrement & bien plus commodément que des originaux : qu'on les joigne aux diférentes collections qu'on y avoit déjà faites ſur le Concile de Baſle, c'eſt la ſource la plus pure, la plus abondante où puiſſe jamais puiſer quiconque en entreprendroit l'Hiſtoire.

Heureux! ſi cette digreſſion naturellement liée à l'Eloge de M. Iſelin, faiſoit renaître ici quelque plume digne du projet de M. le Chancelier, dont l'Ouvrage poſthume de M. l'Enfant n'a pas éteint le deſir, & dont la mort de M. Baluze a fort éloigné l'accompliſſement.

Pour M. Iſelin, s'il eût été ſuſceptible de quelqu'autre récom-

penſe que des honneurs Littéraires qu'il méritoit ſi bien d'ailleurs, il l'auroit eûe ; mais la ſeule choſe à laquelle il ſe montra ſenſible, ce fut de pouvoir remplir dans cette Académie la place d'Honoraire Etranger de feu M. Cuper ſon ami, & l'Académie y ſongeoit elle-même, quand M. le Chancelier en fit la propoſition. M. Iſelin en regarda le ſuccès comme une de ces victoires que remportoit enfin aux grands Jeux de la Grèce, un Athléte déja diſtingué dans quelques combats particuliers, & il l'exprima d'une maniére très ingénieuſe en envoyant à l'Académie une Diſſertation où il attaque le ſentiment de M. Spanheim & de M. Vaillant ſur le véritable ſens de l'Inſcription abrégée de pluſieurs Médailles antiques frappées à l'occaſion de ces Jeux.

CERtamen

Itamen SACrum PERiodicum ŒUMenicum ISELasticum. La iculté & la diférence de leurs iions roulent uniquement sur le : abrégé *PER.* que MM. Spann & Vaillant ont rendu par *PE-)donicum*, & que M. Iselin pré-l ne pouvoit signifier que *PE-dicum.* Il est inutile de rappeller les raisons qu'il en donne, elles : rapportées fort au long dans cinquiéme Volume des Mémoi-de l'Académie. Mais, il ne faut croire que ce fût là son premier vrage sur pareils points d'anti-té ; il en avoit déjà publié beau-ıp d'autres, ou séparément ou ıs les Journaux d'Allemagne. ls sont ceux, où il traite des Si-s des Hébreux, où il explique : Inscriptions antiques trouvées Moudon & à Trieste, où il exa-

mine la prétendue éternité du monde démentie par les plus anciens monumens, où il détermine ce que l'on doit penser sur les Géants dont parle l'Ecriture, & du dessein attribué à Tibére de mettre Jesus-Christ au nombre des Divinités Etrangéres à qui on rendoit un culte à Rome.

La sécheresse & l'ennui attachez à tout ce qui a un air de Catalogue, nous font passer sous silence les diférentes éditions qu'il a procurées, même celle du Dictionnaire de Morery traduit en Allemand, dont il avoit remanié presque tous les articles, & où il a mis deux sçavantes Préfaces, l'une à la tête du premier volume, l'autre à la tête du troisiéme.

Quand nous parlons ici des Académiciens avec qui nous avons

longtems vécu, les moindres faits nous intéressent, & notre attention est une suite de l'estime ou de l'amitié que nous avions pour eux ; il n'en est pas de même des Etrangers. Personnellement connus d'un très petit nombre, presque ignorez des autres, leur réputation plus ou moins étendue suffit à tous, & ne peut que perdre dans les détails, s'ils ne sont d'un merveilleux que la vie ordinaire des gens de Lettres ne comporte point. Cependant, nous ne nous dispenserons pas de dire encore, que M. Iselin grave par Etat, surchargé d'occupations sérieuses, & devenu fort valétudinaire, cultivoit toujours avec le même plaisir & la même facilité, le talent de la Poësie Latine qui avoit fait les premiéres délices de sa jeunesse : en voici une preuve anecdote qui mérite d'être conservée.

Peu de tems avant que M. le Marquis de Beretti Landi Ambaſſadeur d'Eſpagne en Suiſſe, paſſât avec le même caractére en Hollande, il demanda au Magiſtrat de Baſle la deſtitution d'un Maître de Poſte, qu'il accuſoit de lui avoir retenu quelques paquets, & le Magiſtrat qui ne pouvoit le deſtituer ſans formalités, ayant commencé des informations qui ne produiſoient rien, le Miniſtre impatient voulut s'en faire raiſon lui-même : il fit enlever la Malle du Courrier qui venoit de Francfort, & comme on étoit dans le tems de la Foire, cet ordinaire intercepté jetta tout le commerce de Baſle dans une grande conſternation. On s'aſſemble, les ſoupçons tombent tous ſur le Miniſtre d'Eſpagne, on lui fait une députation à Lucerne, lieu de ſa réſidence, &

le Magiſtrat ſçachant les bontés qu'il avoit pour M. Iſelin, l'oblige à ſe joindre aux Députez. Ils partent, arrivent, & haranguent le même jour ſon Excellence, qui paroît ne ſçavoir ce que c'eſt, les retient à ſouper, leur fait grande chére, & ne répond que par des gentilleſſes à tout le pathétique dont ils l'accablent. Au ſortir de table, M. Iſelin prend un moment pour lui faire ſes inſtances particuliéres, comme il en étoit convenu, & le Miniſtre lui dit: *Mon cher Docteur, vous me feriez ſur cela en un quart d'heure les cent plus beaux Vers du monde, que ce ſeroit Latin perdu.* Toute la Compagnie ſe retira, & M. Iſelin trouvant par hazard de l'encre & du papier ſous ſa main, il fait à plume courante une Epitre de cent & tant de Vers, qu'il envoye au bout d'un

quart d'heure à M. l'Ambassadeur qu'on deshabilloit; il les lit, les relit, se couche, ne peut de toute la nuit se les ôter de la tête, & finit par imaginer les moyens de le satisfaire sans se compromettre. Le lendemain, les Députez prêts à repartir, se rendent au lever de son Excellence, qui leur tient toujours le langage de la veille, & dit seulement à M. Iselin, qui le regardoit avec des yeux de Poëte, ce Vers si connu:

Carmina vel Cœlo possunt deducere Lunam.

Ils revenoient ainsi sans espérance, & M. Iselin n'osoit marquer le peu qu'il en avoit conçû, lorsque dans un Village de la route, on leur dit qu'un Cavalier qui alloit à toute bride, avoit laissé tomber le matin à la pointe du jour, une petite Malle

dont il feroit fans doute fort en peine ; ils fe la firent apporter, & reconnurent auffitôt que c'étoit celle qui faifoit l'objet de leur Miffion.

M. le Marquis de Beretti Landi, en me contant cette hiftoire, *m'ajoutoit qu'il avoit été fi frappé de l'heureux naturel, & de la fécondité du génie de M. Ifelin, qu'il avoit joint une copie de fon Epitre aux dépêches par lefquelles il rendoit compte à la Cour de Madrid de tout ce qui s'étoit paffé ; que le Roi étoit entré à merveilles dans la plaifanterie, & que lui, au retour de fon Courrier, il étoit allé exprès à Bafle, pour voir fon ami, & lui dire qu'Augufte approuvoit ce que Mécénas avoit fait pour Virgile.

* A la Haye en 1720.

M. Ifelin mourut d'une fluxion de poitrine le treiziéme du mois d'Avril dernier, dans la cinquante-

ſixiéme année de ſon âge, ayant été deux fois Recteur de l'Univerſité, & neuf fois élu Doyen de la Faculté de Théologie. Il avoit une belle Bibliothéque qu'il a ſubſtituée à ſes Neveux; il a légué à celle de l'Univerſité une ſomme de cinq mille livres pour l'acquiſition de quelques Livres qui y manquoient; & lui a laiſſé de plus ſes Commentaires ſur la Chronique d'Urſtiſius, auſquels il travailloit depuis longtems.



CATALOGUE DES OUVRAGES de M. ISELIN.

1°. *De Gallis Rhenum transeuntibus, Carmen Heroicum.* Brochure in-4°. 1696.

2°. *De Historicis Latinis melioris ævi, Dissertatio.* in-4°. 1697.

3°. *In sententiam* Jac. Ben. Bossuet, Ep. Meld. *de Babylone, Bestiisque & Meretrice Apocalypseos B. Joannis.* 1701. in-4°.

4°. *Specimen Observationum atque conjecturarum ad Orientalem Philologiam & Criticen pertinentium, ac maximâ parte ex vetustis veteri Testamenti Versionibus depromptarum.* 1704. in-4°.

5°. *De arctissimo Eloquentiæ & Historiarum in studiis vinculo.* 1705. in-4°.

6°. *Panegyricus SS. Principi Carolo dictus à Carolo à Malsburg Equite Hass.* 1705. in-fol.

7°. *Laudatio funebris Sereniſſimæ Princip.* Ludovicæ Dorotheæ Sophiæ *Reg. Boruſſiæ Principi, Friderici nunc Suecorum Regis primæ Conjugi, dicta.* 1705. in-fol.

8°. *Diſſertatio Philologico-Hiſtorica de Magorum in Perſiá dominatione.* 1707. in-4°.

9°. *Oratio de Collatione Auctorum veterum in quovis Hiſtoriarum genere, cum junioribus.* 1707. in-4°.

10°. *Oratio Funebris* Paulo Roboletio *Eccleſiæ Gallicæ Paſtori.* 1710. in-4°.

11°. *Oratio in Dedicatione novi Brabeuterii Baſilienſis Academiæ.* 1711. in-4°.

12°. *Oratio conſecrandæ memoriæ Viri venerandi* Joan. Rudolfi Weſtenii, *SS. Theolog. Doctoris & Profeſſoris.* 1712. in-4°.

13°. *Diſſertatio, quâ Mundi æternitas, argumentis hiſtoricis confutatur. Pars prima* 1709. in-4°. L'Auteur n'a pas donné la ſuite.

14°. *Declaratio antiqui Lapidis Tergestini, cum uno in Romanam Antiquitatem excursu.*

15°. *De Canone Novi Testamenti.* En quatre Dissertations, dont la premiére est contre *Dodwel*; l'Auteur n'a pas donné les autres.

16°. *De Controversiis Ecclesiæ Anglicanæ, ejus Episcopatum, atque adeò distinctionem Episcoporum ac Presbyterorum expendens.* 1716. in-4°. Cette Piéce qui est contre le Docteur Hammond, n'a pas été achevée.

17°. *Six Sermons sur la Pénitence.* 1719. in-8°. M. Iselin a laissé plusieurs autres Sermons manuscrits sur différens sujets de morale, tant en François qu'en Allemand.

18°. *Préface, Additions & Corrections pour le Dictionnaire Historique Allemand de Buddæus*, imprimé à Basle, 1726. en quatre Volumes in-fol.

19°. *Castellionis Dialogi Sacri, in usum Gymnasii, cum Præfatione & Notis.* in-8°.

20°. *Vita Ludovici Beri.* Imprimée dans la Bibliothéque de Brème; *Class. IV. Fascic. II.*

21°. *Vindicatio Erasmi ab accusatione geminâ auctoris Prolegomenorum in N. Testam.* Dans les *Miscellanea Duisburgensia* de M. Gerdes; Tome I. Fascic. III.

22°. *Conjectura in locum Dialogi de causis corruptæ Eloquentiæ cap.* 7. 8. Dans le Recueil intitulé: *Tempe Helvetica.* Tome II. Sect. 1.

23°. *Lettre servant de Réponse aux éclaircissemens demandez de Genéve sur un Livre rare, que l'on a prétendu être la première Piéce imprimée, découverte avant nos jours, & par laquelle on a voulu établir un autre Inventeur de l'Art de l'Imprimerie, & en attribuer l'origine*

à la Ville de Basle. Dans le *Mercure Suisse*, Août, 1734.

4°. *Recherches sur l'Année de l'impression du Livre Italien intitulé :* Decor Puellarum, *qui porte la datte de* 1461. Ibidem, Novembre 1734.

5°. *Observations sur l'Inscription trouvée à Moudon.* Ibid. Avril, 1735.

6°. *Notæ in vetus Carmen de originibus Typographiæ.* Dans le Recueil de M. Scebhorn, intitulé : *Amœnitates Historicæ, Ecclesiasticæ, & Litterariæ.* T. I. in-8o. 1737.

7°. *Dissertation en forme de Lettre sur le projet que Tibére conçut de mettre Jesus-Christ au nombre des Dieux de Rome.* Dans la *Bibliothéque Germanique*, Tomes XXXII. & XXXIII.

8°. *Oratio de utilitatibus atque commodis quæ ab Academiis ad Urbes atque Regiones in quibus florent, vigentque, dimanare consueverunt.* Dans le Recueil

de M. Altmann Profeſſeur à Berne, intitulé : *Tempe Helvetica*, imprimé à Zurich, Tom. I. Sect. 3.

29°. *Diſſertation envoyée à l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres de Paris, ſur la maniére de lire ces mots abrégez CER. PER. ſur trois Médailles de la Ville de Sidon.* Elle a été imprimée dans la partie hiſtorique des Recueils de cette Académie. Tom. V. pag. 277.

30°. *Actes concernant les erreurs de M. J. J. W.* (Jean Jacques Weſtein) *ci-devant Diacre de l'Egliſe de S. Léonard, contenant l'Avis de la Faculté de Théologie :* Conventus Theologici ; *les Apologies du ſieur W.* (Weſtein) *& autres Piéces originales.* En Allemand. Baſle, 1730. in-4°. M. Iſelin a eu beaucoup de part à ce Recueil, & il paſſe pour être l'Auteur des principales Piéces.

31°. *Lettre ſur les Hâches de Pierre des Germains, & touchant les ſépultures*

les Peuples Septentrionaux. Dans l'An-iquité expliquée par D. Bernard de Montfaucon. Tom. V. pag. 198.

. *Depulsio calumniarum, in Diario Gallico cui titulus est*; Bibliothéque rai-onnée des Ouvrages des Sçavans de 'Europe, *Vol. XI. Part. I. Art. VIII. ibi impactarum.* Basileæ, 1734. in-4°.

. *De Poëtis Latinis melioris ævi.* Cette Piéce n'a pas été achevée.

. *Notæ in Stumpfii Chronicon, ac vitæ Baudii quorum meminit, Bibliotheca Bremensis Fasciculo II.* Cet Ouvrage n'a pas été imprimé.



ELOGE
DE M. L'ABBE' ANSELME.

1738. 13. Avril. Assemblée publique.

ANTOINE ANSELME naquit le treiziéme Janvier 1652. à l'Isle Jourdain, petite Ville du Comté d'Armagnac : son pere y exerçoit la Chirurgie, & un de ses oncles qui avoit près de là une bonne Cure, l'éleva dés sa plus tendre enfance.

Quand cet oncle l'eut mis en état de faire des Etudes réglées, il l'envoya au Collége des Peres de la Doctrine Chrétienne à Gimont, & de là à Toulouse, où il fit une seconde année de Rhétorique, un cours

cours de Philosophie, & un autre de Théologie ; car il se voua de bonne heure à l'Etat Ecclésiastique, où le portoient la douceur de son caractére, les exemples & l'amitié de son oncle, qui lui assuroit un Titre clérical, & plus que tout cela peut-être, un talent si décidé pour la prédication, qu'à l'âge de douze treize ans, il entendoit peu de Sermons qu'il ne répétât ensuite avec une extrême facilité, & souvent avec des graces qui sembloient avoir manqué à l'original.

Pour perfectionner ce talent, il cultiva avec un soin particulier l'Eloquence, & même la Poësie, dont il croyoit qu'un Orateur Chrétien devoit acquérir l'esprit & le tour, pour rendre plus heureusement le sublime des Textes sacrez. Il remporta deux fois le Prix de l'Ode aux

Jeux Floraux, où il n'y en avoit point encore de fondé pour la Prose; enfin, dés qu'il put exercer le ministère de la parole Evangélique, il alla prêcher à Gimont sous les yeux & avec le suffrage des Peres de la Doctrine Chrétienne ses premiers Maîtres: ils lui donnérent le surnom de *petit Prophéte*, & il ne le perdit pas, même à l'Isle Jourdain qui étoit le lieu de sa naissance; il y acquit, au contraire, une nouvelle réputation, qui le fit rechercher par une des premiéres Eglises de Toulouse.

M. le Marquis de Montespan l'y entendit, le suivit, & conçut une telle idée de son sçavoir & de ses mœurs, que de lui-même il se détermina à le choisir, à le préférer à tous ceux qu'on lui proposoit pour l'éducation du Marquis d'Antin son

fils, qui n'avoit alors que dix ans.

Ce choix fut pendant quelque-tems la nouvelle de Toulouſe : mille gens y aſpiroient, un plus grand nombre encore ſe flattoient d'y avoir part, & ſe diſputoient l'honneur de donner un Maître à ce jeune Seigneur, qui étoit déjà un des plus grands Terriens de la Province, & dont il étoit aiſé de prévoir l'élévation. D'autres regrettoient ſimplement & de bonne foi un ſujet heureuſement né pour la Chaire ; & entre ceux-là, M. l'Evêque de Tarbes eſſaya de le retenir en lui conférant l'Archiprêtré de Bagniéres, un des meilleurs Bénéfices de ſon Diocéſe. Mais, l'Abbé Anſelme fidéle à ſes engagemens, ſe contenta d'aller prêcher à Bagniéres les Fêtes de la Touſſaints, remercia M. de Tarbes, & partit

peu de tems après pour Paris avec son Elève.

Il y a peu d'éducations, dont le succès ait mieux justifié le soin & l'habileté de celui qui y présidoit; car il y auroit trop d'injustice à vouloir tout attribuer aux dispositions du Disciple; elles applanissent véritablement le terrein, & embélissent la route; mais, il ne faut pas moins arriver au terme, & il est quelquefois plus difficile de démêler, chemin faisant, ces poisons délicats qui empruntent l'apparence des fleurs, que d'arracher des plantes grossiéres qui s'élévent au-dessus des ronces. D'ailleurs, la reconnoissance, l'estime & l'amitié que M. le Duc d'Antin a marquées jusqu'au dernier moment de sa vie pour M. l'Abbé Anselme, sont un nouveau suffrage que peu de Maîtres ont eû

le bonheur de mériter comme lui.

La fin de cette éducation le rendit aux travaux de la Chaire, dont il avoit interrompu l'exercice sans en négliger les talens; & Paris, qui confirme si rarement à cet égard les opinions de la Province, joignit sans peine ses applaudissemens à ceux qu'il y avoit reçûs.

On voit par les dattes & les renseignemens que donne le Recueil de ses Sermons, Panégyriques & Oraisons Funébres, imprimez en sept volumes in-8°. que dés 1681. l'Académie Françoise le choisit pour faire devant Elle le Panégyrique de S. Louis à la Chapelle du Louvre; qu'il n'est point de grande Paroisse dans cette Capitale où il n'ait ensuite alternativement prêché Avents & Carêmes, & où on ne fût souvent obligé de le retenir des qua-

tre & cinq années d'avance : on y voit encore qu'il commença à prêcher à la Cour quelques Sermons détachez, comme ceux de la Céne & de la Pentecôte, dés 1683. qu'il y prêcha l'Avent de 1698. & le Carême de 1709.

Si nous étions dignes de parler de ces ſortes d'Ouvrages, nous nous plaindrions peut-être de ne pouvoir ſoutenir par des Analyſes aſſez brillantes, l'idée des éloges qu'on leur donnoit, lorſque revêtus de tout l'appareil de la Religion, & des graces de l'Orateur, on les voyoit couler de la ſource même. Voici comment s'en expliquoit, il y a environ cinquante ans, Madame la Marquiſe de Sevigné dans une de ſes Lettres à Madame la Comteſſe de Grignan ſa fille.

Lettre du huitiéme Avril 1689. *jour du Vendredi-Saint.*

» J'ai été ce matin à une très bel-
» le Paſſion à S. Paul, c'étoit l'Ab-
» bé Anſelme ; j'étois toute préve-
» nue contre lui, je le trouvois Gaſ-
» con, & c'étoit aſſez pour m'ôter
» la foi en ſes paroles ; il m'a forcée
» de revenir de cette injuſte pré-
» vention, je le trouve un des meil-
» leurs Prédicateurs que j'aye jamais
» entendus, de l'eſprit, de la dévo-
» tion, de la grace, de l'éloquence ;
» en un mot, je n'en préfére guéres
» à lui.

Ce qui donne bien plus de force encore au témoignage de Madame de Sevigné, c'eſt que dans une Lettre de huit jours auparavant, elle fait le dénombrement des Prédicateurs qui rempliſſoient les autres Chaires

de Paris, le Pere Bourdaloue; qu'elle nomme par excellence, le grand Pan, le P. Soanen, le P. de la Tour, le P. de la Roche, le P. Gaillard. Tels étoient les Collégues ou les Rivaux qu'elle avoit peine à lui préférer.

Le Docteur de Sorbonne, qui en qualité de Censeur Royal, & par ordre du Magistrat, a revû ces mêmes Sermons avant qu'on les imprimât, dit dans son Approbation, » Qu'il a eû le bonheur d'y assister » souvent, d'être témoin des justes » applaudissemens qu'un nombreux » Auditoire leur prodiguoit tou- » jours, & qu'il trouve le Public » heureux de pouvoir recueillir par » la voie de l'impression les grandes » vérités du salut que ce célébre « Prédicateur annonçoit alors dans » la Chaire, & qu'il méditoit en- » core dans sa retraite.

Les Oraiſons Funébres n'avoient pas été moins goutées que les Sermons : elles avoient eû de plus l'avantage d'être imprimées ſéparément, & la rareté dont elles étoient devenues fut le principal motif qui les fit raſſembler en un corps, il y a une vingtaine d'années.

Entre ces modéles de l'Eloquence chrétienne, brillent ſurtout l'Oraiſon Funébre de la feue Reine Marie Thérèſe, celle de Mademoiſelle de Montpenſier, celle du Roi Jacques ; & les grands noms à part, on eſt infiniment touché de celle de M. de Fieubet Chancelier de la Reine, qu'il fit de ſon propre mouvement, & où ſa douleur ſeule prit ſoin de parer la vertu au pied des Autels.

La plûpart de ces Oraiſons Funébres, du moins celle du Roi Jac-

ques, du Maréchal de Lorges & de M. de Fieubet, sont accompagnées d'Epitaphes Latines, qu'on lui avoit sans doute demandées pour ces illustres morts, afin qu'il ne leur manquât aucune portion de la gloire qu'il pouvoit encore leur dispenser, & elles sont gravées sur le marbre à S. Germain en Laye, aux Religieuses de la Visitation de Chaillot, & aux Camaldules de Grosbois: les deux premiéres ont été traduites en Vers François par M. le Chevalier Girardin, Envoyé de feue Madame Royale de Savoye, & la troisiéme par M. Haudiqué Sécretaire du Roi; elles n'auroient rien perdu à l'être par l'Auteur même, qui avoit toujours conservé le goût, le génie & le feu de la Poësie, mais qui étoit d'une si grande circonspection à cet égard, qu'à

peine vouloit-il bien communiquer à ses meilleurs amis, des Paraphrases de Pseaumes, & autres Piéces semblables, où le Poëte égaloit le Prédicateur.

Après avoir fourni pendant plus de trente années cette laborieuse carriére de l'Apostolat, M. l'Abbé Anselme revint auprès de M. le Duc d'Antin qui l'en sollicitoit toujours, & qu'il n'avoit quitté que pour vivre dans une Communauté de Prêtres, avec tout le recueillement qu'exigeoit une lecture assidue des Peres de l'Eglise, & la composition presque continuelle de ses discours: cependant, revenu à l'Hôtel d'Antin, il n'abandonna pas entiérement le ministére de la parole, il se mesura seulement à son âge, & à ses forces, il se réduisit à des Sermons pour des vêtures & professions Re-

ligieuſes, pour des Conférences de Charité, & à quelques Panégyriques : on ſe ſouvient encore ici de celui de S. Louis qu'il prononça devant les deux Académies, & qui étoit tout différent de celui qu'il avoit fait pour l'Académie Françoiſe.

Ces diſcours ainſi ménagez, étoient par la ſeule force de l'habitude, la plus douce occupation qu'il pût avoir dans un lieu dont il ne redoutoit que les agrémens étrangers ; il s'y appliqua auſſi à revoir cette partie des Lettres humaines que des études ſaintes & auſtéres avoient longtems ſouſtraite à ſes deſirs, & il s'y forma un tel goût pour les beaux Arts, que l'Académie de Peinture le mit au rang de ſes amateurs honoraires, & que M. le Duc d'Antin fit revivre en ſa faveur le ti-

tre d'Historiographe des Bâtimens. Enfin, ce qu'il souhaitoit le plus, il fut nommé par cette Académie en 1710. à une place d'Académicien Associé, qu'il a remplie avec tout le zèle & toute l'assiduité possible. On en trouve la preuve dans les quatre, cinq & sixiéme Tomes de nos Mémoires ; & soit qu'il y recherche quels sont les monumens qui ont suppléé au défaut de l'écriture, & servi de Mémoires aux premiers Historiens, soit qu'il y examine ce que l'on doit penser de tout ce que le Paganisme a publié de merveilleux, soit qu'il y discute les idées des anciens Philosophes sur la félicité de l'homme, on lui sçait toujours gré de l'attention qu'il avoit d'assortir à son état les divers points de Littérature qu'il entreprenoit de traiter.

Il y avoit déjà cinq ans qu'il étoit de l'Académie, quand Louis XIV. son auguste Fondateur mourut, & qu'il fut décidé qu'à l'avenir, elle recevroit par M. le Duc d'Antin les ordres du Roi, que jusques là elle avoit toujours reçus par le Sécretaire d'Etat qui avoit le département de la Maison de Sa Majesté. Très peu d'Académiciens avoient l'honneur d'être connus de leur nouveau Mécéne, & comme on étoit dans les premiers jours de Septembre, à l'entrée des Vacances, & qu'il se répandoit d'ailleurs des bruits de changemens encore plus considérables, nos Muses naturellement timides, faciles à s'allarmer & à se décourager, furent près de trois mois sans lui donner le moindre signe de vie. Mais, M. l'Abbé Anselme veilloit, sans le dire, à leurs

intérêts & à leur gloire; il inſpira à M. le Duc d'Antin le deſſein de prévenir lui-même l'Académie, il l'amena à notre premiére Aſſemblée publique, enſuite à celle où, ſuivant l'uſage, on ſe rendoit compte des travaux du dernier Semeſtre, prévoyant bien qu'il en ſeroit frappé, & il ouvrit ainſi en lui cette ſource d'attentions, de politeſſes & de bontés qui ont ſoutenu les exercices de la Compagnie, & l'ont rendue en quelque ſorte plus digne de rentrer dans le précieux aſyle qu'elle n'avoit jamais perdu de vûe.

L'Académie de ſon côté, empreſſée de reconnoître les bons offices de M. l'Abbé Anſelme, profita du premier moment de ſon abſence, pour lui accorder ſous le bon plaiſir du Roi, & par une délibération unanime, le titre de Penſionnaire ſur-

numéraire, avec l'affurance de la premiére penfion qui viendroit à vacquer; & cette délibération eut d'autant moins de peine à être approuvée qu'on lui en garda le fecret, & que c'étoit plutôt une diftinction qu'une récompenfe, qu'en effet il ne cherchoit ni ne devoit chercher.

Déjà riche par les bienfaits de toute efpéce que l'amitié de M. le Duc d'Antin lui avoit procurez, il avoit encore une groffe Abbaye, l'Abbaye de S. Séver Cap de Gafcogne, que le feu Roi lui avoit donnée dés *1699.* & il fongeoit férieufement à s'y retirer pour le refte de fes jours.

Il trouva bien des obftacles à l'exécution de ce projet, & il affuroit que l'amour de nos exercices n'étoit pas un des moindres; ce qui eft

est vrai, c'est qu'il ne l'exécuta qu'en 1724. après avoir acquis la Vétérance. Encore revint-il deux fois à Paris, mais aucun de ces voyages, quoique de trois cens & tant de lieues chacun, n'excéda les trois mois qu'il y avoit destinez : au premier, il avoit soixante-dix-neuf ans révolus, au second, quatre-vingt-un. Il les fit tous deux en poste, & aussi légérement que s'il eût été à la fleur de son âge ; mais c'étoit pour revoir M. le Duc d'Antin, & se montrer encore de tems en tems à l'Académie.

A ces deux voyages près, il a passé à S. Séver les quatorze derniéres années de sa vie dans la plus parfaite tranquillité, s'occupant de ses Livres, prêchant encore quelquefois, & s'amusant extrêmement de ses Jardins : faisant d'ailleurs à son

Abbaye & aux Paroiſſes qui en dépendent, tout le bien dont il étoit capable ; ouvrant de nouveaux chemins pour la communication des unes aux autres, décorant les Egliſes, fondant des Hôpitaux, & accommodant tous les différens dont il avoit connoiſſance.

Né avec un tempérament ſain & robuſte, & jouiſſant dans ſon air natal de toutes les douceurs de la vie, il ſembloit devoir la pouſſer à un de ces points rares qui, pour le bien de l'Etat, font ici l'objet de nos vœux & de l'eſpérance publique, quand tout à coup la nouvelle de la mort de M. le Duc d'Antin lui flétrit le cœur, & ne l'anima plus que du deſir de le ſuivre ; il lui prit une petite fiévre lente, dont il ne ſe doutoit ſeulement pas, ou qu'il regardoit comme le mouvement naturel

'une douleur qui lui étoit chére ; ıais, quand cette fiévre ſe fut plus uvertement déclarée, elle l'emorta au troiſiéme accès, le huitiéıe Août dernier au milieu de ſa uatre-vingt-ſixiéme année.



CATALOGUE DES OUVRAGES de M. l'Abbé ANSELME.

1°. *Recueil de divers Discours prononcez par M. Antoine* ANSELME. Paris, 1692. in-12.

Ce Recueil contient un Panégyrique de S. Louis, un Discours sur la Cêne & plusieurs Oraisons Funébres qui ont été réimprimez dans le Recueil suivant.

2°. *Panégyriques des Saints & Oraisons Funébres.* Paris, 1718. 3 vol. in-8°.

3°. *Sermons pour l'Avent, le Carême, & sur divers sujets.* Paris, 1731. 4 vol. in-8°. & 6 vol. in-12.

4°. *Premiére Dissertation sur les Monumens qui ont suppléé au défaut de l'Ecriture, & servi de Mémoires aux premiers Historiens.* Dans les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, Tom. IV. pag. 380.

5°. *Dissertation sur ce que le Paganisme a publié de merveilleux*. Ibidem, p. 399.

6°. *Dissertation sur le Dieu inconnu des Athéniens*. Ibidem, pag. 560.

7°. *Que les Lettres ont été cultivées dès les premiers tems, & principalement dans les Gaules*. Dans l'Histoire, Tom. V. pag. 320.

8°. *Réflexions sur l'opinion des Sages du Paganisme touchant la félicité de l'Homme*. Dans les Mémoires, Tom. V. p. 1.

9°. *Seconde Dissertation sur les Monumens qui ont servi de Mémoires aux premiers Historiens*. Dans les Mémoires, Tome VI. pag. 1.



ELOGE
DE M. LE MARECHAL D'ESTRE'ES.

1738. Assemblée publique d'après Pâques.

VICTOR-MARIE DUC D'ESTRE'ES, Pair, Maréchal & Vice-Amiral de France, Grand d'Eſpagne & Vice-Roi de l'Amérique, naquit à Paris le trentiéme Novembre 1660. & fut le premier des enfans de Jean Comte d'Eſtrées, auſſi Maréchal & Vice-Amiral de France.

Il fit ſes Etudes & tous ſes exercices avec une application qui en aſſuroit le ſuccès; & avec une ardeur qui annonçoit en lui un Sujet deſtiné à ſe couvrir de bonne heure

de toute la gloire de ses Ancêtres. Il commença à porter les armes à l'âge de seize à dix-sept ans, & pour ne rien devoir aux avantages de sa naissance, il servit d'abord comme simple Volontaire dans le Régiment de Picardie, où la place la plus distinguée qu'il eut, fut celle de l'Enseigne de la Colonelle qui avoit été tué à ses côtés ; mais la vûe & le service de trois Siéges consécutifs, lui valurent à la fin de la Campagne, une Compagnie dans le Régiment du Roi.

De si heureux commencemens attirérent sur lui l'attention du Ministre de la Guerre, & firent naître d'autres idées à celui de la Marine. M. de Seignelay représenta au Roi que pour la porter à quelque degré de splendeur, on ne pouvoit trop la remplir de gens de condition,

que le Marêchal d'Eſtrées étant Vice-Amiral, il convenoit que ſon fils qui avoit de la diſpoſition à tout, ſuivît ſes traces, & ſe formât ſous ſes yeux. M. de Louvois croyoit que c'étoit ſacrifier à l'incertitude des événemens, un goût naturel & déja éprouvé. Le Roi décida pour la Marine, & donna au Comte d'Eſtrées le commandement d'un des Vaiſſeaux de l'Eſcadre que le Marêchal ſon pere conduiſoit aux Iſles de l'Amérique.

Cet apprentiſſage, s'il en eſt pour des ames d'un certain ordre, fut un apprentiſſage très rude. Les mauvais tems rendirent la traverſée difficile, & bien plus longue qu'on ne l'avoit cru : on fut ſur le point de manquer totalement d'eau & de vivres. Il ſupporta la faim & la ſoif avec plus de patience qu'aucun Officier de

on bord, & il leur donna l'exemple l'une nouvelle espéce de courage qui n'étoit pas faite pour la jeunesse.

Au retour de cette expédition qui dura deux ans, M. de Seignelay montra au Roi le journal du Comte d'Estrées, & fit extrêmement valoir les Observations qu'il y avoit faites pour le bien du Service. On ne l'y laissa pas languir : le Printems d'après, il fut d'une autre Escadre que le Roi envoya contre les Corsaires de Tunis, d'Alger & de Tripoly qui troubloient le commerce des François. Ces Corsaires s'y étoient attendus, ils avoient armé de leur côté, & réuni toutes leurs voiles ; ce fut la premiére bonne fortune que le Comte d'Estrées eut à la Mer. Le plus fort de leurs Vaisseaux, un Algérien de quatre-vingts

piéces de canon, s'attacha au sien qui n'étoit que de soixante, & il crut en venir d'autant plus aisément à bout, qu'il paroissoit immobile, & comme incertain du parti qu'il prendroit : mais, il n'en usoit ainsi que pour se conserver l'avantage du vent, & pour donner plus de confiance au Corsaire ; aussi, tout changea de face dés qu'il se trouva bien à sa portée, ce fut un feu si juste, si vif, qu'en moins d'un quart d'heure, l'Algérien, criblé & désemparé de tous ses agreilz, fut réduit à se faire sauter, abandonnant une Frégate de vingt-quatre piéces de canon qui le soutenoit, & trois prises qu'il avoit faites. Les Barbares effrayez, rentrérent précipitamment dans leurs ports ; M. du Quesne alla les bombarder l'année suivante, & le Comte d'Estrées qui l'accompa-

gnoit, ayant perſonnellement eû ordre de reſter à la Mer, acheva de la nettoyer de Pirates.

Il exécuta enſuite une choſe plus difficile encore. Il fut chargé de la conduite d'un grand nombre de Vaiſſeaux Marchands, qui de la Méditerranée retournoient en divers ports de l'Océan : la guerre ſe trouva ſubitement déclarée avec l'Eſpagne, & pour remplir ſa miſſion, il falloit paſſer au travers de la flotte ennemie. Il y paſſa, ſans perdre un ſeul des Bâtimens qui lui avoient été confiez, & il les remit tous au lieu de leur deſtination.

Soit qu'on ne crût pas qu'il pût être revenu aſſez tôt, ſoit que les arrangemens fuſſent pris de plus loin, il ne fut pas employé au fameux bombardement de Génes qui ſe fit au mois de Mai 1684. & où

le Ministre de la Marine se trouvoit en personne ; il en eut une vraie douleur. Le Siége de Luxembourg que l'on faisoit en même-tems, lui parut une ressource ; mais le Roi avoit expressément défendu que personne y allât sans ordre. Il en parla dans toute l'effusion de son cœur à M. de Louvois, qui lui marquoit toujours mille bontés, & qui ne désespéroit pas de le revendiquer un jour. Ce Ministre lui dit : *J'entre dans votre peine, partez, je vais vous donner une Lettre pour le Maréchal de Créquy, je me charge de votre paix avec le Roi.* Elle fut aisée à faire, le Roi n'apprit que le Comte d'Estrées s'étoit rendu au Camp devant Luxembourg, qu'avec la nouvelle de la prise de la Contregarde, où il s'étoit trouvé au premier rang des Grenadiers qui l'avoient emportée, en

plein jour, l'épée à la main. Ce seroit faire un nouveau Journal de ce Siége, que d'indiquer seulement les attaques où il se distingua autant qu'à celle de la Contregarde.

M. de Seignelay, à son retour du bombardement de Génes, fit ses réflexions sur l'empressement du Comte d'Estrées, sur l'honneur qu'il avoit acquis devant Luxembourg, & comprit qu'il n'étoit pas encore assez décidé pour le service de Mer. Il proposa au Roi de l'y attacher plus fortement, en lui accordant sans qu'il le demandât, la survivance de la Charge de Vice-Amiral qu'avoit son pere, & le Roi y ayant consenti, le Comte fut simplement averti de se trouver le lendemain au lever, où le Ministre qui l'attendoit, lui apprit la grace que Sa Majesté lui avoit faite, & ne le quitta pas

qu'il n'eût remercié & prêté serment.

Nous laissons à ceux qui écriront l'histoire de la vie de M. le Marêchal d'Estrées, le détail des Campagnes qu'il fit en qualité de Vice-Amiral ; quelque soin que nous prissions de le resserrer, il nous méneroit bien au-delà du tems dont nous pouvons disposer ici ; à peine suffira-t-il à en rappeller les événemens les plus singuliers.

Le premier qui se présente, est la rencontre qu'il fit en 1688. de Papachin Commandant des Flottes d'Espagne, & qui passoit pour un des plus redoutables hommes de la Mer. Le Comte d'Estrées alloit de conserve avec le feu Marêchal de Tourville, qui n'étoit alors que Lieutenant Général ; & Papachin, qui se trouvoit beaucoup plus fort

qu'eux, leur demanda le ſalut, que la France ne doit à aucune Nation; ils le refuſérent : mais, comme on n'étoit point en guerre, M. de Tourville jugeoit qu'il valoit mieux tâcher de lui échaper habilement, que d'engager une action qui pourroit avoir des ſuites. Le Comte d'Eſtrées fut d'un avis différent : cependant, Papachin avançoit ſur M. de Tourville avec un Vaiſſeau de quatre-vingts piéces de Canon, & en envoyoit un autre de ſoixante-quatre ſur le Comte d'Eſtrées qui n'en avoit que trente-huit. Celui-ci l'attendit tranquillement, & par une dextérité que le génie ſuggéroit à la valeur, feignant de vouloir éviter l'abordage, il s'y prêta tout d'un coup, & ſe jetta ſur ſon bord avec cent hommes d'élite qui l'emportérent d'emblée. Papachin étonné

accourt, mais trop tard; le Comte d'Eſtrées eſſuye ſon premier feu, & le maltraite enſuite ſi rudement de manœuvre, qu'après lui avoir tué la moitié de ſon Equipage, une partie de ſes Matelots, & preſque tous ſes Officiers, il fut lui-même obligé de capituler, & de ſaluer par préliminaire. Le fait paſſeroit toute croyance, ſans le procès verbal que Papachin, pour ſe diſculper de ce ſalut, dreſſa & publia lui-même, de l'état où il avoit été mis.

Après cette action, qui eſt encore marquée dans les Proviſions de Marêchal de France du Comte d'Eſtrées, il rentra à Breſt au commencement d'Octobre 1688. Il y apprit que Monſeigneur marchoit à Philiſbourg, que le Roi avoit défendu que perſonne l'y ſuivît ſans permiſſion, & ordonné que ceux

qui

qui l'auroient obtenue, feroient obligez de s'attacher à des corps particuliers, dont ils ne se fépareroient plus : il prit la poste pour venir solliciter la permiſſion de se rendre au Camp, & celle de se trouver indiféremment par tout ; il les obtint toutes deux, & leur fit honneur. Il eut grande part à la priſe de l'ouvrage à corne, & il se signaloit de même à l'attaque de l'ouvrage couronné, quand il y fut renverſé de deux coups de mousquet ; l'un à l'épaule, l'autre à la cuiſſe : il en guérit, & son extrême gayeté n'y contribua pas peu ; il fut seulement obligé de porter près de dix-huit mois des béquilles, mais elles ne l'empêchérent pas de retourner à la Mer l'année suivante.

A la Bataille qui se donna dans la Manche en 1690. il se trouva à

la tête de la feconde divifion de notre Armée navale, & après avoir foutenu avec dix Vaiffeaux, tout l'effort de l'Efcadre bleue qui étoit de plus de vingt, il la détruifit entiérement; l'Amiral Torington qui la commandoit, ayant abandonné tous les Vaiffeaux incommodez qui ne pouvoient le fuivre, alla avec les autres échouer aux côtes d'Angleterre; & le Comte d'Eftrées, fuivant la victoire avec plus de conftance qu'on ne veut communément nous en foupçonner, alla bruler dans le Port de Tingmouth, deux cens Vaiffeaux Marchands qui attendoient le fuccès du combat pour mettre à la voile.

Cette Campagne, quoique des plus brillantes, fut trop courte pour fuffire au Comte d'Eftrées; qui fe voyant rentré à Breft dés la fin de

Juillet, alla joindre Monſeigneur en Allemagne, & y reſta juſqu'à la ſéparation de l'Armée.

Nous paſſons les Siéges de Villefranche & de Nice, de Roſes & de Palamos qu'il fit du côté de la Mer en 1692. & 1693. le commandement de Provence que le Roi lui donna en 1694. les établiſſemens qu'il y fit pour la ſûreté des côtes, & généralement tout ce qui précéde la priſe de Barcelone, qu'il aſſiégea par mer en 1697. tandis que le Duc de Vendôme l'aſſiégeoit par terre.

Chef de l'armée navale, il fut la ſeconde perſonne de l'armée de terre, & on le vit également dans toutes les deux. M. de Vendôme qui avoit une entiére confiance en lui, le chargea du retranchement qu'il falloit faire contre les Miquelets &

les Camps volans de troupes réglées, qui nous assiégeoient nous-mêmes par les dehors; il ne se borna pas à les contenir, il les détruisit, ou les écarta totalement en quinze jours; & comme le sort de la Paix sembloit attaché à celui de la Place, il ouvrit dans le Conseil, l'avis d'en imposer à la Garnison, en faisant attaquer ses derniers ouvrages en plein jour, par les Grenadiers soutenus des corps entiers; il ne donna pour garant du succès que l'offre de conduire lui-même l'attaque, on le crut, & elle réussit.

La Paix de Riswick, qui étoit le fruit de la prise de Barcelone, donna quelque repos aux Troupes Françoises; ce ne fut pas le partage du Comte d'Estrées; le Roi l'envoya à Cadix, le long des côtes d'Espagne, & même dans les terres, sous

le prétexte apparent d'y favoriser notre commerce, mais dans le secret, pour pressentir la disposition des Peuples, & se trouver plus en état de faire valoir les droits de la France, quand le Roi d'Espagne déjà très languissant, viendroit à mourir.

Il fit observer une si exacte discipline à tout ce qui étoit à ses ordres, il se montra personnellement si affable, si prudent, si généreux, que l'antipathie naturelle des deux Nations sembloit tomber à ses pieds; on le prenoit pour juge dans des différens d'Espagnol à Espagnol; les corps entiers de Milice, de Judicature & de Commerce imploroient souvent sa protection & son crédit auprès du Roi leur Maître; une partie de la Noblesse le prévenoit de l'offre de ses services, & M. le Ma-

rêchal d'Harcourt, avec qui il avoit ordre de s'entendre, en tira un grand avantage pour le Testament de Charles II. qui appella le Duc d'Anjou à la Couronne.

Dés que ce Prince y fut parvenu, le Roi donna au Comte d'Estrées le commandement de la flotte qu'il avoit destinée à sa défense; & Philippe V. y ajouta celui de toutes ses forces navales, sous le titre de Lieutenant Général de la Mer.

Les Espagnols n'auroient pas vû sans jalousie ce titre sur la tête d'un Etranger dont le mérite leur auroit été moins connu; il ne fit qu'augmenter leur confiance & leur vénération, & ce furent ceux d'entre eux qui avoient des correspondances plus particuliéres dans le Royaume de Naples, qui lui donnérent les premiers indices de la conspiration

qu'y tramoient les Partiſans de la Maiſon d'Autriche.

Auſſitôt, quoique dans la plus mauvaiſe ſaiſon de l'année pour le trajet, le Comte d'Eſtrées prit ſur lui d'y aller, avec ce qu'il put embarquer de meilleures troupes Françoiſes & Eſpagnoles. Il viſita les Places & les munit; il raſſura le Vice-Roi, il ranima l'amour des Peuples, il encouragea la Nobleſſe, au point de lui faire ſouhaiter ardemment de voir ſon Roi, & de pouvoir prêter entre ſes mains un nouveau ferment d'obéiſſance & de fidélité; revenant tout de ſuite en France, pour rendre compte de ces diſpoſitions, il détermina Louis XIV. à faire paſſer le Roi ſon petit-fils en Italie, & il fut chargé de l'y conduire.

Par ſes ſoins, le Roi d'Eſpagne trouva dans cette navigation, en

treprise au cœur de l'hyver, toute la douceur d'un voyage de plaisir, l'abondance & les délices de la terre, une magnificence, & sur-tout un air de dignité qui surprit également les François & les Espagnols, & qui fit que Sa Majesté Catholique arrivée à Naples, le nomma Grand d'Espagne de la premiére classe, en disant qu'Elle n'avoit auprès d'Elle personne qui le fût plus que lui.

Le Roi mit le comble aux honneurs, qui, à l'âge de quarante-deux à quarante-trois ans, environnoient déjà le Comte d'Estrées, en le nommant Chevalier de ses Ordres, & en le faisant Maréchal de France, quoique le Maréchal son pere vêcût encore. Tout le Régne de Louis XIV. ne fournissoit point d'exemple semblable, & les précédens n'en offroient que dans la seule Maison de

Montmorency : non, que la vie l'un Pere illuſtre & décoré des plus grands titres, forme quelque obſta-:le aux récompenſes dûes à la vertu k aux exploits de ſon Fils ; mais, parce que, s'il eſt rare que les Héros ıyent toujours des enfans que leur gloire avoûe, il l'eſt encore plus ju'ils vivent aſſez long-tems pour ètre les témoins d'une ſi précieuſe égalité. M. le Marêchal d'Eſtrées .e pere eut cette ſatisfaction pen-lant plus de quatre ans ; il vit ſon ils, qu'on appella pendant ſa vie le Marêchal de Cœuvres, mener pour .a premiére fois à la Mer l'Amiral le France, & lui dépoſer enſuite à Malaga dans le ſein de la victoire, ın Empire dont il devoit jouir plus long-tems.

L'affaire de Malaga eſt fameuſe par la longueur & l'opiniâtreté du

Combat, qui dans un des plus beaux jours de l'Eté, dura depuis la premiére aurore jusqu'à l'entrée de la nuit; d'autres circonstances moins connues la rendent très singuliére.

Les Ennemis avoient dans la Méditerranée une flotte de près de quarante Vaisseaux de ligne, & nous en avions rassemblé trente, avec lesquels on avoit jugé que M. le Comte de Toulouse seroit en état de leur faire repasser le détroit. Ce Prince se rendit à Toulon accompagné de M. le Marêchal de Cœuvres; & sur le bruit de sa marche, les Ennemis renforcérent leur flotte de vingt-cinq autres Vaisseaux, que l'Amiral Rock y conduisit des côtes d'Angleterre. Pour diminuer cette supériorité, le Roi ordonna de radouber, & d'armer le plus promptement qu'il seroit possible tout ce qui se

trouveroit dans le Port. M. le Marêchal de Cœuvres s'en chargea ; il entreprit de mettre encore vingt-deux Vaisseaux à la Mer, & s'étant renfermé pour calculer ce qu'il lui falloit d'Armes, de Munitions & de Vivres, de Soldats & de Matelots ; le tems nécessaire pour les faire venir des lieux où ils étoient dispersez ; le nombre presqu'innombrable d'ouvriers de toute espéce, dont il avoit besoin pour les constructions ou les radoubs ; la durée, l'ordre & la disposition de leur travail, tant de jour que de nuit ; il remit le lendemain le résultat de son opération à M. l'Amiral, qui sur sa parole marqua au Roi le jour précis où sa flotte entiére seroit prête à faire voile, & elle le fut à point nommé.

Deux Officiers Anglois qui étoient prisonniers à Toulon, & qui ren-

doient souvent visite à M. le Marêchal de Cœuvres, lui avouérent de bonne-foi la veille de son départ, que jusques-là, ils n'avoient pû se défendre de regarder son entreprise comme une pure ostentation, ne croyant aucune Puissance maritime capable d'exécuter en quatre mois ce qu'ils voyoient achevé en un ; le Marêchal répondit à leur confidence, en leur marquant le tems & le lieu, où il comptoit que M. l'Amiral joindroit les Ennemis, & les battroit ; ils n'en doutérent plus, & ils l'apprirent sans étonnement.

Dans la chaleur du Combat, le Marêchal imagina une manœuvre qui rendoit presqu'inutile toute l'avant-garde des Ennemis ; & pendant qu'il l'expliquoit à un Patron, ce Patron eut la tête emportée d'un coup de Canon, sans que le Marêchal s'en

apperçût, que parce qu'il ne lui répondoit pas. Alors, il en appella deux autres qui l'entendirent, & qui exécutérent si bien son idée, qu'elle acheva de déterminer la victoire.

Un petit nombre de Vaisseaux Ennemis échapa à la faveur des ténébres; ils éteignirent leurs fanaux pour augmenter la difficulté de les suivre, & leur Amiral rentré dans les Ports d'Angleterre avec ces débris, reçut encore une adresse de félicitation sur ce qu'il n'avoit pas entiérement désespéré de la chose publique.

Au simple récit de tant d'actions glorieuses, la Postérité ne sera point en peine d'assigner à M. le Marêchal d'Estrées le rang qu'il doit tenir entre les plus grands Capitaines de son siécle: les traits qui caractérisent en lui l'homme d'Etat, ne de-

mandent pas plus d'ornemens.

Il joignoit à un grand amour de la Patrie, une parfaite connoissance de ses intérêts ; il l'avoit comme puisée dans son propre sang, c'est-à-dire, au milieu d'une famille toujours heureusement employée dans les Ambassades & les Négociations, & consommée dans l'art de traiter les affaires les plus importantes & les plus délicates ; tels étoient, entr'autres, le Duc & le Cardinal d'Estrées ses oncles, & l'Abbé d'Estrées son frere ; & il l'avoit perfectionnée par une étude particuliére des moeurs, des loix & des usages de tous les pays qu'il avoit parcourus, par un examen sensé de leurs différences, de leurs avantages & de leurs inconvéniens.

Nous avons vû combien il contribua au grand événement de la

succession d'Espagne ; comment il sçut arrêter les progrès de la conspiration de Naples, & tirer du fond même du danger, de nouveaux motifs d'attachement à la personne du Souverain. La France a fait presque la même épreuve de ses talens par rapport à la Bretagne. Cette Province accablée de dettes & de malheurs, sembloit n'avoir plus de ressource que dans son désespoir, quand M. le Marêchal d'Estrées y fut envoyé en 1720. Quelque respecté qu'y fût le nom de ses peres, il y alloit avec un titre qui n'inspiroit plus que de la crainte ; on s'attendoit à voir sa maison déserte, & on ne se flattoit pas de pouvoir assembler cette année là, des Etats qui en eussent au moins l'apparence. A son arrivée, l'illusion répandue par les ennemis se-

crets du Gouvernement, commença à se dissiper ; ses premiers discours, ses premiéres démarches, ouvrirent les yeux de la Noblesse sur ses devoirs, comme sur ses véritables intérêts ; le peuple revint de son erreur ; les Etats s'ouvrirent avec deux cens Gentilshommes de plus qu'aux Assemblées ordinaires, & il fut en quelque sorte obligé de modérer leur zèle sur le Don gratuit. Il ne s'en tint pas là, il entra dans tous les détails de la précédente administration, soit pour la maniére d'imposer les charges, soit pour la forme des recouvremens ; il en découvrit les abus, les négligences, les infidélités ; il proposa les moyens d'y remédier, on y applaudit ; & en conformité d'un nouveau plan suivi jusqu'à sa mort, la Province libérée de tout ce qu'elle devoit,

roit, a vû ses revenus augmentez
l'un cinquiéme ; l'imposition y est
liminuée d'un quart, & les fonds
l'une sage économie y ont rem-
placé la troisiéme année du Di-
iéme.

Quand M. le Maréchal d'Estrées
ut nommé Lieutenant Général de
a Mer, & Grand d'Espagne de la
premiére Classe, il ne se contenta
pas du simple consentement que
Louis XIV. en avoit donné d'a-
vance au Roi son petit-fils qui l'en
avoit prévenu, il lui fallut un ordre
précis d'accepter ces Titres ; nous
disons ces Titres, parce qu'il n'a ja-
mais voulu recevoir les appointe-
mens qui sont attachez à la Lieute-
nance générale de la Mer, & que
le Roi d'Espagne avoit recomman-
dé qu'on lui remît exactement, mê-
me dans les tems les plus difficiles ;

Louis XIV. lui dit un jour que c'étoit pousser trop loin la délicatesse; & il lui représenta avec une fermeté qui ne lui déplut nullement, qu'il avoit accepté sans peine un rang & des dignités qui influoient sur le bien commun du service des deux Couronnes; mais, qu'il lui paroissoit d'une trop dangereuse conséquence, qu'un sujet comblé de ses graces, lié à lui par les Loix de l'honneur & par la foi des sermens, reçût jamais de l'argent d'aucun autre Prince, fût-il comme le Roi d'Espagne, le propre fils de son Maître.

Cette noblesse de sentimens qui a toujours fait une partie essentielle de l'homme d'Etat, éclatoit sur-tout en lui, dès qu'il s'agissoit de soutenir l'honneur de la Nation aux yeux des Etrangers; rien ne lui coutoit alors, & le feu Roi en étoit si con-

taincu, qu'à la mort du Maréchal d'Estrées son pere, il n'attendit pas qu'il lui demandât aucune de ses places, il les lui donna toutes, le Gouvernement de Nantes & du pays Nantois, la Lieutenance générale de Bretagne, & la Vice-royauté de l'Amérique. Cette circonstance en rappelle une autre qu'on ne sera pas tenté dimputer au bonheur personnel de M. le Maréchal d'Estrées, c'est que dans cette multitude d'Emplois distinguez dont il étoit revêtu, & auxquels il faut encore ajouter la Présidence du Conseil de Marine, qu'il a eûe pendant la Minorité du Roi, & la place de Ministre qu'on lui avoit donnée en dernier lieu, il n'y en avoit aucun qu'il eût jamais sollicité. Des choix marquez par la justice & le discernement du Prince,

ne laissent aux Sujets que l'ambition de s'en rendre dignes.

L'étendue & la supériorité des connoissances de M. le Marêchal d'Estrées, trouvérent encore un juste estimateur dans la personne du Czar Pierre le Grand quand il vint en France. Ce Monarque, qui avoit passé une partie de sa vie à recueillir lui-même chez les plus industrieuses Nations de l'Europe, le feu dont il devoit animer ces espéces de Statues qui peuploient ses Etats, avoit depuis longtems le nom de M. le Marêchal d'Estrées sur ses Tablettes; il le demanda en arrivant à Paris, il l'entretint plusieurs fois en particulier, & pour être moins détourné par la foule des Courtisans ou des Curieux, il alla s'enfermer une journée entiére avec lui dans sa maison d'Issy; il en sortit pénétré

d'admiration pour la facilité de son génie, pour la grandeur & la justesse de ses vûes : il l'embrassa, & lui donna son portrait au moment de son départ ; & dès qu'il fut rendu à Péterſbourg, il lui envoya les meilleurs Livres Moscovites qui avoient été imprimez sous son Régne, avec les Plans détaillez de son projet pour la jonction des trois grands Fleuves de la Russie, qui se jettant, l'un dans la Mer Blanche, l'autre dans la Mer Noire, & le troisiéme dans la Mer Caspienne, ouvriroient un pays immense & négligé au plus florissant Commerce de l'Univers.

Ceux qui ont le moins connu M. le Marêchal d'Estrées, s'imaginent bien qu'une personne de sa naissance, de son caractére, & dont la maison avoit toujours respiré le goût

des Lettres & l'amour des Arts, n'a pû leur être indifférent ; mais il y auroit plus que de l'injustice à penser que ç'en eût été assez, pour orner de son nom la Liste de trois célébres Académies ; il leur a appartenu en propre comme à l'Héroïsme même.

Nous nous sommes contentez de dire en parlant de ses premiéres Etudes, qu'il les avoit faites avec une application qui en assuroit le succès : s'il eût été un simple homme de Lettres, nous aurions dit, avec cette application qui fait les Sçavans du premier ordre. On trouvera entre les plus précieux Livres de sa Bibliothéque, ceux des Prix qu'il avoit remportez dans sa jeunesse par ses compositions de Prose & de Vers ; d'autres attestent de lui des prodiges de mémoire, comme

d'avoir une fois récité tout Horace, une autre fois toute l'Enéïde de Virgile. Il en auroit mérité un nouveau dans les derniéres années de sa vie, pour la fidélité avec laquelle il les avoit retenus, & un bien plus considérable encore, pour l'usage qu'il en sçavoit faire.

Le loisir forcé de la Mer, étoit, selon lui, une heureuse nécessité de se former l'esprit par la lecture, & il prétendoit que celle des bons Auteurs conjuroit plus sûrement les tempêtes, que toutes les rubriques des Afriquains ou des Lapons. C'est là qu'il avoit appris par régles, l'Anglois, l'Italien, l'Espagnol & l'Allemand, que le commerce des Nations lui avoit ensuite rendus aussi familiers que sa propre Langue; il la parloit avec grace, & naturellement éloquent, les ex-

pressions, le ton, le geste & les figures, tout se prêtoit dans le moment à son objet.

Tels furent les talens que l'Académie Françoise couronna dans M. le Maréchal d'Estrées, quand la mort de M. le Cardinal d'Estrées son Oncle, en rendit le rapport plus sensible, & l'acquisition plus nécessaire.

L'Académie des Belles-Lettres eut les mêmes droits sur lui; versé, profond dans la connoissance de l'Histoire ancienne & moderne, tous les tems lui étoient présens; celle de France avoit peu d'anecdotes qui lui fussent échappées; & sa Bibliothéque, supérieure en tout genre à celle d'aucun particulier, avoit encore le mérite d'avoir été formée par lui-même, & presque volume à volume. Son goût pour

les Monumens lui avoit fait acquérir des Statues, des Bas-reliefs, des Bustes exquis, des Pierres gravées, les suites nombreuses de Médailles, Grecques, Romaines, Barbares, & jusqu'aux derniéres Monnoyes des Peuples les plus éloignez. Il ne manquoit à tant de richesses Littéraires, que d'être placées, comme il se l'étoit toujours proposé, dans les Galeries de quelque superbe Palais, pour donner aux Sçavans & aux Curieux un spectacle digne des plus grands Princes.

L'Académie des Sciences trouvera pour lui un ample & nouveau sujet d'éloge, dans ce grand amas de Plans, de Cartes & de Descriptions de Ports, de Côtes & de Pays, qu'il ordonnoit par tout, qu'il vérifioit toujours, & que souvent il travailloit lui-même; Elle en trou-

vera dans ses calculs de la sonde des Mers, & dans ses autres Mémoires sur la Navigation qu'il ne cessoit de perfectionner; dans ses Recueils d'Histoire naturelle, & jusques dans ses Laboratoires de Chymie, qui avoient excité la jalousie des prétendus Maîtres de l'Art.

M. le Marêchal d'Estrées, plus épuisé encore par les travaux que par le nombre des années, avoit depuis quelque tems de fréquentes attaques de fiévre, des foiblesses, des évanouissemens, & il y succomba le vingt-huit Déçembre dernier, âgé de soixante-dix-sept ans révolus.

Comme il n'a point laissé d'enfans de son mariage avec Lucie-Félicité de Noailles qu'il avoit épousée en 1698. sa mort a éteint le titre de Duché-Pairie attaché à

la Terre de Cœuvres sous le nom d'Estrées, & il ne reste plus que Madame la Marquise de Courtanvaux & Mademoiselle de Tourpes d'une Maison qui avoit cela de singulier, ou plutôt d'unique, que ses cinq derniéres Générations sont composées de deux Grands Maîtres de l'Artillerie & de trois Marêchaux de France de pere en fils; tous sans interruption Chevaliers de l'Ordre du S. Esprit depuis son institution; tous inviolablement attachez au parti du Roi, dans le tems de la Ligue, des Guerres civiles, & des troubles de la Religion; tous avides de gloire & comblez d'honneurs, & toujours plus grands que leur fortune.

ELOGE
DE M. DE LA BARRE.

1738. Assemblée publique d'après la S. Martin.

LOUIS-FRANÇOIS-JOSEPH DE LA BARRE naquit à Tournay le neuviéme Mars 1688. & fut l'aîné de trois garçons, issus du mariage de Paul-Joseph de la Barre, Conseiller Référendaire en la Chancellerie de Flandres, & Substitut du Procureur Général au Conseil Provincial de Valenciennes, avec Jeanne-Marguerite Hayet sa premiére femme.

Le pere de M. de la Barre étoit entré dans le monde avec un bien considérable, mais qui ne répondoit point encore au goût qu'il avoit pour la dépense; il crut y suppléer

en s'associant à des gens d'affaires, dont la vie brillante lui donnoit de grandes idées ; il prit intérêt dans divers Traités, & toutes ses entreprises tournérent si mal, qu'en moins de dix ans, il fut entiérement ruiné, obligé de vendre ses Charges, & réduit à ne pouvoir seulement pas subvenir à l'éducation de ses enfans.

Heureusement pour celui dont nous parlons, on l'avoit amené à Paris quelques années auparavant, & on l'avoit mis dans une Pension, où il s'étoit tellement fait aimer, que quand son pere cessa d'y rien payer, le Maître de Pension, loin de l'abandonner, en prit un soin plus particulier, l'entretint de tout, le rendit capable de Quatriéme ; & lui ménagea une place de Boursier au Collége de Sainte Barbe.

Là, il se distingua par sa douceur, par son application & par ses progrès : & le souvenir s'en est d'autant mieux conservé qu'on lui fut aussi redevable de l'établissement d'une espéce de Cuisinier. L'usage de ce Collége étoit que les Boursiers fissent la cuisine, environ une fois le mois, chacun à leur tour. Celui du petit la Barre étant venu, il se leva de très grand matin, & cependant, rien ne se trouva cuit à l'heure du dîner ; il en parut si affligé que ses Camarades ne pouvant eux-mêmes le consoler, le Principal lui reprocha durement de pleurer pour une mauvaise soupe : alors, il répondit que ce n'étoit pas aussi de cela qu'il pleuroit, mais d'y avoir perdu son tems. Sa réponse fit impression & donna lieu à l'établissement que nous avons dit.

Un pieux & ſçavant Eccléſiaſtique qui logeoit près le Collége de Sainte Barbe, & qui y contribuoit beaucoup à l'avancement de la jeuneſſe, ſe prévint aiſément en faveur d'un Ecolier qui penſoit déja ſi bien ſur l'emploi du tems ; il ſe l'attacha par ſes conſeils & par ſes bienfaits : & quand il eut achevé le cours ordinaire des Etudes du Collége, il l'amena chez lui, où il le garda près de deux ans. Il lui apprit parfaitement le Grec, il l'exerça dans la lecture & la collation des Manuſcrits, & le forma à cet eſprit de diſcernement & de critique qui eſt l'ame des vraies connoiſſances, & qui a toujours fait depuis le caractére particulier de M. de la Barre.

Par ſurcroît de bonheur, vint en ce tems-là de Florence à Paris, un jeune Bénédictin de grande eſpé-

rance, qui avoit des Ouvrages considérables à mettre ſous preſſe, & qui aimé & protégé du grand Duc Coſme III. pouvoit fournir abondamment à la dépenſe de toutes ſes entrepriſes; M. de la Barre lui fut produit comme un ſujet docile & intelligent, capable de copier, d'extraire & de vérifier dans les Manuſcrits comme dans les imprimez, tout ce qu'on lui indiqueroit; en état de veiller ſur les impreſſions & ſur les gravûres, & d'en corriger exactement les épreuves. C'étoit précisément ce que cherchoit le jeune Bénédictin, à qui cette mécanique auroit d'autant plus coûté; qu'il n'étoit point encore au fait de notre Langue & de nos uſages. C'étoit auſſi ce qui pouvoit arriver de plus heureux à M. de la Barre, pour achever de ſe rompre dans un genre

de

de travail, qui par la suite devoit lui être infiniment utile. Ainsi parurent dans le cours de peu d'années, les Antiquités de Constantinople que Dom Anselme Banduri publia en deux volumes *in-folio*, sous le titre d'*Imperium Orientale*, & le Recueil des Médailles des Empereurs depuis Trajan Déce jusqu'aux derniers Paléologues, qui forme un pareil nombre de volumes *in-folio*.

A mesure que ces Ouvrages avançoient, l'Auteur voyoit avec un plaisir mêlé d'étonnement, l'esprit & les talens de M. de la Barre se déveloper, s'accroître & se perfectionner, & jugeant de ce qu'il pourroit un jour faire par lui-même, s'il avoit au moins une subsistance assurée, il obtint du Grand Duc, que ce qu'il lui donnoit chaque année à titre d'appointemens, lui seroit converti

en pension, & il en a été payé jusqu'à la mort du dernier Souverain de la Maison de Médicis.

Quand M. de la Barre fut libre de ce premier engagement, les Libraires de qui il commençoit à être connu, lui proposérent de donner une nouvelle édition du Spicilége de Dom Luc d'Achéry, qui étoit devenu fort rare, & il s'en chargea dans la vûe de le rendre en même-tems plus ample, plus commode & plus utile.

Ce Spicilége, ou Recueil de Piéces, consistoit en treize volumes in-4°. imprimez en différentes années, depuis 1655. jusqu'en 1677. & Dom Luc d'Achéry n'avoit pû y observer aucun ordre de dattes ni de matiéres, parce qu'il s'étoit fait une loi de publier ces Piéces anecdotes dés qu'il en avoit rassemblé un

certain nombre ; de ſorte que ſouvent le commencement, la ſuite ou les fragmens d'un même Ouvrage, ſe trouvoient diſperſez & morcelez en divers Tomes, ce qui en rendoit l'uſage très difficile.

M. de la Barre rangea d'abord toutes les Piéces de l'ancien Spicilége dans leur ordre naturel : il les partagea enſuite en trois corps, qui forment chacun un volume in-folio. Il mit dans le premier, les Traités Dogmatiques, Moraux & Polémiques ; dans le second, les morceaux qui appartenoient à l'Hiſtoire Ecléſiaſtique ; & dans le troiſiéme, ceux qui regardoient l'Hiſtoire Profane. Il inſéra dans les uns & dans les autres, les Piéces découvertes depuis la premiére édition du Spicilége : il conféra les anciennes ſur pluſieurs manuſcrits, dont il eût

ſoin de marquer les diverſes leçons qui l'aidérent à corriger une infinité de fautes, & à remplir beaucoup de lacunes. Enfin, il en éclaircit les endroits obſcurs par de ſçavantes Notes, dont quelques-unes ſont aſſez étendues pour mériter le nom de Diſſertations.

Le ſuccès de cette édition acheva de faire connoître M. de la Barre, non-ſeulement des Libraires, mais encore des Auteurs qui travailloient à de ſemblables Ouvrages, & on n'en imprima guéres ſur leſquels il ne fût conſulté. Tantôt, il décidoit de l'ordre & de l'arrangement des Piéces; quelquefois, il compoſoit les Avertiſſemens deſtinez à en faire mieux ſentir l'importance ou la liaiſon, & le plus ſouvent des Tables qui en facilitoient extrêmement l'uſage.

Mais, cette occupation lui paroiſſant trop bornée, il porta bientôt ſes vûes à de plus hautes ſciences, telle que la Géographie & la Chronologie anciennes, l'Hiſtoire Fabuleuſe & celle des tems Héroïques; & comme ſa ſituation ne lui permettoit pas de ſe livrer impunément à des études longues & infructueuſes, il ſe propoſa de les faire ſervir à une nouvelle édition du Dictionnaire Hiſtorique de Moréri. La derniére, & par conſéquent la meilleure qu'on eût alors, étoit celle de 1718. Il en examina tous les articles de cette eſpéce, les uns après les autres. Il en vérifia les citations, & les rendit plus exactes qu'elles ne l'étoient; puis remontant aux ſources primitives, ſans négliger les recherches des Auteurs modernes, il travailla & refondit preſque tous ces

articles : enfin, il en ajoûta une si grande quantité de nouveaux, que ce fut principalement sur ces augmentations que se fit l'édition de 1725. qui est d'un quart plus ample que celle de 1718.

Ce travail le mit en relation avec beaucoup de gens de Lettres, la plûpart Académiciens ; & ce fut sur leur témoignage, & sur celui qu'en rendoit depuis longtems Dom Anselme Banduri, devenu lui-même Membre honoraire étranger de cette Compagnie, que M. de la Barre y fut nommé en 1727. à une place d'Associé.

Les volumes de Mémoires que l'Académie a publiez depuis cette année là, justifient le choix qu'Elle avoit fait de M. de la Barre, & seront toujours un monument de l'étendue & de la variété de ses connoissances.

Il a donné entre autres, dans les Tomes VII. & VIII. des éclairciſſemens ſur l'Hiſtoire de Lycurgue. Des Remarques ſur la route de Sardes à Suſes, décrite par Hérodote. D'autres ſur le cours de l'Halys, de l'Euphrate, de l'Araxe & du Phaſe. Une Diſſertation ſur la Livre Romaine, & ſur d'autres meſures particuliéres moins connues; & un Mémoire ſur les diviſions que les Empereurs Romains avoient faites des Gaules en diférentes Provinces.

On trouve de lui dans les Tomes IX. & X. un nouveau Traité du Poëme Epique, où il examine particuliérement, s'il eſt néceſſaire que l'action de ce Poëme ait rapport à une vérité morale; & des Obſervations ſingulières ſur les Places deſtinées aux Jeux publics de la Grèce, & ſur les diférentes eſ-

péces de courſes qui s'y faiſoient.

Les Volumes qui reſtent à paroître du peu d'années qu'a encore vêcu M. de la Barre, ne feront pas moins d'honneur à ſon goût, & à ſon érudition, par ceux de ſes Ouvrages qui doivent y entrer.

Mais bien loin que ces ſortes de travaux épuiſaſſent ſon génie & ſes forces, ils sembloient ne lui donner que plus de facilité pour les autres Ouvrages de toute eſpéce que ſes arrangemens domeſtiques l'obligeoient d'entreprendre.

Ainſi, l'année même qu'il fut reçu à l'Académie, il ſe chargea de continuer le Journal de Verdun, que ſon premier Auteur avoit abandonné par la difficulté de ſoutenir plus long-tems un Ouvrage périodique toujours renaiſſant. M. de la Barre l'a ſoutenu ſans interruption

jusqu'au dernier moment de sa vie ; il l'a toujours rendu plus intéressant, & dés là plus difficile pour son successeur.

En 1729. il publia en deux volumes in-4o. ces Mémoires de l'Histoire de France & de Bourgogne, que l'on appelle communément le Journal de Charles VI. & il mit à la tête de ce Recueil une longue & curieuse Préface.

En 1732. il donna une nouvelle édition du Sécretaire de Cabinet, & du Sécretaire de la Cour, en deux volumes in-12. Il refondit presque tout le premier, en substituant des Lettres ingénieuses & sensées à celles qui lui avoient paru foibles ou mauvaises ; il orna le second d'une nouvelle instruction pour se former dans le stile épistolaire, & refit toute la partie qui por-

te le titre de Cérémonial des Lettres.

En 1733. il revit & corrigea l'Hiſtoire de France ſous le Régne de Louis XIV. compoſée par le ſieur de Larrey, & réimprimée avec permiſſion, ſous le nom de Rotterdam, en neuf volumes in-12.

En 1735. il fit paroître en cinq autres volumes in-12. une nouvelle Hiſtoire de la Ville de Paris, extraite de celle du P. Lobineau, qui compoſée de cinq volumes *in-folio*, & continuellement entremêlée de Piéces Latines, excédoit le loiſir ou la portée des Lecteurs ordinaires.

C'eſt encore lui, qui dans le cours de la derniére guerre, a traduit de l'Italien & de l'Eſpagnol la plûpart des Manifeſtes que nous avons vûs. Il ſe prêtoit avec ardeur à tout ce

qu'on lui propoſoit, pourvû que ce fût choſe encore plus honnête qu'utile, car il étoit d'un déſintéreſſement au-deſſus de ſa fortune; & ſi on ne connoît pas à beaucoup près, tous les Ouvrages auſquels il a eu part, on peut du moins aſſurer qu'il n'en a jamais eu à aucun qu'on eût pû tant ſoit peu lui reprocher.

Celui qu'il avoit entrepris environ quinze mois avant ſa mort, & qu'il comptoit avoir fini dans l'eſpace de trois années, quoiqu'il dût être de quatre volumes *in-folio*, auroit ſeul été capable d'illuſtrer ſa mémoire. C'étoit un Dictionnaire d'Antiquités Grecques & Romaines, qui, ſur le plan qu'il s'en étoit formé, n'auroit rien laiſſé d'eſſentiel à deſirer. Pour le remplir plus ſûrement, il avoit recommencé avec un courage preſque inconce-

vable, la lecture de tous les Auteurs anciens dans leur Texte original, & il en avoit copié de sa main tous les endroits dont il prévoyoit pouvoir faire usage, persuadé que c'étoit le seul moyen d'éviter l'inconvénient si ordinaire, des fausses citations, des passages mutilez & mal rendus. Ce premier travail, le plus considérable sans doute, puisqu'il influoit sur tout le reste, est présentement celui qui paroît le moins, parce que le mérite de tant de matériaux épars consistoit principalement dans l'idée qu'il avoit de leur rapport & de leur distribution; mais il en a laissé d'excellens modéles dans plus de cent articles choisis, travaillez, finis avec soin, & qui reclament aujourd'hui dans toute la Littérature un Continuateur digne de ce projet.

On ne présumeroit pas qu'au milieu de ces occupations qui annoncent un Sçavant toujours renfermé chez lui, M. de la Barre eût été fort assidu à l'Académie ; & on le présumeroit encore moins, si nous avions dit d'abord qu'il étoit presque sourd. Cependant, nul Académicien, sans exception, ne se rendoit plus exactement que lui aux Assemblées ; il sçavoit y tirer parti du peu qu'il entendoit, il s'y plaçoit à côté de quiconque lisoit, & soit par le seul attrait des matiéres, soit par l'effet de quelque autre mouvement plus difficile à expliquer, ce même homme, à qui par tout ailleurs, il falloit crier dans l'oreille, ou ne parler que par signes, saisissoit un systême, suivoit un raisonnement, une preuve ; & en disoit son sentiment comme ceux qui n'en avoient pas perdu un mot.

Il étoit, au reste, d'un très-bon tempérament : assez Philosophe pour n'avoir point d'inquiétude de sa surdité, & assez habile pour la mettre à profit. Toujours recueilli, toujours plein de son objet, aucun tumulte ne le pouvoit distraire ; il méditoit, il composoit dans une promenade publique, ou au milieu des rues, avec autant de tranquillité que dans son propre cabinet ; il prétendoit même avoir éprouvé qu'après ces sortes d'exercices, utiles à sa santé, & indispensables pour ses affaires, son imagination échauffée par les mouvemens du corps, lui suggéroit tout à coup le soir en se deshabillant, la solution de certaines difficultés qui l'avoient occupé des semaines entiéres ; il ajoûtoit qu'alors, dans la crainte que le sommeil n'affoiblît ses idées ; il passoit

précipitamment à ſon Bureau, où croyant ne reſter que quelques minutes, il étoit quelquefois ſurpris de voir arriver le jour, & qu'il n'en avoit jamais été incommodé.

M. de la Barre étoit auſſi, bien éloigné de croire que la ſurdité fût un ſi grand mal dans l'intérieur d'un ménage, car il s'étoit marié deux fois. Sa premiére femme ſe trouva d'une fort mauvaiſe ſanté, & il fut plutôt ſa garde que ſon mari pendant les neuf à dix années qu'ils vécurent enſemble: les attentions qu'il avoit eues pour elle, firent ſouhaitter à tout ſon quartier de lui en voir une ſeconde avec qui il pût paſſer des jours plus heureux; la veuve d'un Controlleur des Rentes, propriétaire de la maiſon où il logeoit, & qui y logeant elle-même, ſçavoit mieux que perſonne combien M. de

la Barre étoit eſtimable par ſa vertu & par ſes talens, fut auſſi la premiére à lui offrir ſa fille, il l'épouſa, & il en a eu trois enfans.

Il mourut d'une fluxion de poitrine le vingt-quatriéme Mai dernier, âgé de cinquante ans & quelques mois.



CATALOGUE

ATALOGUE DES OUVRAGES
de M. DE LA BARRE.

. *Spicilegium, sive collectio veterum aliquot Scriptorum qui in Galliæ Bibliothecis delituerant; olim editum operâ ac studio D. Lucæ d'Achery; nova Editio priori accuratior, & infinitis propè mendis ad fidem MSS. codicum, quorum varias Lectiones Stephanus Baluze, ac D. Edmundus Martene collegerunt, expurgata, per Ludovicum Franciscum Joseph* DE LA BARRE. Parisiis, 1723. 3. vol. *in-fol.*

'. *Dictionnaire Historique de Moréry.* Nouvelle édition augmentée. Paris, 1725. 6. vol. *in-fol.*

'. *Journal de Verdun* depuis le mois de *Février* 1727. jusques & compris celui *de Mai* 1738. Paris, *in*-8°.

o. *Mémoires pour servir à l'Histoire de*

France & de Bourgogne, contenant un Journal de Paris sous les Régnes de Charles VI. & Charles VII. Paris, 1729. *in*-4°. il y a mis une Préface.

5°. *Le nouveau Sécrétaire du Cabinet; contenant des Lettres sur différents sujets; avec la maniére de les bien dresser; les Complimens de la Langue Françoise, & les Maximes & Conseils pour plaire & se conduire dans le monde.* Paris, 1732. *in*-12.

6°. *Le nouveau Sécrétaire de la Cour, ou Lettres Familiéres sur toutes sortes de sujets, avec des Réponses; une Instruction pour se former dans le stile Epistolaire; le Cérémonial des Lettres*, &c. Paris, 1732. *in*-12.

7°. *Histoire de France sous le Régne de Louis XIV. par Isaac de Larrey.* (Revûe par M. de la Barre.) Rotterdam, Paris, 1733. 9. vol. *in*-12.

8°. *Histoire de la Ville de Paris, contenant ce qui s'est passé de remarquable, depuis le commencement de la Monar-*

chie Françoise, jusqu'à présent. Paris 1735. 5. vol. *in*-12. le cinquiéme volume contient un précis des Piéces justificatives, en forme de Description abrégée de cette Ville.

9°. Il a traduit de l'Italien & de l'Espagnol plusieurs *Manifestes* & autres Piéces, pendant la derniére guerre.

10°. *Explication & correction de quelques endroits de Pline.* Dans l'Histoire de l'Académie des Belles-Lettres, Tome VII. pag. 208.

11°. *Eclaircissement sur l'Histoire de Lycurgue.* Dans les Mémoires, Tom. VII. pag. 262.

12°. *Remarques sur la route de Sardes à Suzes, décrite par Hérodote, & sur le cours de l'Halys, de l'Euphrate, de l'Araxe, & du Phase.* Dans les Mémoires, Tome VIII. pag. 341.

13°. *Dissertation sur la Livre Romaine, avec des Remarques sur quelques mesures.* Ibidem, pag. 372.

14°. *Mémoire sur les divisions que les Empereurs Romains ont fait des Gaules en plusieurs Provinces.* Ibidem, pag. 403.

15°. *Nouvelles Remarques sur le Stade d'Olympie, comparé au Cirque de Rome.* Dans l'Histoire, Tome IX. pag. 22. C'étoit une Question agitée dans l'Académie entre M. l'Abbé Gédoyn, M. l'Abbé Banier & M. de la Barre.

16°. *Explication d'une Epigramme de Martial (Liv. X. Epig. 24.)* Ibidem, pag. 86.

17°. *Nouvelles Remarques sur les années de* Jesus-Christ. Ibidem, pag. 102.

18°. *Sur une Couronne trouvée dans l'Isle de Rhé.* Ibidem, pag. 376.

19°. *Premiére Dissertation sur le Poëme Epique, où l'on examine s'il est nécessaire que l'action d'un Poëme ait rapport à une vérité morale.* Dans les Mémoires, Tome IX. pag. 239.

20°. *Seconde Dissertation sur le Poëme*

Epique, pour servir d'éclaircissement à la précédente. Ibidem, pag. 257.

21°. *Dissertation sur les places destinées aux Jeux publics dans la Gréce, & sur les Courses qu'on faisoit dans ces places*. Ibidem, pag. 376.

22°. *Correction de quelques Passages d'Hérodote*, Dans l'Histoire. Tome XII. pag. 175.

23°. *Explication & correction de deux Passages de Festus, concernant le Talent Attique & le Talent Euboïque*. Ibidem, page 224.

24°. Il a laissé en Manuscrit plusieurs Dissertations Académiques ébauchées, comme sur la Théogonie d'Hésiode, sur les Ouvrages d'Orphée &c. & plus de cent articles d'un Dictionnaire d'Antiquités Grecques & Romaines, qu'il avoit entrepris.



ADDITION AUX ELOGES

Des ACADEMICIENS Morts depuis le Renouvellement de l'Académie.

ON pourroit, dans le cours de ces Eloges, désirer celui de deux Academiciens, dont il est souvent fait mention dans l'Histoire & les Mémoires de l'Académie, & qui y étoient tous deux Pensionnaires. L'un est M. MORIN, *l'autre M.* MOREAU DE MAUTOUR. *Les raisons particuliéres qui empéchérent de leur donner dans le tems, cette marque publique d'une estime & d'une attention qu'ils méritoient d'ailleurs, n'empêchent pas de la leur donner ici plus sommairement, & d'y joindre à l'ordinaire, une Liste de leurs Ouvrages.*



M. MORIN.

HENRI MORIN naquit en 1655. à S. Pierre ſur Dive, petite Ville du Diocèſe de Liſieux.

Etienne Morin ſon pere, étoit un des plus célébres, & peut-être un des plus ſages Miniſtres que les Religionaires ayent eu en France; & ſa mere Héléne le Paulmier, étoit niéce du ſçavant Jacques le Paulmier de Grentemeſnil.

La révocation de l'Edit de Nantes jetta toute cette famille dans de grands embarras; le pere & la mere ſe retirérent en Hollande, & les enfans retenus à Caen, y reçurent une éducation qui les diſpoſa heureuſement à rentrer dans le ſein de l'Egliſe Catholique. Henri Morin qui étoit l'aîné, vint de bonne heu-

re à Paris, où il s'attacha à M. l'Abbé de Caumartin, depuis Evêque de Blois.

En 1707. il fut reçu à l'Académie des Belles-Lettres, en qualité d'Eléve. En 1713. il passa dans la Classe des Associez, & en 1724. il fut nommé Pensionnaire.

L'année suivante, des raisons de famille, & plus encore ses infirmités, l'engagérent à se retirer en Province, & à se démettre simplement de sa place, sans avoir demandé le titre de Vétéran, de sorte que son nom ne se trouvant plus sur la Liste de l'Académie, il n'étoit pas de la régle d'y faire après sa mort, son Eloge dans une Assemblée publique.

Il mourut à Caen, le seiziéme Juillet 1728. âgé de soixante-treize ans révolus.

CATALOGUE DES OUVRAGES de M. MORIN.

1°. *Des Victimes humaines.* Dans l'Histoire de l'Académie des Belles-Lettres, Tome I. pag. 47.

C'étoit, comme on l'a déja remarqué dans le Catalogue des Ouvrages de M. l'Abbé de Boissy, une Question agitée dans l'Académie entre lui & M. Morin.

2°. *Conjectures sur un Passage de Josephe.* Ibidem, pag. 142.

3°. *Sur les Dieux Pataeques où Pataïques.* Dans les Mémoires, Tom. I. pag. 39.

4°. *Des Augures.* Ibidem, pag. 291.

5°. *Différentes conjectures sur l'*ANCHIALUS *de Martial.* Dans les Mémoires, T. II. pag. 366.

6°. *Des Priviléges de la main droite.* Dans l'Histoire, Tom. III. pag. 68.

7°. *Des Baisemains.* Ibidem, 74.

8°. *De l'usage de la Priére pour les Morts parmi les Payens*. Ibidem, pag. 84.

9°. *De l'usage du Jeûne chez les Anciens, par rapport à la Religion*. Dans les Mémoires, Tom. IV. pag. 29.

10°. *Histoire Critique de la Pauvreté*. Ibidem, pag. 296.

11°. *Histoire Critique du Célibat*. Ibidem, pag. 308.

12°. *Question Académique; pourquoi on fait des souhaits en faveur de ceux qui éternuent*. Ibidem, pag. 325.

13°. *De l'Or & de l'Argent*. Dans les Mémoires, Tom. V. pag. 123.

14°. *Sur le Chant mélodieux attribué aux Cygnes par les Anciens*. Ibid. pag. 207.



M. MOREAU DE MAUTOUR.

PHILIBERT-BERNARD MOREAU DE MAUTOUR, fils d'un Auditeur des Comptes de Dijon, naquit à Beaune, le vingt-deuxiéme Décembre 1654. & fit toutes ses Classes au Collége des Jésuites de Dijon, d'où on l'envoya étudier en Droit à Toulouze. De là, il vint à Paris, où il se maria à l'âge de vingt-six ans; & peu de tems après, il y fut pourvu d'une Charge d'Auditeur des Comptes, dont il étoit devenu le Doyen, plusieurs années avant sa mort.

Il étoit entré Eléve à l'Académie dés le renouvellement de 1701, il y fut nommé Associé en 1705. & Pensionnaire en 1712.

Son grand âge & ses infirmités

l'obligérent en 1736. à demander le titre de Vétéran, qu'il avoit justement acquis par trente-cinq années entiéres de zèle & d'assiduité, & il lui fut unanimement accordé.

Il mourut le septiéme de Septembre de l'année suivante 1737. âgé de Quatre-vingt-trois ans ; il avoit fait quelque tems auparavant un Testament Olographe, par lequel il supplioit instament l'Académie de ne lui point faire d'Eloge.

Voici le Catalogue de ses Ouvrages.



CATALOGUE DES OUVRAGES de M. MOREAU DE MAUTOUR.

1°. Il a fait beaucoup de petites Poëſies Françoiſes, Odes, Epitres, Sonnets, Epigrammes, Madrigaux. Elles ſont pour la plûpart imprimées dans les volumes du Mercure, à commencer depuis 1686. juſques dans les derniers tems de ſa vie. Il mettoit ſon nom aux premiéres. Dans la ſuite, il n'y mit que ces trois lettres initiales M. D. M. (Moreau de Mautour) & quelquefois rien.

2°. Il fit imprimer ſéparément un *Poëme ſur la Fontaine de Gouſſainville*, avec une Epitre Dédicatoire à M. de Nicolay, Premier Préſident de la Chambre des Comptes, & une Préface. *Paris*, 1699. *in*-8°.

3°. Il a publié ſur les Mémoires & ſous le nom du ſieur Moreau de Brazey ſon neveu, Capitaine au Régiment de la

Sarre, un *Journal des Campagnes de Piedmont de 1690. & de 1691.* Paris, 1690. & 1691. 2. vol. in-12.

4°. Un *Discours sur les Amazones*, lû dans une Assemblée publique de l'Académie, imprimé dans les Mémoires de Trévoux du mois de Janvier 1703.

5°. *Explication d'une Colonne Milliaire de l'Empereur Claude.* Ibidem, Septembre 1703.

6°. *Nouvelle Description de la Galerie du Luxembourg.* Paris, 1704. in-12.

7°. *Dissertation sur une Figure de Bacchus de Bronze antique trouvée dans un Tombeau en Artois.* Paris, 1706. in-8°.

8°. *Description de l'Hôtel de Ville de Nantes.* Dans les Mémoires de Trévoux, Janvier, 1707.

9°. *Remarques sur deux Médailles frappées à Nancy pour M. le Duc de Lorraine, & sur l'explication du Pere Hugo.* Dans les Mémoires de Trévoux, du mois de Septembre 1707.

10°. *Sur le mot* SPORTULA. Dans l'Histoire de l'Académie des Belles-Lettres, Tome I. pag. 161.

11°. *Sur une Cornaline du Cabinet du Roi, qu'on appelle le Cachet de Michel-Ange.* Ibidem, pag. 270.

12°. Il a fourni pour le Dictionnaire Géographique & Historique de Thomas Corneille, imprimé en 1708. une ample *Description de la Ville de Dijon.*

13°. *Traduction de l'Abrégé Chronologique de l'Histoire Universelle du P. Pétau.* Paris, 1709. 5. vol. in-12.

14°. *Observations sur les Monumens Antiques trouvez dans l'Eglise de Paris.* Paris, 1711. in-4°. & dans l'Histoire de l'Académie, Tom. III. pag. 242.

15°. *Explication d'une Cornaline gravée représentant Olympias & Aléxandre.* Dans les Mémoires de Trévoux, Avril, 1714.

16°. *Explication d'une ancienne Inscription déterrée dans la Ville de Lyon en 1714.*

Dans les Mémoires de Littérature de M. de Sallengre. La Haye, 1715. Article 13.

17°. *Observations sur un Passage d'Horace.* Dans le Journal de Verdun, Août, 1718.

18°. *Explication d'un ancien Diptyque Consulaire.* Dans l'Histoire de l'Académie des Belles-Lettres, Tome V. pag. 300.

19°. *Observations sur une ancienne Inscription découverte à Tain en Dauphiné.* Ibidem, pag. 294.

20°. *Explication d'un Morceau d'ancienne peinture à fraisque.* Ibidem, pag. 297.

21°. *Dissertation sur le Dieu* BONUS-EVENTUS. Dans les Mémoires. Tom. II. pag. 448.

22°. *Remarques sur les Tombeaux du Village de Quarrée-les-Tombes, dans l'Auxois en Bourgogne.* Dans l'Histoire de l'Académie, Tome III. pag. 273.

23°. *Remarques sur une Colonne Milliaire*

près de Soissons. Dans l'Histoire, Tome III. page 250.

24°. *Remarques sur une autre Colonne Milliaire trouvée à Vic-sur-Aisne.* Ibid. p. 253.

25°. *Remarques sur une Colonne Milliaire de Tétricus conservée à Rouen.* Ibidem, page 255.

26°. Il a mis à la tête du Recueil des Noms, Armes & Blazons de la Chambre des Comptes de Paris gravé au Burin en 1720. par Antoine Ménard Italien, neveu du Pere Coronelli, une *Epitre à M. de Nicolay premier Président*; & une idée générale de l'origine & des fonctions de la Chambre.

27°. *Remarques sur une Médaille d'or de Domitille, du Cabinet de S. A. R. MADAME.* Dans les Mémoires de Trévoux, Décembre 1721.

28°. *Remarques sur une Estampe de Scipion Nasica.* Dans le Mercure de France, Août 1723.

29°. *Dissertation sur le culte de Cybéle*, imprimée dans le troisiéme volume de l'Histoire de Paris de Dom Félibien en 1725. & dans les Mémoires de Trévoux, Novembre 1725.

30°. *Observations sur l'ancienne Colonne de Cussy en Bourgogne*. Dans le Mercure de France, Juin 1726.

31°. *Réflexions sur deux Urnes cinéraires d'Egypte*. Dans le second volume de la premiére édition du *Voyage de Gémelli*, & dans le premier volume de la seconde édition donnée en 1727.

32°. *Dissertations Historiques sur l'ancienne Bibracté*, imprimées dans les Mémoires de Littérature du Pere Desmoletz, Tome IV. partie seconde.

33°. *Observations sur un ancien Autel dédié à Apollon*, *proche Colmar en Alsace*, imprimées dans le Journal de Luxembourg, Janvier 1727.

34°. *Explication d'une ancienne Epitaphe découverte en Provence proche la Ville*

d'Orange, imprimée dans le Mercure de France, Février 1728.

35°. *Remarques sur quelques singularités de la Ville de Paris*; imprimées par extrait dans l'Histoire de l'Académie, Tome III. page 296. & en entier dans les nouveaux Mémoires de Littérature du Pere Desmoletz, Tome V. Partie I. & Tome VI. Partie I.

36°. *Correction de deux Passages de Dion & de Suétone.* Dans les Mémoires de Trévoux, Novembre 1728.

37°. *Réponse à la Critique sur les Passages de Dion & de Suétone.* Dans les Mémoires de Trévoux, Mars 1729. & dans le Mercure de France, Juillet 1730.

38°. *Notice d'un ancien Manuscrit, rempli d'un grand nombre d'Ecussons d'Armoiries, blazonnez & enluminez, concernant l'origine & l'exercice des Rois de l'Epinette à Lille en Flandres, depuis S. Louis. Ensemble la Description*

de la Cour amoureuſe de Charles VI. & des Officiers dont elle étoit compoſée. Dans le Mercure du mois d'Avril 1718. Il a donné ce Manuſcrit à la Bibliothéque du Roi.

39°. *Réflexions ſur un fragment de l'Apothéoſe d'Homére gravé à la tête de la Traduction de l'Iliade par Mad. Dacier.* Dans les Mémoires de Littérature du Pere Deſmoletz, Tome VII. Partie ſeconde.

40°. *De la Peur & de la Pâleur, Divinités repréſentées ſur les Médailles Romaines.* Dans l'Hiſtoire de l'Académie des Belles-Lettres, Tome IX. pag. 9.

41°. *Obſervations ſur le Nom du Général des Troupes de Maxence.* Ibid. p. 124.

42°. *Sur une Inſcription découverte en Champagne.* Ibidem, page 170.

43°. *Deſcription Hiſtorique des principaux Monumens de l'Abbaye de Citeaux.* Ibidem, pag. 193.

TITRES
DES OUVRAGES
CONTENUS
DANS L'HISTOIRE
ET LES MEMOIRES
DE L'ACADEMIE ROYALE
DES INSCRIPTIONS
ET BELLES-LETTRES.

Ces Titres d'Ouvrages sont distribuez suivant l'Ordre indiqué par la Préface.



TITRES

DES OUVRAGES

*Contenus dans l'*HISTOIRE *&* *les* MEMOIRES *de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres.*



DES Autels consacrez au vrai Dieu depuis la création du monde, jusqu'à la naissance de Jesus-Christ. Par M. l'Abbé DE FONTENU.

Premiére Partie, *Hist. Tom. V. Pag.* 15.

Seconde Partie, *Hist. T. VII. P.* 7.

Dissertation sur le Dieu inconnu des Athéniens. Par M. l'Abbé ANSELME, *Mémoires, Tom. IV. Pag.* 560.

Dissertation sur ce que le Paganisme a publié de merveilleux. Par M. l'Abbé ANSELME, *Mém. Tom. IV. Pag.* 399.

Remarques sur l'origine des Dieux. Par M. BOIVIN l'aîné, *Hist. Tom. III. Pag.* 1.

Du culte de Jupiter Tonant. Par M. l'Abbé DE TILLADET, *Hist. Tom. III. Pag.* 10.

Du titre d'ASPHALIEN, donné par les Grecs à Neptune. Par M. GALLAND, *Hist. Tom. I. Pag.* 152.

Sur le culte des Divinités des Eaux. Par M. l'Abbé DE FONTENU, *Hist. Tom. XII. Pag.* 27.

Dissertation sur l'origine du culte que les Egyptiens rendoient aux Animaux. Par M. l'Abbé BANIER, *Mém. Tom. III. Pag.* 84.

Mémoire Historique sur les Animaux respectez en Egypte. Par M. BLANCHARD, *Mém. Tom. IX. Pag.* 20.

Dissertation sur les VENUS des Anciens, dans laquelle on fait voir qu'il n'y en a jamais eu qu'une. Par M. FOURMONT le cadet, *Mém. Tom. VII. Pag.* 14.

Dissertation où l'on montre qu'il n'y a jamais eu qu'un MERCURE. Par le même, *Mém. Tom. VII. Pag.* 1.

par rapport à la Religion. Par M. MORIN, *Mém. Tom. IV. Pag.* 29.

De la Religion des Voyageurs. Par M. BLANCHARD, *Hist. Tom. III. Pag.* 13.

Mémoire Historique sur le SABIISME, ou la Religion des anciens Sabiens, appellez aujourd'hui Sabis, Sabaïtes, Mandaïtes, ou les Chrétiens de Saint Jean. Par M. FOURMONT l'aîné, *Mém. Tom. XII. Pag.* 16.

Des Juifs HELLÉNISTES. Par le même, *Hist. Tom. III. Pag.* 105.

Réflexions sur la MYTHOLOGIE. Par M. l'Abbé BANIER, *Hist. Tom. XII. Pag.* 9.

Dissertation sur TYPHON. Par le même, *Mém. Tom. III. Pag.* 116.

Histoire de BELLÉROPHON. Par le même, *Mém. Tom. VII. Pag.* 69.

Remarques sur les fondemens historiques de la Fable de Bellérophon, & sur la maniére de l'expliquer. Par M. FRÉRET, *Hist. Tom. VII. Pag.* 37.

Observations sur le tems auquel a vécu Bellérophon. Par le même, *Mém. Tom. VII. Pag.* 83.

Réflexions sur les Voyages de PERSÉE,

& sur son Combat avec PHINÉE. Par M. l'Abbé BANIER, *Hist. Tom. VII. Pag.* 44.

Origine de la Fable des Centaures, avec un abrégé de leur Histoire. Par le même, *Hist. Tom. III. Pag.* 19.

Distinction de deux MINOS. Par le même, *Hist. Tom. III. Pag.* 49.

Les ARGONAUTES, ou Dissertation sur la Conquête de la Toison d'or. Par le même.

Premiére Partie, *Mém. Tom. IX. Pag.* 54.

Seconde Partie, *Ibid. Pag.* 72.

Le Voyage de la Colchide, Troisiéme Partie, *Mém. Tom. XII. Pag.* 99.

Le Retour de la Colchide, Quatriéme Partie, *Ibid. Pag.* 123.

Recherches sur les HYPERBORÉENS. Par M. l'Abbé GÉDOYN, *Mém. Tom. VII. Pag.* 113.

Nouvelles Réflexions sur les Peuples appellez Hyperboréens. Par M. l'Abbé BANIER, *Mém. Tom. VII. Pag.* 127.

De l'Origine & de l'Ancienneté des Ethiopiens dans l'Afrique. Par M. FOURMONT le cadet, *Mém. Tom. V. Pag.* 318.

Que les Anciens ont fait le tour de l'Afrique, & qu'ils en connoissoient les

côtes méridionales. Par M. l'Abbé PARIS, *Hiſt. Tom. VII. Pag.* 79.

Réflexions ſur les Prodiges rapportez par les Anciens. Par M. FRÉRET, *Mém. Tom. IV. Pag.* 411.

Sur les Géants. Par M. l'Abbé DE TILLADET, *Hiſt. Tom. I. Pag.* 125.

Examen de ce qu'il y a de plus probable ſur la taille des Géants. Par M. MAHUDEL, *Hiſt. Tom. III. Pag.* 169.

Diſſertation ſur les Pygmées. Par M. l'Abbé BANIER, *Mém. Tom. V. Pag.* 101.

Recherches Hiſtoriques ſur les différens Peuples qui s'établirent en Epire avant la derniére guerre de Troye. Par M. DE LA NAUZE, *Mem. Tom. VII. Pag.* 151.

Diſcours ſur les PSYLLES. Par M. l'Abbé SOUCHAY, *Mém. Tom. VII. Pag.* 273.

Diſcours ſur les SYBARITES. Par M. BLANCHARD, *Mém. Tom. IX. Pag.* 163.

Remarques ſur l'Hiſtoire d'HÉRO & de LÉANDRE. Par M. DE LA NAUZE, *Mém. Tom. VII. Pag.* 240.

Réflexions Critiques ſur l'Hiſtoire d'Héro & de Léandre. Par M. MA-

Systême des Philosophes sur l'âme du Monde. Par M. BLANCHARD, *Hist. Tom. XII. Pag.* 19.

Sentimens des anciens Philosophes sur la pluralité des Mondes. Par M. BONAMY, *Mém. Tom. IX. Pag.* 1.

Réflexions sur l'opinion des Sages du Paganisme, touchant la félicité de l'homme. Par M. l'Abbé ANSELME, *Mém. Tom. V. Pag.* 1.

Du rapport de la Magie avec la Théologie Payenne. Par M. BONAMY, *Hist. Tom. VII. Pag.* 23.

Remarques sur l'antiquité & l'origine de la Cabale. Par M. DE LA NAUZE, *Mém. Tom. IX. Pag.* 37.

Sur les Exorcismes Magiques. Par M. BLANCHARD, *Hist. Tom. XII. Pag.* 49.

Mémoire sur la Vie ORPHIQUE. Par M. l'Abbé FRAGUIER, *Mém. Tom. V. Pag.* 117.

Sur les Imprécations des Péres contre leurs Enfans. Par le même, *Hist. Tom. V. Pag.* 23.

Des Plaisirs de la Table chez les Grecs.

envoyé par M. LE PRÉSIDENT BOUHIER; *Hist. Tom. IX. Pag.* 115.

De l'origine de la Sphére. Par M. l'Abbé RENAUDOT, *Mém. Tom. I. Pag.* 1.

Sur l'origine des noms des signes du Zodiaque. *Piéce communiquée par M. l'Abbé* BIGNON, *Hist. Tom. V. Pag.* 31.

Sur l'origine & les progrès de la Rhétorique dans la Gréce. Par M. HARDION.

Premiére Partie, *Mém. Tom. IX. Pag.* 200.

Seconde Partie, *Ibid. Pag.* 212.

Troisiéme Partie, *Tom. XIII. P.* 97.

Quatriéme Partie, *Ibid. Pag.* 117.

Cinquiéme Partie, *Ibid. Pag.* 135.

Sixiéme Partie, *Ibid. Pag.* 153.

De l'origine & de l'usage de la Trompette chez les Anciens. Par M. GALLAND, *Hist. Tom. I. pag.* 104.

De l'ancienneté de la Peinture. Par M. l'Abbé FRAGUIER, *Hist. Tom. I. Pag.* 75.

Discours sur la Perspective de l'ancienne Peinture ou Sculpture. Par M. l'Abbé SALLIER, *Mém. Tom. VIII. Pag.* 97.

Recherches ſur les Horloges des Anciens. Par M. l'Abbé SALLIER, *Mém. Tom. IV. Pag.* 148.

Conſultation au ſujet des Gnomons & Obéliſques Aſtronomiques des Anciens; avec la Réponſe de l'Académie, *Hiſt. Tom. III. Pag.* 174.

Des Jeux de hazard en uſage parmi les Romains. Par M. SIMON, *Hiſt. Tom. I. Pag.* 120.

Diſcours ſur les Signaux qu'on donnoit par le moyen du feu. Par M. l'Abbé SALLIER, *Mém. Tom. XIII. Pag.* 400.

De l'origine des Feux de Joye. Par M. MAHUDEL, *Hiſt. Tom. III. Pag.* 283.

De l'origine du Verre & de ſes diférens uſages chez les Anciens. Par M. DE VALOIS, *Hiſt. Tom. I. Pag.* 109.

L'origine du jeu des Echecs. Par M. FRÉRET, *Hiſt. Tom. V. Pag.* 250.

De l'origine de la Soye. Par M. MAHUDEL, *Mém. Tom. V. Pag.* 218.

Sur les prétenduës Pierres de foudre. Par le même, *Hiſt. Tom. XII. Pag.* 163.

Diſſertation Hiſtorique & Critique ſur ce que les Anciens ont cru de l'aimant. Par M. FALCONET, *Mém. Tom. IV. Pag.* 613.

Mém. Tom. IV. Pag. 132.

Recherches ſur les Combats & ſur les Prix propoſez aux Poëtes & aux Gens de Lettres, parmi les Grecs & les Romains. Par M. l'Abbé DU RESNEL, *Mém. Tom. XIII. Pag.* 331.

Des Acclamations. Par M. SIMON, *Hiſt. Tom. I. Pag.* 115.

Nouvelles Remarques ſur le Stade d'Olympie comparé aux Cirques de Rome. Par M. l'Abbé GÉDOYN, M. l'Abbé BANIER, & M. DE LA BARRE, *Hiſt. Tom. IX. Pag.* 22.

Diſſertation ſur les Places deſtinées aux Jeux publics dans la Gréce, & ſur les Courſes qu'on faiſoit dans ces Places. Par M. DE LA BARRE, *Mém. Tom. IX. Pag.* 376.

Recherches ſur les Courſes de Chevaux & les Courſes de Chars qui étoient en uſage dans les Jeux Olympiques. Par M. l'Abbé GÉDOYN, *Mém. Tom. VIII. Pag.* 314.

Suite des mêmes Recherches, *Ibid. Pag.* 330.

Suite des mêmes Recherches, *Tom. IX. Pag.* 360.

Dissertation sur la Symphonie des Anciens. Par M. BURETTE, *Mém. Tom. IV. Pag.* 116.

Examen d'un passage de Platon sur la Musique. Par M. l'Abbé FRAGUIER & M. BURETTE, *Hist. Tom. III. Pag.* 118.

Nouvelles Réflexions sur la Symphonie de l'ancienne Musique, pour servir de confirmation à ce qu'on a tâché d'établir là-dessus dans le quatriéme Volume des Mémoires de Littérature, page 116. Par M. BURETTE, *Mém. Tom. VIII. Pag.* 63.

Dissertation où l'on fait voir que les merveilleux effets attribuez à la Musique des Anciens, ne prouvent point qu'elle fût aussi parfaite que la nôtre. Par le même, *Mém. Tom. V. Pag.* 133.

Dissertation sur le Rhythme de l'ancienne Musique. Par le même, *Mém. Tom. V. Pag.* 152.

Dissertation sur la Mélopée de l'ancienne Musique. Par le même, *Mém. Tom. V. Pag.* 169.

Addition à la Dissertation sur la Mélopée. Par le même, *Mém. Tom. V. Pag.* 200.

Discours dans lequel on rend compte de divers Ouvrages modernes touchant

l'ancienne Musique. Par M. BURETTE; *Mém. Tom. VIII. Pag.* 1.

Analyse du Dialogue de Plutarque sur la Musique. Par le même, *Mém. Tom. VIII. Pag.* 80.

Examen du Traité de Plutarque sur la Musique. Par le même, *Mém. Tom. VIII. Pag.* 27.

Observations touchant l'Histoire Littéraire du Dialogue de Plutarque sur la Musique. Par le même, *Mém. Tom. VIII. Pag.* 44.

ΠΛΟΥΤΑΡΧΟΥ ΔΙΑΛΟΓΟΣ ΠΕΡΙ ΜΟΥΣΙΚΗΣ. Dialogue de Plutarque sur la Musique, traduit en François, avec des Remarques. Par le même, *Mém. Tom. X. Pag.* 111.

Remarques sur le Dialogue de Plutarque touchant la Musique. Par le même, *Mém. Tom. X. Pag.* 180.

Suite des Remarques sur le Dialogue de Plutarque touchant la Musique. Par le même, *Mém. Tom. XIII. Pag.* 173.

Réflexions sur un ancien Phénoméne céleste, observé au tems d'Ogygès. Par M. FRÉRET, *Mém. Tom. X. Pag.* 357.

※

Explication Topographique de la guerre de César dans Alexandrie, après la défaite de Pompée. Par le même, *Mém. Tom. IX. Pag.* 432.

Dissertation Historique sur la Bibliothéque d'Alexandrie. Par le même, *Mém. Tom. IX. Pag.* 397.

Des Embrasemens du Mont Vésuve. Par M. l'Abbé BANIER & M. FRÉRET, *Hist. Tom. IX. Pag.* 15.

L'Histoire de DÉDALE. Par M. l'Abbé GÉDOYN, *Mém. Tom. IX. Pag.* 117.

L'Histoire de PHIDIAS. Par le même, *Mém. Tom. IX. Pag.* 189.

Eclaircissemens sur l'Histoire de LYCURGUE. Par M. DE LA BARRE, *Mém. Tom. VII. Pag.* 262.

Recherches sur le Philosophe THALÈS. Par M. l'Abbé DE CANAYE, *Mém. Tom. X. Pag.* 1.

Recherches sur la Vie & sur les Ouvrages d'ARCHILOQUE. Par M. l'Abbé SEVIN, *Mém. Tom. X. Pag.* 36.

Recherches sur la Vie & les Ouvrages de TYRTÉE. Par M. l'Abbé SEVIN, *Mém. Tom. VIII. Pag.* 144.

Recherches sur ANAXIMANDRE. Par M.

Par M. l'Abbé SEVIN, *Mém. Tom. IV. Pag.* 457.

Recherches sur l'Histoire de la Vie & des Ouvrages de NICOLAS DE DAMAS. Par le même, *Mém. Tom. VI. Pag.* 486.

Recherches sur la Vie & sur les Ouvrages de THRASYLLE. Par le même, *Mém. Tom. X. Pag.* 89.

Recherches sur le Caractére, la Vie & les Ouvrages de CELSE le Médecin. Par M. MAHUDEL, *Hist. Tom. VII. Pag.* 97.

Histoire de JULIUS SABINUS, & d'EPPONINA sa Femme. Par M. SECOUSSE, *Mém. Tom. VI. Pag.* 670.

Réflexions sur le caractére d'Esprit, & sur le Paganisme de l'Empereur JULIEN. Par M. BONAMY, *Hist. Tom. VII. Pag.* 102.

Observations sur le Nom du Général des Troupes de Maxence. Par M. MOREAU DE MAUTOUR, *Hist. Tom. IX. Pag.* 124.

Observations générales sur les Tribunaux établis à Athénes pour le maintien des Loix, & pour régler les différends qui s'élevoient entre les Particuliers. Par

Si les Anciens ont été plus ſçavans que les Modernes, & comment on peut apprécier le mérite des uns & des autres. Par M. l'Abbé GÉDOYN, *Hiſt. Tom. XII. Pag.* 80.

Sur l'Utilité des Langues Orientales, pour la connoiſſance de l'Hiſtoire ancienne de la Gréce. Par M. FOURMONT l'aîné, *Hiſt. Tom. VII. Pag.* 219.

Des Régles de Critique qu'on doit obſerver dans le rétabliſſement des Textes altérez; avec quelques Exemples qui en découvrent l'Uſage. Par le même, *Hiſt. Tom. V. Pag.* 70.

Réflexions Critiques ſur le Caractére de quelques Hiſtoriens Grecs, comparez avec les Hiſtoriens Romains. Par M. l'Abbé SALLIER, *Mém. Tom. VI. Pag.* 135.

Des Citations. Par M. FOURMONT l'aîné, *Hiſt. Tom. V. Pag.* 74.

Des Traductions. Par M. l'Abbé VATRY & M. l'Abbé GÉDOYN, *Hiſt. Tom. XII. Pag.* 107.

Cauſes du Progrès & de la Décadence des Lettres. Par M. RACINE, *Hiſt. Tom. V. Pag.* 324.

Des Rapports que les Belles-Lettres & les Sciences ont entr'elles. Par M. DE LA

NAUZE, *Mém. Tom. XIII. Pag.* 372.

De l'abus qu'on fait quelquefois d'une prétenduë clarté de ſtile, en traitant les Matiéres de Littérature ou de Science. Par le même, *Mém. Tom. XIII. Pag.* 384.

Des Monumens qui ont ſuppléé au défaut de l'Écriture, & ſervi de Mémoires aux premiers Hiſtoriens. Par M. l'Abbé ANSELME.

Premiére Partie, *Mém. Tom. IV. Pag.* 380.

Seconde Partie, *Tom. VI. Pag.* 1.

Diſſertation Critique ſur l'Époque de la Ponctuation Hébraïque de la MASSORE, telle qu'elle eſt aujourd'hui, dont l'Auteur juſqu'ici inconnu, eſt déſigné par un Manuſcrit de la Bibliothéque du Roi. Par M. FOURMONT l'aîné, *Mém. Tom. XIII. Pag.* 491.

Premier Mémoire ſur l'Origine des Lettres Grecques. Par M. l'Abbé RENAUDOT, *Mém. Tom. II. Pag.* 246.

Second Mémoire ſur l'Origine des Lettres Grecques. Par le même, *Ibid. Pag.* 265.

Nouveaux Eſſais de Critique ſur la fidélité de l'Hiſtoire. Par M. DE POUILLY, *Mém. Tom. VI. Pag.* 71.

Réflexions ſur l'Étude des anciennes Hiſtoires, & ſur le dégré de certitude de leurs Preuves. Par M. Fréret, *Mém. Tom. VI. Pag.* 146.

Réflexions ſur les Principes généraux de l'Art d'écrire, & en particulier ſur les Fondemens de l'Écriture Chinoiſe. Par le même, *Mém. Tom. VI. Pag.* 609.

Diſſertation ſur l'incertitude de l'Hiſtoire des quatre premiers Siécles de Rome. Par M. de Pouilly, *Mém. Tom. VI. Pag.* 14.

Diſcours ſur les prémiers Monumens Hiſtoriques des Romains & leur certitude. Par M. l'Abbé Sallier, *Mém. Tom. VI. Pag.* 30.

Second Diſcours ſur la certitude de l'Hiſtoire des quatre prémiers Siécles de Rome, ou Réflexions générales ſur un Traité qui ſe trouve parmi les Oeuvres Morales de Plutarque ſous ce Titre: Parallèles des Faits Grecs et Romains. Par le même, *Mém. Tom. VI. Pag.* 52.

Troiſiéme Diſcours ſur la certitude de l'Hiſtoire des quatre premiers Siécles de Rome. Par le même, *Mém. Tom. VI. Pag.* 115.

Diſſertation au ſujet de quelques en-

droits de TACITE & de VELLEIUS PATERCULUS, où ces deux Auteurs paroiſſent entiérement oppoſez ſur les mêmes Faits. Par M. l'Abbé DE TILLADET, *Mém. Tom. II. Pag.* 352.

De l'Uſage des Harangues dans les Hiſtoriens Grecs & Latins. Par M. l'Abbé DE VERTOT, *Hiſt. Tom. III. Pag.* 89.

De quelle maniére on pouvoit entendre les Orateurs Romains qui haranguoient dans la Place publique. Par M. l'Abbé COUTURE, *Hiſt. Tom. V. Pag.* 229.

Défenſe de la Poëſie. Par M. l'Abbé MASSIEU, *Mém. Tom. II. Pag.* 171.

Diſſertation ſur l'Art Poëtique & ſur les Vers des anciens Hébreux. Par M. FOURMONT, *Mém. Tom. IV. Pag.* 467.

Qu'il ne peut y avoir de Poëmes en Proſe. Par M. l'Abbé FRAGUIER, *Mem. Tom. VI. Pag.* 265.

Sur l'eſſence de la Poëſie. Par M. RACINE.

Premiére Partie, *Mém. Tom. VI. Pag.* 245.

Seconde Partie, *Ibid. Pag.* 257.

tes. Par le même, *Mém. Tom. VIII. Pag.* 188.

Discours sur l'Origine & sur le Caractére de la PARODIE. Par M. l'Abbé SALLIER, *Mém. Tom. VII. Pag.* 398.

Dissertation sur l'ECLOGUE. Par M. l'Abbé FRAGUIER, *Mém. Tom. II. Pag.* 128.

Sur les Anciens Poëtes Bucoliques de Sicile, & sur l'Origine des Instrumens à Vent, qui accompagnoient leurs Chansons. Par M. l'Abbe GOULLEY, *Hist. Tom. V. Pag.* 85.

Histoire du Berger DAPHNIS. Par M. HARDION, *Mém. Tom. VI. Pag.* 459.

Examen de quelques difficultés sur le lieu de la naissance de Daphnis, Poëte Bucolique. Par M. l'Abbé GOULEY, *Hist. Tom. V. Pag.* 91.

Discours sur les Bergers de THÉOCRITE. Par M. HARDION, *Mém. Tom. IV. Pag.* 534.

Quatriéme Idylle de Théocrite, traduite en François avec des Remarques. Par le même, *Mém. Tom. IV. Pag.* 520.

Discours sur la SATYRE, où l'on examine son Origine, ses Progrès, & les Changemens qui lui sont arrivez. Par M. DACIER, *Mém. Tom. II. Pag.* 199.

Sur un endroit du dixiéme Livre de l'ODYSSÉE. Par M. BOIVIN le Cadet & M. BAUDELOT, *Hist. Tom. I. Pag.* 132.

Notice d'un Exemplaire d'Homére de la Bibliothéque de BUDÉ. Par M. BOIVIN le Cadet. *Hist. Tom. V. Pag.* 354.

Corrections de quelques endroits d'HÉSIODE & d'ANACRÉON. Par M. l'Abbé SEVIN, *Hist. Tom. III. Pag.* 130.

Eclaircissemens sur la Tragédie d'AGAMEMNON par ESCHYLE. Par M. l'Abbé SALLIER, *Mém. Tom. VIII. Pag.* 224.

Discours sur la Tragédie de SOPHOCLE, intitulée ΟΙΔΙΠΟΥΣ ΤΥΡΑΝΝΟΣ, *OEDIPE ROI*. Par M. BOIVIN le cadet, *Mém. Tom. VI. Pag.* 372.

Si dans l'Oedipe de Sophocle le Chœur est la Troupe des Sacrificateurs, ou si c'est le Peuple même représenté par les principaux Citoyens. Par Mrs DACIER & BOIVIN le Cadet, *Hist. Tom. III. Pag.* 108.

Remarques sur la Tragédie de Sophocle, intitulée l'OEDIPE COLONE. Par M. l'Abbé SALLIER, *Mém. Tom. VI. Pag.* 385.

Réflexions sur l'OEDIPE COLONE de Sophocle. Par le même, *Hist. Tom. V. Pag.* 81.

Observations Critiques & Historiques

SUS. Par M. HARDION, *Mém. Tom. X. Pag.* 323.

Correction d'un Paſſage d'Euripide, (Tragédie de Rhéſus, Act. III.) & d'un autre de Longin, Chap. 43. Par M. l'Abbé SALLIER, *Hiſt. Tom. V. Pag.* 125.

Corrections de quelques Paſſages de la Tragédie de Rhéſus. Par M. HARDION, *Hiſt. Tom. IX. Pag.* 44.

Diſcours pour ſervir de Préface à une Traduction de la Comédie des OISEAUX d'ARISTOPHANE. Par M. BOIVIN le Cadet, *Mém. Tom. IV. Pag.* 549.

Portrait du Philoſophe, tiré du THÉÉTÉTE de PLATON. Par M. l'Abbé SALLIER, *Mém. Tom. XIII. Pag.* 317.

Argument & Précis du Dialogue de Platon, intitulé PHÉDRE. Par le même, *Hiſt. Tom. IX. Pag.* 49.

Sentiment de Platon ſur la Poëſie. Par M. l'Abbé FRAGUIER, *Hiſt. Tom. I. Pag.* 168.

Diſſertation ſur l'uſage que Platon fait des Poëtes. Par le même, *Mém. Tom. II. Pag.* 113.

Sur l'Auteur de l'EPINOMIS. Par M. l'Abbé SALLIER, *Hiſt. Tom. V. Pag.* 98.

Courſe du Char attelé de Mules. Par M. l'Abbé SALLIER, *Mém. Tom. X. Pag.* 352.

Ode douziéme des Olympiques de Pindare, à ERGOTÉLE D'HIMÉRE, traduite en François, avec des Remarques. Par M. l'Abbé MASSIEU, *Mém. Tom. IV. Pag.* 486.

Ode quatorziéme des Olympiques de Pindare, à ASOPIQUE D'ORCHOMÉNE, traduite en François, avec des Remarques. Par le même, *Mém. Tom. IV. Pag.* 502.

ODES ISTHMIQUES de Pindare, traduites en François, avec des Remarques. Par le même.

Ode premiére, à HÉRODOTE de THÉBES, Vainqueur à la Courſe des Chars, *Mém. Tom. VI. Pag.* 331.

Ode deuxiéme, à XÉNOCRATE D'AGRIGENTE, Vainqueur à la Courſe des Chars, *Mém. Tom. VI. Pag.* 354.

Remarques Hiſtoriques & Critiques ſur l'ANTHOLOGIE Manuſcrite, qui eſt à la Bibliothéque du Roi. Par M. BOIVIN le cadet, *Mém. Tom. II. Pag.* 279.

Eclairciſſemens ſur quelques difficultés générales

la Géographie. Par M. FRÉRET.

Premiére Partie, *Mém. Tom. IV. Pag.* 588.

Seconde Partie, *Tom. VII. Pag.* 427.

Réflexions sur la Cyropédie, & sur l'Histoire de CYRUS. Par M. l'Abbé BANIER, *Mém. Tom. VI. Pag.* 400.

Examen d'un Passage du Traité de l'ELOCUTION attribué à DÉMÉTRIUS PHALÉRÉUS. Par M. HARDION, *Hist. Tom. III. Pag.* 162.

Dissertation sur l'Ironie de SOCRATE, sur son prétendu DÉMON familier, & sur ses mœurs. Par M. l'Abbé FRAGUIER, *Mém. Tom. IV. Pag.* 360.

Remarques sur deux passages de PLATON, (dans le second Alcibiade de la Nature de la Priére, & dans le troisiéme Liv. des Loix.) Par M. l'Abbé SALLIER, *Hist. Tom. V. Pag.* 103.

Corrections de quelques Passages de PLATON, (Livres de la République & Dialogue du Politique,) d'EURIPIDE, (Tragédie d'Iphigénie Taurique) & du Lexique de SUIDAS. Par le même, *Hist. Tom. V. Pag.* 105.

Examen critique de quelques Corrections d'Auteurs Grecs & Latins (de l'ELECTRE d'Euripide, de Cicéron de la

Nature des Dieux.) Par M. l'Abbé SALLIER, *Hist. Tom. VII. Pag.* 173.

Recherches sur les Ouvrages d'ISOCRATE que nous n'avons plus. Par M. l'Abbé VATRY, *Mém. Tom. XIII. Pag.* 162.

Que l'ancien Isocrate est Auteur du Discours à DÉMONICUS. Par le même, *Hist. Tom. XII. Pag.* 183.

Restitution & explication d'un endroit de l'ÆGINÉTIQUE d'Isocrate. Par le même, *Hist. Tom. XII. Pag.* 181.

Explication & Correction d'un Passage de la Poëtique d'ARISTOTE. Par le même, *Hist. Tom. VII. Pag.* 182.

Si le Tableau attribué à CÉBÈS est véritablement de cet Auteur. Par M. l'Abbé SEVIN, *Hist. Tom. III. Pag.* 146.

Dissertation sur un Fragment de DIODORE DE SICILE. Par M. BOIVIN l'aîné, *Mém. Tom. II. Pag.* 84.

Sur un Passage de CICÉRON, au Livre premier des Offices. Par M. l'Abbé SALLIER, *Hist. Tom. V. Pag.* 217.

Observations sur le Livre de Cicéron intitulé LUCULLUS, qui quelquefois est nommé le second, quelquefois le quatriéme des Académiques. Par le même, *Hist. Tom. V. Pag.* 213.

Sur un Passage de Cicéron, où il est parlé du Tombeau d'ARCHIMÉDE, & de sa personne. Par M. l'Abbé FRAGUIER, *Mém. Tom. II. Pag.* 321.

Examen d'un Passage de Cicéron (Catilin. II.) Par M. l'Abbé SOUCHAY, *Hist. Tom. XII. Pag.* 210.

Observations sur quelques Chapitres du deuxiéme Livre de la premiére DÉCADE de TITE-LIVE. Par M. DE LA CURNE, *Mém. Tom. VIII. Pag.* 363.

Sur un Fragment de Tite-Live, envoyé à l'Académie. Par M. SCHEPFLIN, & discuté entre lui & M. l'Abbé SOUCHAY, *Hist. Tom. IX. Pag.* 67.

Explication d'un endroit dificile de DENYS D'HALICARNASSE, (dans son Livre des Tems, cité par Clément d'Alexandrie & par Eusébe.) Par M. BOIVIN l'aîné, *Mém. Tom. II. Pag.* 341.

Dissertation sur un endroit du second Livre de Denys d'Halicarnasse. Par M. l'Abbé COUTURE, *Mém. Tom. IV. Pag.* 573.

Sur une Lettre de Denys d'Halicarnasse à POMPÉE. Par M. l'Abbé GÉDOYN & M. HARDION, *Hist. Tom. V. Pag.* 126.

Conjectures sur deux passages de la même Lettre de Denys d'Halicarnasse à

Pompée. Par M. HARDION, *Hist. Tom. V. Pag.* 136.

Sur un autre passage de Denys d'Halicarnasse, dans son Traité de la composition ou arrangement des mots. Par le même, *Hist. Tom. V. Pag.* 138.

Réflexions en forme d'entretien sur HORACE. Par M. l'Abbé GÉDOYN, *Hist. Tom. XII. Pag.* 213.

Réflexions sur le caractére de ce même Poëte. Par M. MOREAU DE MAUTOUR, *Ibid. Pag.* 222.

Nouvelle explication d'un passage d'Horace, (Od. XI. Liv. I.) Par M. l'Abbé COUTURE, *Mém. Tom. II. Pag.* 333.

Explication d'un endroit d'Horace, (Carm. L. III. Od. XIX.) Par M. BOIVIN le cadet, *Hist. Tom. I. Pag.* 136.

De quelle maniére on doit entendre une Strophe de l'Ode trente-deuxiéme du premier Livre d'Horace. Par M. FOURMONT l'aîné, *Hist. Tom. V. Pag.* 219.

Examen d'un passage d'Horace, (Epist. V. Liv. I.) Par M. GALLAND, *Hist. Tom. III. Pag.* 140.

Considérations sur l'ÉNÉIDE de VIRGILE. Par M. l'Abbé FRAGUIER, *Hist. Tom. I. Pag.* 171.

Réflexions sur quelques Vers de la

Sur les noms de PLEBS & de PATRICIUS. Par M. VAILLANT le pere, *Hist. Tom. I. Pag.* 159.

Sur le mot de SPORTULA. Par M. MOREAU DE MAUTOUR, *Hist. Tom. I. Pag.* 161.

Querelle des Philosophes du Quinziéme Siécle. Dissertation Historique. Par M. BOIVIN le cadet, *Mém. Tom. II. Pag.* 775.

Lettre du Cardinal BESSARION sur la querelle des Philosophes du Quinziéme Siécle, traduite & communiquée par le même, *Hist. Tom. III. Pag.* 302.

Question Académique, sçavoir pourquoi on fait des souhaits en faveur de ceux qui éternuent. Par M. MORIN, *Mém. Tom. IV. Pag.* 325.

Question Naturelle & Critique, sçavoir pourquoi les CYGNES qui chantoient autrefois si bien, chantent aujourd'hui si mal. Par le même, *Mém. Tom. V. Pag.* 207.

Notice de quelques Livres de la Bibliothéque du Roi, chargez de Notes Manuscrites. Par M. l'Abbé SALLIER, *Hist. Tom. VII. Pag.* 273.

Suite de la Notice de quelques Livres de la Bibliothéque du Roi, chargez de

Notes Manuscrites. Par le même, *Hist. Tom. IX. Pag.* 57.

De la Signification du Mot REGNUM dans quelques Historiens du bas Empire, sur-tout dans ceux qui ont écrit de la Monarchie Françoise. Par M. l'Abbé DE VERTOT, *Hist. Tom. I. Pag.* 162.

Correction d'un Passage de GRÉGOIRE DE TOURS (L. II. Chap. XX.) Par M. DE MANDAJORS, *Hist. Tom. IX. Pag.* 134.

Sur les diférentes maniéres de datter une même année, suivant CENSORIN. Par M. BOIVIN l'aîné, *Hist. Tom. I. Pag.* 187.

Restitution Chronologique d'un endroit de CENSORIN. Par le même, *Mém. Tom. II. Pag.* 412.

Sur la PÉRIODE JULIENNE. Par le même, *Hist. Tom. I. Pag.* 180.

Examen du sentiment ordinaire sur la durée du SIÉGE de TROYE. Par M. FOURMONT l'aîné, *Hist. Tom. V. Pag.* 53.

Dissertation sur la durée du Siége de Troye. Par M. l'Abbé BANIER, *Mém. Tom. VI. Pag.* 425.

de JESUS-CHRIST découverte par les Médailles antiques. Par M. VAILLANT le pere, *Mém. Tom. II. Pag.* 532.

Eclairciſſement ſur la durée de l'Empire de PROBUS, CARUS, CARINUS & NUMÉRIEN. Par M. le Baron DE LA BASTIE, *Mém. Tom. XIII. Pag.* 437.

De l'antiquité & de la certitude de la Chronologie CHINOISE. Par M. FRÉRET, *Mém. Tom. X. Pag.* 377.

Le Palais de CARON, ou le Labyrinthe d'EGYPTE. Par M. l'Abbé BANIER, *Hiſt. Tom. V. Pag.* 245.

Des OBÉLISQUES. Par M. POUCHARD, *Hiſt. Tom. I. Pag.* 193.

Remarques ſur les BOETYLES, & ſur les Statuës de CYBÉLE. Par M. l'Abbé BANIER, *Hiſt. Tom. V. Pag.* 241.

Diſſertation ſur les BOETYLES. Par M. FALCONET, *Mém. Tom. VI. Pag.* 513.

Sur une Figure du Dieu MERCURE repréſenté avec un Carquois ſur l'épaule. Par M. le Préſident BON, *Hiſt. Tom. XII. Pag.* 258.

Deſcription de deux Tableaux de POLYGNOTE, tirée de PAUSANIAS. Par

M. l'Abbé GÉDOYN, *Mém. Tom. VI. Pag.* 445.

La Gallerie de VERRÈS. Par M. l'Abbé FRAGUIER, *Mém. Tom. VI. Pag.* 565.

Dissertation sur un Monument de la huitiéme Légion d'AUGUSTE. Par M. SCHEPFLIN, *Mém. Tom. X. Pag.* 457.

Sur un Siége de Marbre antique découvert à Rome, dont le dessein a été envoyé par M. le Marquis CAPPONI à M. DE BOZE, Entretien Académique, *Hist. Tom. IX. Pag.* 149.

Sur un Bouclier votif antique du Cabinet du Roi, Entretien Académique, *Hist. Tom. IX. Pag.* 152.

Description d'un Tombeau de Marbre antique. Par M. DE BOZE, *Mém. Tom. IV. Pag.* 648.

Examen de divers Monumens, sur lesquels il y a des Plantes que les Antiquaires confondent presque toujours avec le LOTUS d'Egypte. Par M. MAHUDEL, *Hist. Tom. III. Pag.* 181.

Recherches sur le Dieu ENDOVELLICUS, & sur quelques autres Antiquités Ibériques. Par M. FRÉRET, *Hist. Tom. III. Pag.* 191.

Explication d'une Colonne Milliaire trouvée près de Soissons. Par M. Mo-

REAU DE MAUTOUR, *Hist. Tom. III. Pag.* 250.

Sur une autre Colonne Milliaire trouvée à Vic-sur-Aisne dans le Soissonnois. Par le même, *Hist. Tom. III. Pag.* 253.

Dissertation sur le PHARE d'ALEXANDRIE, sur les autres Phares bâtis depuis, & particuliérement sur celui de BOULOGNE sur Mer. Par le R. P. D. BERNARD DE MONTFAUCON, *Mém. Tom. VI. Pag.* 576.

Discours sur les Monumens antiques, sur ceux de la Ville de Paris, & sur une Inscription trouvée au bois de Vincennes, qui prouve que du tems de l'Empereur MARC-AURÉLE, il y avoit à Paris, de même qu'à Rome, un Collége du Dieu SILVAIN. Par le même, *Mém. Tom. XIII. Pag.* 429.

Remarques sur quelques singularités de la Ville de PARIS. Par M. MOREAU DE MAUTOUR, *Hist. Tom. III. Pag.* 296.

Remarques sur quelques Monumens antiques trouvez dans les murs de l'Eglise Cathédrale de Paris, avec quelques Réflexions sur le Fondateur de cette Eglise. Par Mrs. BAUDELOT, MOREAU DE MAUTOUR & Abbé DE VERTOT, *Hist. Tom. III. Pag.* 242.

Dissertation

Monumens de l'Abbaye de CISTEAUX. Par M. MOREAU DE MAUTOUR, *Hist. Tom. IX. Pag.* 193.

Description des Figures qui sont sur la façade de l'Eglise de l'Abbaye Royale de la Magdeleine de CHASTEAUDUN. Par M. LANCELOT, *Hist. Tom. IX. Pag.* 181.

Explication d'un Monument de GUILLAUME LE CONQUÉRANT. Par M. LANCELOT.

Premiére Partie, *Mém. Tom. VI. Pag.* 739.

Seconde Partie, *Tom. VIII. Pag.* 602.

Sur un Monument trouvé dans l'Abbaye de FESCAMP. Par M. l'Abbé DE VERTOT, *Hist. Tom. III. Pag.* 276.

Sur une Couronne trouvée dans l'Isle de RÉ. Par M. DE LA BARRE, *Hist. Tom. IX. Pag.* 376.

Sur quelques Tombeaux trouvez dans l'Eglise Paroissiale de CHASTENAY. Entretien Académique, *Hist. Tom. IX. Pag.* 179.

Explication d'un ALMANACH singulier. Par M. LANCELOT, *Hist. Tom. IX. Pag.* 233.

Remarques sur quelques Inscriptions en

Sur quelques autres Médailles antiques. Par M. OUDINET, *Hist. Tom. I. Pag.* 258.

Sur une Médaille de MINERVE ILIADE. Par M. l'Abbé DE FONTENU, *Hist. Tom. V. Pag.* 265.

De quelle maniére on doit lire les mots abrégez *CER. PER.* sur trois Médailles de la Ville de SIDON. Par M. ISELIN, *Hist. Tom. V. Pag.* 277.

Sur les Médailles Samaritaines qui portent le nom de *SIMON*. Par M. HENRION & M. l'Abbé PINART, *Hist. Tom. III. Pag.* 198.

Sur une Médaille de PHILIPPE LE TETRARQUE. Par M. l'Abbé DE FONTENU, *Hist. Tom. V. Pag.* 270.

Dissertation sur le Dieu *BONUS EVENTUS*, & en particulier sur les Médailles qui concernent son Culte. Par M. MOREAU DE MAUTOUR, *Mém. Tom. II. Pag.* 448.

De LA PEUR & de LA PALEUR, Divinités représentées sur les Médailles Romaines. Par le même, *Hist. Tom. IX. Pag.* 9.

Sur quelques Médailles Grecques, Latines & Phéniciennes, & qui déterminent l'Étymologie du nom de MALTE. Par M. FOURMONT l'aîné, *Hist. Tom. IX. Pag.* 157.

les des Empereurs Romains. Par M. VAILLANT le père, *Hist. Tom. I. Pag.* 244.

Des Allocutions marquées sur les Médailles des Empereurs Romains. Par M. l'Abbé DE TILLADET, *Hist. Tom. I. Pag.* 240.

Explication d'une Médaille Grecque de NÉRON frappée à Nicée dans la Bithynie. Par M. GALLAND, *Hist. Tom. III. Pag.* 215.

Réflexions sur une Médaille singuliére de l'Empereur TITE, fils de Vespasien. Par M. DE BOZE, *Hist. Tom. XII. Pag.* 303.

Dissertation sur une Médaille de GORDIEN PIE, & sur l'Histoire de la Ville de SINOPE, où cette Médaille a été frappée. Par M. l'Abbé DE FONTENU, *Mém. Tom. X. Pag.* 465.

Dissertation sur une Médaille de la Reine ZÉNOBIE, trouvée dans les ruines de la Ville de Palmyre. Par M. VAILLANT le pere, *Mém. Tom. II. Pag.* 562.

Eclaircissement sur le nom de SEPTIMIA qui est joint à celui de ZÉNOBIA sur les Médailles de cette Princesse. Par M. l'Abbé RENAUDOT, *Mém. Tom. II. Pag.* 567.

Dissertation sur les Médailles de VA-

FRANÇOISE. Par M. l'Abbé DE VERTOT, *Hist. Tom. I. Pag.* 299.

Dissertation dans laquelle on examine si le Royaume de FRANCE, depuis l'Établissement de la MONARCHIE, a été un État Héréditaire, ou un État Électif. Par le même, *Mém. Tom. IV. Pag.* 672.

Mémoire pour établir que le Royaume de France a été successif-héréditaire dans la premiére Race. Par M. DE FONCEMAGNE, *Mém. Tom. VI. Pag.* 680.

Second Mémoire pour établir que le Royaume de France a été successif-héréditaire dans la premiére Race. Par le même, *Mém. Tom. VIII. Pag.* 464.

Mémoire Historique sur le partage du Royaume de France dans la premiére Race. Par le même, *Mém. Tom. VIII. Pag.* 476.

Mémoire Historique dans lequel on examine, si les Filles ont été excluses de la Succession au Royaume, en vertu d'une disposition de la Loi Salique. Par le même, *Mém. Tom. VIII. Pag.* 490.

Mémoire sur l'étenduë du Royaume de France dans la premiére Race. Par le même, *Mém. Tom. VIII. Pag.* 505.

Examen Critique d'une opinion de M. le Comte de BOULAINVILLIERS, sur l'an-

cien Gouvernement de la France. Par M. DE FONCEMAGNE, *Mém. Tom. X. Pag*, 525.

Obſervation Critique ſur deux endroits de la Notice des Gaules de M. DE VALOIS. Par le même, *Hiſt. Tom. VII. Pag.* 300.

Projet d'une nouvelle Notice des Gaules & des Pays ſoumis aux François, depuis la Fondation de la Monarchie. Par M. SECOUSSE, *Hiſt. Tom. VII. Pag.* 302.

Apologie pour cette partie des Ouvrages de FRÉDÉGAIRE, qui concerne l'Hiſtoire de France. Par M. l'Abbé DE VERTOT, *Hiſt. Tom. I. Pag.* 302.

Diſcours ſur les anciennes SÉPULTURES de nos Rois. Par le R. P. Dom MABILLON, *Mém. Tom. II. Pag.* 684.

Diſſertation au ſujet de la Ste AMPOULE conſervée à Reims pour le Sacre de nos Rois. Par M. l'Abbé DE VERTOT, *Mém. Tom. II. Pag.* 669.

Diſſertation au ſujet de nos derniers Rois de la premiére Race, auxquels un grand nombre d'Hiſtoriens ont donné injuſtement le titre odieux de Fainéans & d'inſenſez. Par le même, *Mém. Tom. IV. Pag.* 704.

Recherches sur *GERGOVIA*, & quelques autres Villes de l'ancienne GAULE. Par M. LANCELOT, *Mém. Tom. VI. Pag.* 635.

Dissertation sur *GENABUM* ancienne Ville du Pays des CARNUTES ou CHARTRAINS. Par le même, *Mém. Tom. VIII. Pag.* 450.

Recherches sur la situation de *TREVIDON* & *PRUSIANUM*, Maisons de Campagne de FERRÉOL, Préfet du Prétoire des Gaules. Par M. DE MANDAJORS, *Hist. Tom. III. Pag.* 280.

Remarques sur le nom d'*ARGENTORATUM* donné à la Ville de STRASBOURG. Par M. LANCELOT, *Hist. Tom. IX. Pag.* 129.

Recherches sur l'Evêché d'*ARISIDIUM*, ou *ARESETUM*. Par M. DE MANDAJORS, *Hist. Tom. V. Pag.* 336.

Réflexions historiques sur le LOIRET Riviére de l'Orléanois. Par M. l'Abbé DE FONTENU, *Hist. Tom. XII. Pag.* 153.

Discours sur les sept Merveilles du DAUPHINÉ. Par M. LANCELOT, *Mém. Tom. VI. Pag.* 756.

Dissertation sur l'origine du Royaume

d'YVETOT. Par M. l'Abbé DE VERTOT, *Mém. Tom. IV. Pag.* 728.

Que GRÉGOIRE DE TOURS n'est pas Auteur de la Vie de S. YRIER. Par M. DE FONCEMAGNE, *Hist. Tom. VII. Pag.* 278.

Mémoire sur la Vie du Moine HELGAUD, sur l'Epitome de la Vie du Roi ROBERT, & sur trois Fragmens qui sont imprimez à la suite de cet Epitome, dans la Collection des Historiens de France. Par M. DE LA CURNE DE Ste PALAYE, *Mém. Tom. X. Pag.* 553.

Mémoire concernant la Vie & les Ouvrages de GLABER, Historien du tems de HUGUES-CAPET. Par le même, *Mém. Tom. VIII. Pag.* 549.

Mémoire sur la Chronique de MORIGNY & sur les Auteurs qui l'ont composée. Par le même, *Mém. Tom. X. Pag.* 541.

Mémoire sur la Vie & les Ouvrages de GUILLAUME DE NANGIS & de ses Continuateurs. Par le même, *Mém. Tom. VIII. Pag.* 560.

Mémoires concernant la Vie & les Ouvrages de RIGORD & de GUILLAUME LE

BRETON. Par M. DE LA CURNE, *Mém. Tom. VIII. Pag.* 528.

Notice d'un Manuſcrit intitulé: *Vita Caroli Magni.* Par le même, *Hiſt. Tom. VII. Pag.* 280.

Mémoire ſur deux Ouvrages hiſtoriques concernant LOUIS VII. intitulez, l'un, *Geſta Ludovici VII. Regis, filii Ludovici Groſſi*; & l'autre, *Hiſtoria glorioſi Regis Ludovici, filii Ludovici Groſſi, ab anno* 1137. *uſque ad annum* 1165. & ſur les Auteurs de ces Ouvrages. Par le même, *Mém. Tom. X. Pag.* 563.

Mémoire ſur la Vie & les Ouvrages de RAOUL DE PRESLES. Par M. LANCELOT.

Premiére Partie, *Mém. Tom. XIII. Pag.* 607.

Seconde Partie, *Ibid. Pag.* 617.

Mémoire ſur la Vie de FROISSART. Par M. DE LA CURNE DE Ste PALAYE, *Mém. Tom. X. Pag.* 664.

Mémoire concernant les Ouvrages de FROISSART. Par le même, *Mém. Tom. XIII. Pag.* 534.

Jugement de l'Hiſtoire de FROISSART. Par le même, *Ibid. Pag.* 555.

Mémoire concernant la Vie de JEAN DE VENETTE, avec la Notice de l'Hiſtoire

toire en vers des TROIS MARIES, dont il est Auteur. Par M. DE LA CURNE DE Ste PALAYE, *Mém. Tom. XIII. Pag.* 520.

Justification de la conduite de PHILIPPE DE VALOIS, dans le Procès de ROBERT D'ARTOIS. Par M. LANCELOT, *Mém. Tom. VIII. Pag.* 669.

Mémoires pour servir à l'Histoire de ROBERT D'ARTOIS. Par le même.

Première Partie. *Mém. Tom. X. Pag.* 571.

Seconde Partie. *Ibid. Pag.* 635.

Eclaircissement sur les premiéres années du Régne de CHARLES VIII. Par le même, *Mém. Tom. VIII. Pag.* 709.

Mémoire sur le Mariage de CHARLES VIII. avec ANNE DE BRETAGNE. Par le même, *Mém. Tom. XIII. Pag.* 666.

Recherches sur GUY Dauphin, frere de JEAN Dauphin de Viennois. Par le même, *Mém. Tom. VIII. Pag.* 682.

Vie de CHRISTINE DE PISAN & de THOMAS DE PISAN son Pere. Par M. BOIVIN le cadet, *Mém. Tom. II. Pag.* 762.

Mémoires pour la Vie de FRANÇOIS PHILELPHE. Par M. LANCELOT, *Mém. Tom. X. Pag.* 691.

Mémoires pour la Vie de GUILLAUME

❧

Observations sur un Recueil Manuscrit de Poësies de CHARLES D'ORLÉANS. Par M. l'Abbé SALLIER, *Mém. Tom. XIII. Pag.* 580.

Notice d'un Manuscrit de la Court amoureuse, & des Rois de l'Epinette. Par Mrs MOREAU DE MAUTOUR & LANCELOT, *Hist. Tom. VII. Pag.* 287.

Bibliothéque du Louvre sous les Rois CHARLES V. CHARLES VI. & CHARLES VII. Dissertation Historique. Par M. BOIVIN le cadet, *Mém. Tom. II. P.* 747.

Extrait du Catalogue des Livres de la Bibliothéque des Rois CHARLES V. CHARLES VI. & CHARLES VII. Par le même, *Hist. Tom. I. Pag.* 310.

Observations sur le titre singulier d'un Livre indiqué dans l'ancien Inventaire de la Bibliothéque du Roi CHARLES le Sage. Par le même, *Hist. Tom. I. Pag.* 319.

Nouvelle conjecture sur le mot CAJEVAIRE qui se trouve dans le titre d'un Livre indiqué par l'ancien Inventaire de la Bibliothéque du Roi CHARLES le Sage. Par M. LANCELOT, *Hist. Tom. V. Pag.* 344.

De l'Origine & de l'usage des JETTONS. Par M. MAHUDEL, *Hist. Tom. V. Pag.* 259.

FIN DE LA TABLE DES TITRES.

TABLE
DU TOME TROISIÈME.

SUITE DES ÉLOGES,

TABLE.

TABLE

FIN DE LA TABLE
du Tome troisiéme.

* *

PRIVILEGE
EN COMMANDEMENT
Pour l'Impression des Ouvrages
DE L'ACADEMIE ROYALE
DES INSCRIPTIONS
ET BELLES-LETTRES.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE, à nos amez & féaux Conseillers, les gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Baillifs, Sénéchaux, Prévôts, Juges, leurs Lieutenans, & à tous autres nos Justiciers & Officiers qu'il appartiendra, SALUT: Notre Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, Nous a trés-humblement fait remontrer, qu'en conformité du Réglement ordonné par le feu Roi notre Bisayeul, pour la forme de ses Exercices, & pour l'impression des divers Ouvrages, Remarques & Observations journaliéres, Relations annuelles, Mémoires, Livres & Traités faits par les Académiciens qui la composent, elle en a déja donné un grand nombre au Public, en vertu des Lettres de Privilége qui lui furent expédiées en Commandement au mois de Décembre 1701. mais que ces Lettres étant devenuës caduques, elle Nous supplie trés-humblement de vouloir bien lui en accorder de nouvelles. A ces causes, & notre intention étant de procurer à l'Académie en Corps, & à chaque Académi-

cien en particulier, toutes les facilités & moyens qui peuvent de plus en plus rendre leur travail utile au Public, Nous lui avons permis & accordé, permettons & accordons par ces Présentes signées de notre main, de faire imprimer, vendre & débiter en tous les lieux de notre Royaume, par tel Libraire qu'elle jugera à propos de choisir, les Remarques ou Observations journaliéres, & les Relations annuelles de tout ce qui aura été fait dans les Assemblées de ladite Académie, & généralement tout ce qu'elle voudra faire paroître en son nom: comme aussi les Ouvrages, Mémoires, Traités ou Livres des Particuliers qui la composent, lorsqu'après les avoir examinez & approuvez aux termes de l'article 44. dudit Réglement, elle les jugera dignes d'être imprimez; pour jouir de ladite Permission par le Libraire que l'Académie aura choisi pendant le tems & espace de trente ans, à compter du jour de la datte des Présentes, Faisons trés-expresses inhibitions & défenses à toutes sortes de personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, & nommément à tous autres Libraires & Imprimeurs que celui ou ceux que l'Académie aura choisis, d'imprimer, vendre & débiter aucun desdits Ouvrages, en tout ou en partie, & sous quelque prétexte que ce puisse être, à peine contre les contrevenans de confiscation au profit dudit Libraire, & de trois mille livres d'amende, applicable un tiers à Nous, l'autre tiers à l'Hôpital du lieu où la contravention aura été faite, & l'autre tiers au dénonciateur: à la charge qu'il sera mis deux exemplaires de chacun desdits Ouvrages dans

notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre trés-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France le Sieur Chauvelin, avant que de les exposer en vente; & à la charge aussi, que lesdits Ouvrages seront imprimez sur beau & bon papier, & en beaux caractéres, suivant les derniers Réglemens de la Librairie & Imprimerie, & de faire registrer ces Présentes sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris; le tout à peine de nullité des Présentes: du contenu desquelles vous mandons & enjoignons faire jouir & user ladite Académie & ses ayant causes, pleinement & paisiblement, cessant & faisant cesser tous troubles & empêchemens. Voulons que la copie desdites Présentes qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin desdits Livres soit tenuë pour dûëment signifiée; & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amez & féaux Conseillers Sécrétaires, foi soit ajoutée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution des Présentes tous exploits, saisies, & autres actes nécessaires, sans autre permission; Car tel est notre bon plaisir. Donné à Marli le quinziéme jour de Février, l'an de grace mil sept cent trente cinq, & de notre Régne le vingtiéme. *Signé* LOUIS: *Et plus bas*; Par le Roi, PHELYPPEAUX.

Registré sur le Registre IX. de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, No. 66. fol. 57. conformément au Réglement de 1723. qui fait défense Art. IV. à tou-

les personnes de quelque qualité qu'elles soient, autres que les Libraires & Imprimeurs, de vendre, débiter & faire afficher aucuns Livres, pour les vendre en leurs noms, soit qu'ils s'en disent les Auteurs ou autrement, à la charge de fournir les Exemplaires prescrits par l'Art. CVIII. du même Réglement. A Paris le 5. Mars 1735.

Signé, G. MARTIN, Syndic.



EXTRAIT DES REGISTRES de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres.

L'ACADEMIE Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres déſirant que l'on faſſe imprimer ſéparément & en petit volume, l'Hiſtoire de l'Etabliſſement & du Renouvellement de cette Académie, avec les Eloges des Académiciens morts depuis ce Renouvellement; Elle en a chargé M. DE BOZE, Sécrétaire perpétuel, & lui a cédé, pour raiſon de ce, le Privilége que le Roi a eu la bonté d'accorder à la Compagnie, pour l'Impreſſion de ſes Ouvrages publics & particuliers. Fait à Paris, dans l'Aſſemblée tenuë au Louvre le Mardi 21. Avril 1739. *Signé* le Cardinal DE POLIGNAC, Préſident.

ET moi ſouſſigné, Sécrétaire perpétuel de l'Académie, j'ai rétrocédé, pour ſix années conſécutives à commencer de ce jour, le Privilége mentionné ci-deſſus, au Sieur Jacques Guerin, Imprimeur Libraire, aux conditions que je lui ai preſcrites pour l'Impreſſion de cet Ouvrage. A Paris le 30. Juin 1739. *Signé* GROS DE BOZE.

J'AI fait part pour moitié de la préſente ceſſion au Sieur Hippolyte-Louis Guerin mon frere. A Paris ce 30. Juin 1739. *Signé* JACQUES GUERIN.

